

CONFIDENTIEL

Québec, le 29 janvier 2026



N/Réf. : [redacted]

Objet : Réponse à votre demande d'accès à l'information

Bonjour,

Par la présente, je donne suite à votre demande d'accès à l'information que j'ai reçue le 30 décembre 2025, par laquelle vous souhaitez obtenir les documents suivants :

« A. Frais juridiques externes

1. Toutes les factures, notes d'honoraires et états de compte provenant de cabinets d'avocats externes ou de procureurs mandatés pour représenter ou conseiller le Protecteur du citoyen dans toute affaire impliquant Me Tamara Thermitus, ancienne présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), incluant mais sans s'y limiter :

- L'enquête menée par le Protecteur du citoyen (2017-2018)*
- La défense contre la demande de pourvoi en contrôle judiciaire introduite par Me Thermitus devant la Cour supérieure du Québec (Thermitus c. Protecteur du citoyen 2019 QCCS 2594 ; Thermitus c. Protecteur du citoyen 2024 QCCA 389; Thermitus c. Protecteur du citoyen 2023 QCCS 2888 ;)*
- Tout appel ou procédure subséquente*

2. Tous les contrats, ententes de services ou mandats octroyés à des avocats externes relativement au dossier Thermitus, incluant les avenants et modifications.

3. Tout document relatif aux taux horaires applicables aux services juridiques externes rendus dans ce dossier.

B. Frais juridiques internes

4. Tout document, rapport ou compilation indiquant le nombre d'heures consacrées par le personnel juridique interne du Protecteur du citoyen au dossier Thermitus, ou permettant d'estimer ces heures.

5. Toute ventilation des coûts internes attribuables à ce dossier (salaires, avantages sociaux, frais administratifs).

C. Débours et frais accessoires

6. Tous les documents relatifs aux débours engagés dans le cadre du dossier Thermitus, notamment :

- *Frais de cour et timbres judiciaires*
- *Frais de transcription et de sténographie*
- *Frais d'expertise ou de consultants*
- *Frais de signification et de notification*
- *Frais de déplacement liés aux procédures*
- *Tout autre débours*

D. Documents financiers et administratifs

7. Tout document comptable, budgétaire ou de reddition de comptes faisant état des dépenses totales ou partielles liées au dossier Thermitus.

8. Toute correspondance interne (notes de service, courriels, mémos) discutant des coûts, du budget ou des ressources allouées à ce dossier.

9. Tout rapport ou analyse préparé à l'intention de la direction ou du Protecteur du citoyen concernant les coûts de ce dossier.

E. Documents connexes

10. Tout document relatif à une éventuelle réclamation de frais contre Me Thermitus ou tout autre partie, ou toute décision de ne pas réclamer de tels frais.

11. Tout document relatif à des discussions de règlement ayant des implications financières (dans la mesure où ces documents ne sont pas protégés par le secret professionnel). »

Décision

Point 1 de votre demande

Les documents demandés sont protégés par le secret professionnel de l'avocat, considérant notamment les litiges pendant devant les tribunaux, et, pour cette même raison, par le privilège relatif au litige. Par conséquent, aucun document ne vous sera transmis pour cette demande.

Point 2 de votre demande

Voir les contrats ci-joints. La partie ayant trait à la description des services a été caviardée, celle-ci relevant du secret professionnel de l'avocat. Cette transmission ne saurait par ailleurs équivaloir à une renonciation au secret professionnel de l'avocat.

Tout autre contrat est protégé par le secret professionnel de l'avocat, considérant notamment les litiges pendant devant les tribunaux, et, pour cette même raison, par le privilège relatif au litige. Par conséquent, aucun autre document ne vous sera transmis pour cette demande.

Point 3 de votre demande

Vous trouverez cette information dans les contrats correspondant au point 2 de votre demande ainsi qu'à l'Annexe II du *Règlement sur les honoraires relatifs à certains services juridiques rendus à des organismes du gouvernement* (RLRQ, c. C-65.1, r. 7.3).

Points 4 et 5 de votre demande

Nous ne détenons aucun document « *indiquant le nombre d'heures consacrées par le personnel juridique interne du Protecteur du citoyen au dossier Thermitus, ou permettant d'estimer ces heures* ».

Quant aux coûts internes attribuables à ce dossier (salaires, avantages sociaux, frais administratifs), ceux-ci ne sont pas ventilés par projet ou par dossier. Nous n'avons donc aucun document à cet effet.

Point 6 de votre demande

À l'exception des frais de déplacement liés aux procédures, aucun document ne peut vous être transmis en raison du secret professionnel de l'avocat considérant notamment les litiges pendant devant les tribunaux, et, pour cette même raison, par le privilège relatif au litige.

Veuillez noter que la plupart des factures de débours et frais accessoires (incluant les frais de déplacement) payées par le Protecteur du citoyen avant le 1^{er} avril 2019 ont été détruites en conformité avec notre calendrier de conservation.

Vous trouverez ci-joint les documents afférents aux frais de déplacement. Veuillez toutefois prendre note que des numéros de plaques d'immatriculation de véhicules personnels, des adresses personnelles, des numéros de compte, des numéros de carte de crédit et des adresses de courriel personnelles se retrouvaient sur certaines factures. Ces informations

ont donc été caviardées, conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

De la même façon, des informations sur des rencontres non pertinentes au sujet de votre demande ont également été caviardées.

De plus, à ce jour, nous sommes toujours en attente de deux boîtes de factures qui étaient archivées. Si, après vérification, certaines de ces factures sont en lien avec votre demande, elles vous seront envoyées dans les plus brefs délais. Dans le cas contraire, nous vous en aviserons dès que possible.

Points 7 à 11 de votre demande

Les documents demandés sont protégés par le secret professionnel de l'avocat, considérant notamment les litiges pendant devant les tribunaux, et, pour cette même raison, par le privilège relatif au litige. Par conséquent, aucun document ne vous sera transmis pour cette demande.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, je vous informe que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements sur la décision, vous pouvez nous écrire à l'adresse acces@protecteurducitoyen.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez recevoir mes salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Mélanie Ouellette
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j.

AVIS DE RE COURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit et elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Les coordonnées de la Commission d'accès à l'information sont les suivantes :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102
Téléphone sans frais : 1 888 528-7741

MONTRÉAL

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170
Téléphone sans frais : 1 888 528-7741

Courrier électronique : cai.communications@cai.gouv.qc.ca

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

ANNEXE

Textes des dispositions sur lesquels la décision s'appuie

RLRQ, chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

47. Le responsable doit, avec diligence et au plus tard dans les vingt jours qui suivent la date de la réception d'une demande:

1° donner accès au document, lequel peut alors être accompagné d'informations sur les circonstances dans lesquelles il a été produit;

1.1° donner accès au document par des mesures d'accommodement raisonnables lorsque le requérant est une personne handicapée;

2° informer le requérant des conditions particulières auxquelles l'accès est soumis, le cas échéant;

3° informer le requérant que l'organisme ne détient pas le document demandé ou que l'accès ne peut lui y être donné en tout ou en partie;

4° informer le requérant que sa demande relève davantage de la compétence d'un autre organisme ou est relative à un document produit par un autre organisme ou pour son compte;

5° informer le requérant que l'existence des renseignements demandés ne peut être confirmée;

6° informer le requérant qu'il s'agit d'un document auquel le chapitre II de la présente loi ne s'applique pas en vertu du deuxième alinéa de l'article 9;

7° informer le requérant que le tiers concerné par la demande sera avisé par avis public;

8° informer le requérant que l'organisme demande à la Commission de ne pas tenir compte de sa demande conformément à l'article 137.1.

Si le traitement de la demande dans le délai prévu par le premier alinéa ne lui paraît pas possible sans nuire au déroulement normal des activités de l'organisme public, le responsable peut, avant l'expiration de ce délai, le prolonger d'une période n'excédant pas 10 jours. Il doit alors en donner avis au requérant par écrit dans le délai prévu par le premier alinéa.

51. Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

137. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être revisée.

Avis en est donné à l'organisme public par la Commission.

Lorsque la demande de révision porte sur le refus de communiquer un renseignement fourni par un tiers, la Commission doit en donner avis au tiers concerné.

Lorsque la Commission, après avoir pris des moyens raisonnables pour aviser un tiers par la transmission d'un écrit, ne peut y parvenir, elle peut l'aviser autrement, notamment par avis public dans un journal diffusé dans la localité de la dernière adresse connue du tiers. S'il y a plus d'un tiers et que plus d'un avis est requis, les tiers ne sont réputés avisés qu'une fois diffusés tous les avis.

RLRQ, chapitre C-12

CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

9. Chacun a droit au respect du secret professionnel.

Toute personne tenue par la loi au secret professionnel et tout prêtre ou autre ministre du culte ne peuvent, même en justice, divulguer les renseignements confidentiels qui leur ont été révélés en raison de leur état ou profession, à moins qu'ils n'y soient autorisés par celui qui leur a fait ces confidences ou par une disposition expresse de la loi.

Le tribunal doit, d'office, assurer le respect du secret professionnel.



LE PROTECTEUR DU CITOYEN
Assemblée nationale
Québec

N° DE CONTRAT : 19-3400-02

Contrat de services juridiques

- ENTRE** Le PROTECTEUR DU CITOYEN, personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec en vertu de la *Loi sur le Protecteur du citoyen* (RLRQ, c. P-32), dont l'adresse est 800, place D'Youville, 19^e étage Québec (Québec) G1R 3P4, ici représenté par **M^{me} Marie Rinfret**, protectrice du citoyen.
- ET** Le PRESTATAIRE DE SERVICES, **LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.**, dont l'adresse est Complexe Jules-Dallaire, T3, 2820, boul. Laurier, 13^e étage, Québec (Québec) G1V 0C1, ici représenté par **M^e Michel Jolin**, avocat dûment autorisé.

1. ACCEPTATION DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le prestataire de services consent à fournir les services ci-après décrits. Le présent contrat ainsi que les documents afférents constituent l'entente entre les parties à toutes fins que de droit. En cas d'incompatibilité, les stipulations contenues au présent contrat auront préséance.

2. DESCRIPTION DES SERVICES



3. MODALITÉS

3.1 Montant du contrat

Le Protecteur du citoyen s'engage à verser au représentant du prestataire de services, M^e Michel Jolin, un tarif horaire de 300 \$ de l'heure.

Sauf indication contraire de la part du Protecteur du citoyen, M^e Jolin pourra déléguer le mandat ou une partie du mandat ou être assisté par un autre avocat, un stagiaire ou toute autre personne de son étude. Toutefois, leur taux horaire ne pourra excéder ceux prévus à l'annexe II du *Règlement sur les honoraires relatifs à certains services juridiques rendus à des organismes du gouvernement* (RLRQ, c. C-65.1, r. 7.3)

Les frais de déplacement, s'il y a lieu, sont remboursés selon la *Politique de gestion contractuelle concernant les frais de déplacement des personnes engagées à honoraires par certains organismes publics* du Conseil du trésor, à laquelle adhère volontairement le Protecteur du citoyen.

3.2 Conditions générales

3.2.1 Lois et règlements

Le prestataire de services s'engage à respecter, dans l'exécution du présent contrat, les lois et les règlements en vigueur au Québec applicables à l'exécution du présent contrat, notamment le *Règlement sur les contrats du Protecteur du citoyen* (entré en vigueur le 5 octobre 2017, par la décision 1927 du Bureau de l'Assemblée nationale). En cas de contestation, les tribunaux du Québec seront les seuls compétents.

3.2.2 Conflits d'intérêts, confidentialité et secret professionnels

En ce qui concerne le conflit d'intérêts, la confidentialité des travaux, des renseignements et documents ainsi que le secret professionnel, le prestataire de services déclare être régi, ainsi que les avocats ou stagiaires qui agiront en vertu du présent contrat, par la *Loi sur le Barreau* (RLRQ, c. B-1) et par le *Code de déontologie des avocats* (RLRQ, c. B-1, r.1), dont les dispositions s'imposent à lui d'office.

3.2.3 Responsabilité

- a) le prestataire de services sera responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses agents, ses représentants ou ses sous-traitants dans le cours ou à l'occasion de l'exécution du présent contrat, y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du contrat.
- b) le prestataire de services s'engage à indemniser, à protéger et à prendre fait et cause pour le Protecteur du citoyen relativement à tout recours, toute réclamation, toute demande, toute poursuite et autre procédure pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.

3.2.4 Taxes de vente

Le Protecteur du citoyen certifie que les services rendus publics et les biens achetés en vertu du présent contrat sont requis et payés par lui avec les deniers publics et sont assujettis à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS/TVH) et à la taxe de vente du Québec (TVQ).

TPS : 86951 5601 RT0031

TVQ : 1013476825TQ0001SS

3.2.5 Vérification

Le Protecteur du citoyen se réserve le droit de procéder à toute vérification des demandes de paiement.

Les demandes de paiement découlant de l'exécution du présent contrat peuvent faire l'objet d'une vérification par un vérificateur externe ou par le vérificateur interne du Protecteur du citoyen qui, à cette fin, ont notamment les pouvoirs de prendre connaissance de tous les registres et documents qu'ils jugent utiles à cette vérification et d'en faire un examen, et de réclamer tout montant payé qu'ils jugent non-conforme aux dispositions de ce contrat.

3.2.6 Remboursement de dette fiscale

Le prestataire de services déclare qu'il n'est redevable envers l'Agence du revenu du Québec d'aucun montant exigible en vertu d'une loi fiscale et s'engage à déclarer au Protecteur du citoyen l'exigibilité d'une telle dette qui pourrait survenir pendant la durée du présent contrat. Conformément à *Loi sur l'Agence du revenu du Québec* (RLRQ, c. A-7.003), lorsque le prestataire de services est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale, le Protecteur du citoyen pourra, s'il en est requis par l'Agence du revenu du Québec, transmettre à celle-ci la totalité ou une partie du montant payable en vertu du présent contrat afin qu'elle puisse affecter en tout ou en partie ce montant au paiement de cette dette.

3.2.7 Résiliation

- 3.2.7.1 Le Protecteur du citoyen se réserve le droit de résilier en tout temps le présent contrat sans qu'il soit nécessaire pour lui de motiver la résiliation.
- 3.2.7.2 Pour ce faire, le Protecteur du citoyen adresse un avis écrit de résiliation au prestataire de services. La résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par le prestataire de services.
- 3.2.7.3 Le prestataire de services aura alors droit aux frais, déboursés et sommes représentant la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de la résiliation du présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit et ce, à la condition qu'il remette l'intégralité des travaux déjà effectués au moment de la résiliation.

3.2.8 Avis

- 3.2.8.1 Tout avis requis en vertu du présent contrat doit être donné par écrit. L'avis est réputé avoir été donné au prestataire de services s'il a été expédié par courrier recommandé à sa dernière adresse connue au Québec, ou s'il lui a été livré par huissier ou messager.
- 3.2.8.2 S'il est adressé par courrier recommandé, l'avis est réputé avoir été reçu le troisième jour de sa date de mise à la poste. S'il est livré par huissier ou messager, l'avis est réputé avoir été reçu le jour de sa livraison.

3.2.9 Autre condition

Le présent contrat constitue la seule entente intervenue entre le Protecteur du citoyen et le prestataire de services et toute autre entente non reproduite au présent contrat est réputée nulle et sans effet.

3.3 Conditions de paiement

Le prestataire de services doit présenter une ou des factures précisant les services exécutés et indiquant le numéro du contrat.

Le responsable du contrat pour le Protecteur du citoyen confirmera l'exécution des services et sa satisfaction à l'égard de la qualité de ces services avant le paiement des factures présentées.

Il approuvera le remboursement des frais de déplacement prévus au paragraphe 3.1.

Le Protecteur du citoyen acquittera les sommes dues en vertu du paragraphe 3.1 dans les 30 jours de la réception de la facture.

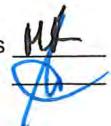
3.4 Durée du contrat

Le contrat prend effet le **18 septembre 2019** et se termine selon les termes exprimés à l'article 3.2.7.

4. RESPONSABLE DU CONTRAT

Le responsable du contrat pour le Protecteur du citoyen est ***M^e Hélène Vallières***, vice-protectrice Affaires institutionnelles et prévention. Elle peut être jointe par téléphone, aux heures normales de travail, au numéro 418 646-1462, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : helene.vallieres@protecteurducitoyen.qc.ca

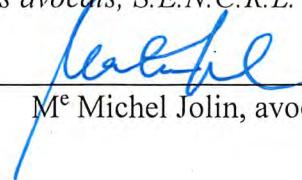
Le responsable du contrat pour le prestataire de services est ***M^e Michel Jolin***. Il peut être joint par téléphone, aux heures normales de travail, au numéro 418 650-7019, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : michel.jolin@langlois.ca



EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ :

Le PRESTATAIRE DE SERVICES

Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.

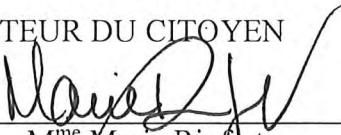


M^e Michel Jolin, avocat

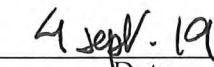


Date

Le PROTECTEUR DU CITOYEN



M^{me} Marie Rinfret
Protectrice du citoyen



Date

<input checked="" type="checkbox"/> Firme	<input type="checkbox"/> Individu	<input type="checkbox"/> Autres	N° de contrat
BUDGET		TYPE DE SERVICES	
Programme	Élément	Groupe	Catégorie
N° d'engagement budgétaire		C.R. 3400	

Original ressources financières Original fournisseur Copie direction

Contrat de services juridiques

- ENTRE** Le PROTECTEUR DU CITOYEN, personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec en vertu de la *Loi sur le Protecteur du citoyen* (RLRQ, c. P-32), dont l'adresse est 800, place D'Youville, 19^e étage Québec (Québec) G1R 3P4, ici représenté par M^{me} **Marie Rinfret**, protectrice du citoyen.
- ET** Le PRESTATAIRE DE SERVICES, **LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.**, dont l'adresse est 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, 20^e étage, Montréal (Québec) H3B 4W8, ici représenté par M^e **Bernard Jolin**, avocat dûment autorisé.

1. ACCEPTATION DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le prestataire de services consent à fournir les services ci-après décrits. Le présent contrat ainsi que les documents afférents constituent l'entente entre les parties à toutes fins que de droit. En cas d'incompatibilité, les stipulations contenues au présent contrat auront préséance.

2. DESCRIPTION DES SERVICES



3. MODALITÉS

3.1 Montant du contrat

Le Protecteur du citoyen s'engage à verser au représentant du prestataire de services, M^e Bernard Jolin, un tarif horaire de 300 \$ l'heure.

Sauf indication contraire de la part du Protecteur du citoyen, M^e Jolin pourra déléguer une partie du mandat ou être assisté par un autre avocat, un stagiaire ou toute autre personne de son étude. Toutefois, leur taux horaire ne pourra excéder ceux prévus à l'annexe II du *Règlement sur les honoraires relatifs à certains services juridiques rendus à des organismes du gouvernement* (RLRQ, c. C-65.1, r. 7.3).

Les frais de déplacement, s'il y a lieu, sont remboursés selon la *Politique de gestion contractuelle concernant les frais de déplacement des personnes engagées à honoraires par certains organismes publics* du Conseil du trésor, à laquelle adhère volontairement le Protecteur du citoyen.

3.2 Conditions générales

3.2.1 Lois et règlements

Le prestataire de services s'engage à respecter, dans l'exécution du présent contrat, les lois et les règlements en vigueur au Québec applicables à l'exécution du présent contrat, notamment le *Règlement sur les contrats du Protecteur du citoyen* (entré en vigueur le 5 octobre 2017, par la décision 1927 du Bureau de l'Assemblée nationale). En cas de contestation, les tribunaux du Québec seront les seuls compétents.

3.2.2 Conflits d'intérêts, confidentialité et secret professionnel

En ce qui concerne le conflit d'intérêts, la confidentialité des travaux, des renseignements et documents ainsi que le secret professionnel, le prestataire de services déclare être régi, ainsi que les avocats ou stagiaires qui agiront en vertu du présent contrat, par la *Loi sur le Barreau* (RLRQ, c. B-1) et par le *Code de déontologie des avocats* (RLRQ, c. B-1, r.1), dont les dispositions s'imposent à lui d'office.

3.2.3 Responsabilité

- a) le prestataire de services sera responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses agents, ses représentants ou ses sous-traitants dans le cours ou à l'occasion de l'exécution du présent contrat, y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du contrat.
- b) le prestataire de services s'engage à indemniser, à protéger et à prendre fait et cause pour le Protecteur du citoyen relativement à tout recours, toute réclamation, toute demande, toute poursuite et autre procédure pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.

3.2.4 Taxes de vente

Le Protecteur du citoyen certifie que les services rendus publics et les biens achetés en vertu du présent contrat sont requis et payés par lui avec les deniers publics et sont assujettis à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS/TVH) et à la taxe de vente du Québec (TVQ).

TPS : 86951 5601 RT0031

TVQ : 1013476825TQ0001SS

3.2.5 Vérification

Le Protecteur du citoyen se réserve le droit de procéder à toute vérification des demandes de paiement.

Les demandes de paiement découlant de l'exécution du présent contrat peuvent faire l'objet d'une vérification par un vérificateur externe ou par le vérificateur interne du Protecteur du citoyen qui, à cette fin, ont notamment les pouvoirs de prendre connaissance de tous les registres et documents qu'ils jugent utiles à cette vérification et d'en faire un examen, et de réclamer tout montant payé qu'ils jugent non conforme aux dispositions de ce contrat.

3.2.6 Remboursement de dette fiscale

Le prestataire de services déclare qu'il n'est redevable envers l'Agence du revenu du Québec d'aucun montant exigible en vertu d'une loi fiscale et s'engage à déclarer au Protecteur du citoyen l'exigibilité d'une telle dette qui pourrait survenir pendant la durée du présent contrat. Conformément à *Loi sur l'Agence du revenu du Québec* (RLRQ, c. A-7.003), lorsque le prestataire de services est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale, le Protecteur du citoyen pourra, s'il en est requis par l'Agence du revenu du Québec, transmettre à celle-ci la totalité ou une partie du montant payable en vertu du présent contrat afin qu'elle puisse affecter en tout ou en partie ce montant au paiement de cette dette.

3.2.7 Résiliation

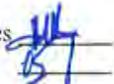
- 3.2.7.1 Le Protecteur du citoyen se réserve le droit de résilier en tout temps le présent contrat sans qu'il soit nécessaire pour lui de motiver la résiliation.
- 3.2.7.2 Pour ce faire, le Protecteur du citoyen adresse un avis écrit de résiliation au prestataire de services. La résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par le prestataire de services.
- 3.2.7.3 Le prestataire de services aura alors droit aux frais, déboursés et sommes représentant la valeur réelle des services rendus jusqu'à la date de la résiliation du présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit, et ce, à la condition qu'il remette l'intégralité des travaux déjà effectués au moment de la résiliation.

3.2.8 Avis

- 3.2.8.1 Tout avis requis en vertu du présent contrat doit être donné par écrit. L'avis est réputé avoir été donné au prestataire de services s'il a été expédié par courrier recommandé à sa dernière adresse connue au Québec, ou s'il lui a été livré par huissier ou messager.
- 3.2.8.2 S'il est adressé par courrier recommandé, l'avis est réputé avoir été reçu le troisième jour de sa date de mise à la poste. S'il est livré par huissier ou messager, l'avis est réputé avoir été reçu le jour de sa livraison.

3.2.9 Autre condition

Le présent contrat s'ajoute au contrat n° 19-3400-02 intervenu entre le Protecteur du citoyen et le prestataire de services (représenté par M^e Michel Jolin), pour des services professionnels de nature juridique, soit d'agir à titre d'avocat-conseil dans le cadre du dossier judiciaire 500-17-105950-185. Toute autre entente non reproduite au présent contrat est réputée nulle et sans effet.



3.3 Conditions de paiement

Le prestataire de services doit présenter une ou des factures précisant les services exécutés et indiquant le numéro du contrat.

Le responsable du contrat pour le Protecteur du citoyen confirmera l'exécution des services et sa satisfaction à l'égard de la qualité de ces services avant le paiement des factures présentées.

Il approuvera le remboursement des frais de déplacement prévus au paragraphe 3.1.

Le Protecteur du citoyen acquittera les sommes dues en vertu du paragraphe 3.1 dans les 30 jours de la réception de la facture.

3.4 Durée du contrat

Le contrat prend effet le **29 novembre 2019** et se termine selon les termes exprimés à l'article 3.2.7.

4. RESPONSABLE DU CONTRAT

Le responsable du contrat pour le Protecteur du citoyen est ***M^e Hélène Vallières***, vice-protectrice Affaires institutionnelles et prévention. Elle peut être jointe par téléphone, aux heures normales de travail, au numéro 418 646-1462, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : helene.vallieres@protecteurducitoyen.qc.ca

Le responsable du contrat pour le prestataire de services est ***M^e Bernard Jolin***. Il peut être joint par téléphone, aux heures normales de travail, au numéro 514 282-7849, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : bernard.jolin@langlois.ca

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ :

Le PRESTATAIRE DE SERVICES
LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.



Mme Bernard Jolin, avocat

4/12/19

Date

Le PROTECTEUR DU CITOYEN



Mme Marie Kinfret
Protectrice du citoyen

6/12/19

Date

<input checked="" type="checkbox"/> Firme	<input type="checkbox"/> Individu	<input type="checkbox"/> Autres	N° de contrat
BUDGET		TYPE DE SERVICES	
Programme ____	Élément ____	Groupe ____	Catégorie ____
N° d'engagement budgétaire _____		C.R. 3400	

Original ressources financières Original fournisseur Copie direction



PROTECTEUR
DU CITOYEN

N° DE CONTRAT : 19-3400-03

Contrat de services
 Auxiliaires Professionnels

Avenant

CONSIDÉRANT la signature du contrat 19-3400-03 entre le Protecteur du citoyen et la firme Langlois Avocats, S.E.N.C.R.L. en date du 6 décembre 2019 en vue de retenir les services de Maître Bernard Jolin



CONSIDÉRANT que Maître Bernard Jolin a été nommé juge à la Cour Supérieure le 14 décembre 2020 et qu'il y a lieu de le remplacer;

CONSIDÉRANT que l'avocate proposée correspond aux attentes du Protecteur du citoyen et que ce dernier accepte l'avocate proposée;

CONSIDÉTANT que le changement d'avocat s'effectuera à coûts nuls pour le Protecteur du citoyen pour ce qui est de la transition entre l'ancien avocat et la nouvelle avocate;

Il EST CONVENU que le Protecteur du citoyen accepte la nouvelle avocate proposée, Maître Paule Veilleux, en remplacement de Maître Bernard Jolin et ce, pour le même objet que le contrat 19-3400-03 signé entre les parties le 6 décembre 2019 et au même taux.

Tous les autres termes et conditions du contrat 19-3400-03 demeurent inchangés.

Initiales des parties:

Le PRESTATAIRE DE SERVICES

Maitre Paule Veilleux
paule.vcilleux@langlois.ca
418 650-7008

21/01/2021
Date

Le PROTECTEUR DU CITOYEN

Marie Rinfret
Protectrice du citoyen

21.01.2021

Date

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-4953015, Moulin, Caroline

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Moulin, Caroline	Montant	104.95
Numéro	88800	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-02-14	Objet	Bureau de Montréal et présence Cour supérieure
Date du rapport de frais	2019-02-13	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text" value="2019-02-21"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			104.95									
	1	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2019-02-11	Départ à 15 h 26 vers Montréal	21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
	2	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	11.70	2019-02-11	Nuitée au Square Philips (431898) petit-déj inclus (11 et 12 février	11.70	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
	3	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	28.60	2019-02-12	12 février : Cour supérieure AM et bureau de Mtl en PM et 13 février : bureau de Montréal	28.60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
	4	Aucun		43.10	2019-02-12	12 février et retour par le train de 16 h 40 le 13 février / arrivée vers 22 h	43.10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		

Allocation - Souper au Québec
lors de déplacement de plus d'un
jour

Rétablir Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5019001 Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5019001, Vallières, Hélène

* Indique un champ obligatoire

Informations générales

Nom	Vallières, Hélène	Montant	220.14
Numéro	77193	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-04-08	Objet	Cour supérieure Montréal (dossier TT)
Date du rapport de frais	2019-04-05	Annexes	<input type="button" value="+"/>
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text" value="2019-04-09"/> <input type="button" value=""/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Toujours vérifier

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			220.14									
	1	Aucun	Essence au Québec	61.84	2019-04-05	Essence	61.84	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
	2	Aucun	Stationnement au Québec	21.00	2019-04-04	Stationnement Cour	21.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
	3	Aucun	Stationnement au Québec	21.00	2019-04-05	Stationnement Cour	21.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
	4	Aucun	Fin 2025-03-31 ADM - Alloc forf 12 heures souper (dir. 6113, art.2.2d)	31.50	2019-04-03	Départ en auto vers Montréal (accompagnée de S. Julien)	31.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
				11.70	2019-04-03		11.70	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

		Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)			Nuitées au Square Phillips [437859] pour les nuits du 3 et 4 avril - petits déj. inclus							
5	Aucun	Fin 2025-03-31 ADM - Alloc forf 12 heures diner (dir. 6113, art.2.2d)	41.60	2019-04-04	Journée à la Cour supérieure le 4 et matinée du 5	41.60	<input type="checkbox"/>					
6	Aucun	Fin 2025-03-31 ADM - Alloc forf 12 heures souper (dir. 6113, art.2.2d)	31.50	2019-04-04	Souper à Montréal le 4 et retour le 5 en après-midi // arrivée à 17 h	31.50	<input type="checkbox"/>					

[Rétablir](#) [Enreg. \(k\)](#)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité

690 BOUL. RENE-LEVESQUE EST
QUEBEC, QC G1R 5A8
Federal GST# :889365821
Quebec Sales Tax (QST)# :1021523719

No Contrat locatn :
#ref. fac. :
Date de facturation :
N° de cpte :

9000-3452-8426
08/05/2019

Détails factur.		OTY/Par	Tarif	Montant
Description		2 DAY	73.45	146.90
TEMPS ET KILOMÉTRAGE				
FIV / VLF REC	2 DAY	1.57	3.14	3.14
FRAIS RÉCUPÉRATION PNEU / TRF	2 DAY	2.98	5.96	5.96
TAXE PRODUITS ET SERVICES / GST	PCT	5.00	7.80	7.80
TAXE DE VENTE DU QUÉBEC / QST	PCT	9.97	15.56	15.56
Sous-total				146.90

Facturé

PROTECTEUR DU CITOYEN
800, PLACE D'YOUVILLE, 19E ÉTAGE
QUEBEC, QC - G1R 3P4

Infos sur la location

Date/H départ
04/03/2019 12:53

Date/H arrivée
04/05/2019 12:30

Locataire

VALLIERES, HELENE

Véhicules location

Coul	N°d'imt	mod	N°unt	Mi/km	Loué	Ret
BLANC	FNV6249	QASH	7RP6BH	11,300	11,500	

JN1BJ1CR3KW313357

Infos réclamation

N°réclam.raprt police/BR Assuré

0

Date de perte Type de perte Veh.

Atelier répar.

Somme due (CAD)

179.36

Les frais tels que les tarifs de location, les frais de kilométrage, les taxes et majorations calculées selon un pourcentage fixe qui feront l'objet d'un partage entre différentes parties pourront être arrondis au cent supérieur ou inférieur le plus près de façon à ce que le total des fractions concorde avec le total du et/ou afin d'éviter les fractions de cent.

Pour les questions / la facturation / Conditions paiem

Tél.+1 4185236661

QCADMIN@EHI.COM

Paiement dû ds les 30 jours suivant la date facture.

Frais de retard de payment applicable.

Merci d'utiliser Enterprise

Remettre le détail du paiement

Remettre à

ENTERPRISE LOCATION D'AUTO
5830 COTE DE LIESSE STE 200
MONT-ROYAL, QC H4T 1B1

Somme due (CAD)

179.36

Payé par :

PROTECTEUR DU CITOYEN
800, PLACE D'YOUVILLE, 19E ÉTAGE
QUEBEC, QC G1R 3P4

N°de cpte	Accord de location	Montant	GPBR
		179.36	



PAR E-MAIL LE 08 AVR. 2019

A: **Le Protecteur Du Citoyen** Rés. #: 437859
 Attention: Diane Lefebvre
 800, Place D'Youville
 19e étage
 Quebec, QC G1R 3P4 Arrivée : 4/3/2019
 Départ : 4/5/2019 ✓
 Chambre : 0510

Groupe:

Compagnie: Le Protecteur Du Citoyen
 Nom: Helene Vallieres
 Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture #: 528256 ✓

Date	Description	Détail	Montant
4/3/2019	Chambre / Room	6 -0510	\$128.00
4/3/2019	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0510	4.48
4/3/2019	Chambre TPS / Room GST	6 -0510	6.62
4/3/2019	Chambre TVQ / Room PST	6 -0510	13.21
4/3/2019	Stationnement / Parking	-	25.00 ✓
4/3/2019	TPS, GST	-	1.25
4/3/2019	TVQ, PST	-	2.49
4/4/2019	Chambre / Room	6 -0510	128.00
4/4/2019	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0510	4.48
4/4/2019	Chambre TPS / Room GST	6 -0510	6.62
4/4/2019	Chambre TVQ / Room PST	6 -0510	13.21
4/4/2019	Stationnement / Parking	-	25.00 ✓
4/4/2019	TPS, GST	-	1.25
4/4/2019	TVQ, PST	-	2.49
Total:			362.10 ✓

Chambre TPS / Room GST	TPS/GST # : 801241126
Chambre TVQ / Room PST	TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001
Taxe Hébergement /Lodging Tax	
TPS, GST	
TVQ, PST	
Total Taxes	

04/08/2019

Page 1 / 1

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les réçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5289011 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5289011, Vallières, Hélène

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Vallières, Hélène	Montant	185.01
Numéro	77193	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-10-25	Objet	Présence à la Cour supérieure, pour dossier Tamara Thermitus, départ le 7 octobre, automobile louée, coucher Holiday Inn, retour le 8 octobre. (Stéphanie Julien était présente)
Date du rapport de frais	2019-10-09	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des réçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des réçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Désilets, Olivier			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Vérifier les frais | Traiter les exceptions | Revoir les ventilations | Réviser la taxe | Notes d'approbation (2) | Notes du vérificateur seulement (0)

Selection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD) frais	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			185.01									
	1	Aucun	Stationnement au Québec	21.00	2019-10-09	stationnement		21.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	2	Aucun	Essence au Québec	55.16	2019-10-09	essence		55.16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	3	Aucun	Autres (indiquer la nature de la dépense)	4.00	2019-10-09	voir courriel ci-joint		4.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	4	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	5.85	2019-10-07	coucher à l'hôtel		5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
				31.50	2019-10-07			31.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	

	5	Fin 2025-03-31 ADM - Alloc forf 12 heures souper (dir. 6113, art.2.2d)			souper du 7 octobre							
	6 Aucun	Fin 2025-03-31 ADM - Alloc forf 12 heures sans coucher (dir. 6113, art.2.2b)	67.50	2019-10-08	trois repas			67.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

[Rétablir](#) [Enreg. \(k\)](#)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



AVISGST/TPS 100361989RT0001
QST/TVQ 1000099321TQ0521PLEASE QUOTE THE INVOICE NUMBER ON ALL CORRESPONDENCE
VEUILLEZ INDICER LE N° DE FACTURE SUR TOUTE CORRESPONDANCE**INVOICE/FACTURE****951156334**

Out/Départ	07OCT19/1655	QC3	Class/Classe	E	km Out/km départ	21350
In/Retour	08OCT19/1630	QC3	Description	WHI CHEV IMPA 4DR	km In/km retour	21800
			Plate/Plaque	FMH2787		total km
			MVA	34831775		
			VIN	2G11Z5S3XK9140900		

PROTECTEUR DU CITOYEN

Attn VALLIERE,HELENE
800 PLACE D YOULLIVE
19E ETAGE
QUEBEC,QC,G1R3P4,CA

Account#/n° compte

AWD/BCD

PO/Bon de commande

Renter/Conducteur

VALLIERE,HELENE

Rental details/Détail de la location	Charges/Coûts
1 days/jours @ \$62.00	62.00
NET TIME AND MILEAGE/TEMPS ET KILOMÈTRES NETS	62.00
Subtotal	62.00
GST/TPS	3.10
QST/TVQ	6.18
Total charges / Charges totales	71.28
<i>On the road / Sur la route</i>	0.00
Net charges / Charges nettes	71.28
<i>Prepayment / Montant prépayé</i>	0.00
AMOUNT DUE / MONTANT DÛ	CAD
	71.28

PAYMENT IS DUE UPON RECEIPT / PAIEMENT DÛ SUR RÉCEPTION**AVIS**

PLEASE DETACH AND RETURN WITH YOUR PAYMENT / DÉCOUPER ICI ET RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT

FOR BILLING INQUIRIES/EN CAS DE QUESTIONS

Page 1 / 1

Avis Hilton

attn Charles Raymond

1100, Rene-Levesque Est, (Hilton Hotel)

Quebec

QC

ph./tel. 418-523-1075

fax 418-523-4051

PLEASE QUOTE THE INVOICE NUMBER ON ALL CORRESPONDENCE
VEUILLEZ INDICER LE N° DE FACTURE SUR TOUTE CORRESPONDANCE**951156334**Amount Due
Montant dû

CAD

71.28Amount Paid
Montant Versé**REMIT TO / DESTINATAIRE**

AvisCar Inc.

Sylvie Bélanger

575 Albert de Niverville, Dorval (QC) H4Y 1J3

ph./tel. (514) 633-7411 fax

PROTECTEUR DU CITOYEN

Account#/n° compte

AWD/BCD

Wizard#

\$\$



315 10-08-19

Le Protecteur du Citoyen Administration 800, place D'Youville, 19e étage Montreal,G1R 3P4 QC Canada Vallieres, Helene	No.Folio : [REDACTED] Numero de A/R : [REDACTED] Code de groupe : [REDACTED] Societe : Le Protecteur du Citoyen IHG Rewards : [REDACTED] No. Facture : 74507	No. Chambre : 926 Date d'arrivee : 10-07-19 Date de depart : 10-08-19 No. Conf. : 25003489 Code tarif : [REDACTED] No. Pages : 1 of 1
--	---	--

Date	Description	Charges	Paiements
10-07-19	Chambre / Room	158.00	
10-07-19	Taxe d'Hébergement / Lodging	5.53	
10-07-19	TPS / GST	8.18	
10-07-19	TVQ / QST	16.31	
10-07-19	Stationnement / Parking	25.22	
10-07-19	Stationnement TPS/ Parking GS	1.26	
10-07-19	Stationnement TVQ/ Parking P:	2.52	
Total		217.02	0.00
Balance		217.02	

Signature:

J'ai recu les produits et/ou services decrits ci-dessus. Je reconnais ma pleine et entiere responsabilite vis-à-vis du montant facture et conviens d'etre tenu personnellement responsable dans le cas ou la personne, la societe ou l'association susmentionnee, negligerait de s'acquitter du plein montant reclame.
 I have received the goods and / or services in the amount shown heron. I agree that my liability for this bill is not waived and agree to be held personally liable in the event that the indicated person, company, or associate fails to pay for any part or the full amount of these charges. If a credit card charge, I further agree to perform the obligations set forth in the cardholder's agreement with the issuer.

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5306780 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5306780, Vallières, Hélène

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Vallières, Hélène	Montant	110.45
Numéro	77193	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-11-07	Objet	Présence au bureau de Montréal, les 28 octobre et 29 octobre 2019, déplacement Via Rail, coucher à l'hôtel Square Phillips.
Date du rapport de frais	2019-10-30	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Désilets, Olivier			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Toujours vérifier

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			110.45									
	1	Aucun	Fin 2025-03-31 ADM - Alloc forf 12 heures diner (dir. 6113, art.2.2d)	41.60	2019-10-28	Deux diners, les 28 et 29 octobre		41.60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	2	Aucun	Fin 2025-03-31 ADM - Alloc forf 12 heures souper (dir. 6113, art.2.2d)	63.00	2019-10-29	Deux soupers, les 28 et 29 octobre, retour le 29 octobre à 20 h		63.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	3	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	5.85	2019-10-28	1 coucher à l'hôtel		5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	

[Rétablir](#) [Enreg. \(k\)](#)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: **Le Protecteur Du Citoyen**
800, Place D'Youville
19e étage
Quebec, QC G1R 3P4

Rés. #: 455080
Arrivée : 10/28/2019
Départ : 10/29/2019
Chambre : 0815

Groupe:

Compagnie: Le Protecteur Du Citoyen

Nom: Helene Vallieres

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture # : 551507

Date	Description	Détail	Montant
10/28/2019	Chambre / Room	6 -0815	\$148.00
10/28/2019	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0815	5.18
10/28/2019	Chambre TPS / Room GST	6 -0815	7.66
10/28/2019	Chambre TVQ / Room PST	6 -0815	15.28
Total:			176.12

Chambre TPS / Room GST	\$7.66	TPS/GST # : 801241126
Chambre TVQ / Room PST	\$15.28	TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001
Taxe Hébergement /Lodging Tax	\$5.18	
Total Taxes	\$28.12	

10/30/2019

Page 1 / 1

Francine Plante - Itinéraire et reçu VIA Rail | 28 octobre 2019 - Réservation : WGQ711

De : "VIA Rail Canada" <service@viarail.ca>
À : <francine.plante@protecteurducitoyen.qc.ca>
Date : 2019-10-18 08:46
Objet : Itinéraire et reçu VIA Rail | 28 octobre 2019 - Réservation : WGQ711

CONFIRMATION DE RÉSERVATION EN LIGNE - NON VALIDE POUR VOYAGER

Nous vous remercions d'avoir choisi
VIA Rail Canada.



CONFIRMATION DE RÉSERVATION: WGQ711

HELENE VALLIERES

IMPORTANT - VOUS AVEZ REÇU UNE CARTE D'EMBARQUEMENT ÉLECTRONIQUE POUR CHAQUE SEGMENT DE CE VOYAGE PAR COURRIEL(S) SÉPARÉ(S). Veuillez apporter toutes vos cartes d'embarquement électroniques lors de votre voyage et Veuillez lire attentivement cette confirmation de réservation car elle comporte des informations importantes.

Clients avec demandes de services spéciaux

VIA suggère à tous les clients avec des demandes de services spéciaux d'arriver tôt à leur gare de départ afin d'assurer un accès au bon quai de façon sûre et rapide. Veuillez valider les heures d'ouverture de nos gares compte tenu que certaines gares ouvrent 30 minutes avant l'arrivée du train.

ITINÉRAIRE # 1

TRAIN 35 | info

De : <u>SAINTE-FOY</u> Lun. 28 oct. 2019	Départ : 08:26
À : <u>MONTRÉAL</u> Lun. 28 oct. 2019	Arrivée : 11:35

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

ITINÉRAIRE # 2

TRAIN 26 | info

De : <u>MONTRÉAL</u> Mar. 29 oct. 2019	Départ : 16:40
À : <u>SAINTE-FOY</u> Mar. 29 oct. 2019	Arrivée : 20:01

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Travel Advisory! À compter du 29 octobre 2019, les cartes de crédit traditionnelles et prépayées (AMEX, Visa et MasterCard), ainsi que les cartes-cadeaux VIA Rail, seront les seules formes de paiement acceptées à bord des trains.

REÇU

RENSEIGNEMENTS SUR LE TARIF

HELENE VALLIERES (Adulte) 122,00 \$
 TARIF: 122,00 \$ T.P.S/T.V.H.: 6,10 \$ T.V.P.: 12,17 \$ TOTAL: 140,27 \$

RENSEIGNEMENTS SUR LES TAXES

Tarif taxable : 122,00 \$
 Numéro T.P.S/T.V.H. : 105521785RT001
 Numéro T.V.P. : 1001106674

PAIEMENT

DATE DE LA TRANSACTION : 18/10/2019

ITINÉRAIRE	PLAN TARIFAIRE	CONDITIONS- ÉCHANGE/REMBOURSEMENT
HELENE VALLIERES (Adulte)		
SAINTE-FOY / MONTRÉAL	ÉVASION	<u>Avant le départ</u> : Non remboursable, mais échangeable moyennant des frais de service de 35,50 \$ plus taxe(s) et toute différence de tarif applicable. <u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.
MONTRÉAL / SAINTE-FOY	ÉVASION	<u>Avant le départ</u> : Non remboursable, mais échangeable moyennant des frais de service de 25,50 \$ plus taxe(s) et toute différence de tarif applicable. <u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.

FRANCHISE DE BAGAGES*

Bagages à main

1 ARTICLE PERSONNEL

Max. 11,5 kg (25lb)
 Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po)

ET

1 GRAND ARTICLE

Max. 23 kg (50lb)
 Max. 158 cm linéaires (62 po li.)
 OU

2 PETITS ARTICLES

Max. 11,5 kg (25 lb) chacun
 Max. 54,5 x 39,5 x 23 cm (21,5 x 15,5 x 9 in) chacun

ARTICLE AVEC POIDS EXCÉDENTAIRE : Les articles de plus de 23 kg (50 lb) ne sont pas permis à bord.

ARTICLE SUPPLÉMENTAIRE : 1 article accepté Max 23 kg (50lb) 40 \$ (taxes incluses) par direction.

JEUNES (12-25) : 1 ARTICLE PERSONNEL Max. 11,5 kg (25lb) / Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po) ET 2 GRANDS ARTICLES Max. 23 kg (50 lb) chacun / Max. 158 cm linéaires (62 po li.) chacun.

Bagages enregistrés

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais Gérer les rapports de frais Recevoir les réçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5939548 Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5939548, Vallières, Hélène

* Indique un champ obligatoire

Informations générales

Nom	Vallières, Hélène	Montant	183.10
Numéro	77193	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2021-12-09	Objet	Présence au Tribunal à Montréal, dossier Tamara Thermitus
Date du rapport de frais	2021-12-02	Annexes	<input type="button" value="+"/>
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des réçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des réçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Toujours vérifier

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Réçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			183.10									
	1	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	11.70	2021-11-30	2 couchers au Holiday Inn de Montréal		11.70	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
	2	Aucun	Alloc appel téléphonique pers - 2 couchers et plus (dir. 61111, art. 16b)	4.90	2021-11-30	2 couchers au Holiday Inn de Montréal		4.90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
	3	Aucun	Fin 2025-03-31 ADM - Alloc forf 12 heures souper (dir. 6113, art.2.2d)	31.50	2021-11-30	Arrivée à Montréal à 18h:11, souper		31.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
	4	Aucun	Fin 2025-03-31 ADM - Alloc forf 12 heures sans coucher (dir. 6113, art.2.2b)	67.50	2021-12-01	3 repas		67.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
		Aucun		67.50	2021-12-02	3 repas, arrivée à Québec		67.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

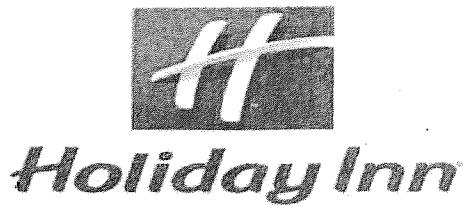
5

Fin 2025-03-31 ADM - Alloc forf 12 heures
sans coucher (dir. 6113, art.2.2b)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité





12-02-21

Le Protecteur du Citoyen	Folio No. :	[REDACTED]	Room No. : 627
Administration	A/R Number :	[REDACTED]	Arrival : 11-30-21
800, place D'Youville, 19e étage	Group Code :	[REDACTED]	Departure : 12-02-21 ✓
Montreal, G1R 3P4 QC	Company :	Le Protecteur du Citoyen	Conf. No. : 24544143
Canada	Facture No. :	77240 ✓	Rate Code : [REDACTED]
Vallieres, Helene			Page No. : 1 of 1

Date	Description	Charges	Credits
11-30-21	Chambre / Room	138.00	
11-30-21	Taxe d'Hébergement / Lodging	4.83	
11-30-21	TPS / GST	7.14	
11-30-21	TVQ / QST	14.25	
12-01-21	Chambre / Room	138.00	
12-01-21	Taxe d'Hébergement / Lodging	4.83	
12-01-21	TPS / GST	7.14	
12-01-21	TVQ / QST	14.25	
Total		328.44	0.00
Balance		328.44	

Signature:

J'ai recu les produits et/ou services decrits ci-dessus. Je reconnais ma pleine et entiere responsabilite vis-à-vis du montant facture et conviens d'etre tenu personnellement responsable dans le cas ou la personne, la societe ou l'association susmentionnee, negligerait de s'acquitter du plein montant reclame.
 I have received the goods and / or services in the amount shown heron. I agree that my liability for this bill is not waived and agree to be held personally liable in the event that the indicated person, company, or associate fails to pay for any part or the full amount of these charges. If a credit card charge, I further agree to perform the obligations set forth in the cardholder's agreement with the Issuer.

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-4995267, Albert, Mylène

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Albert, Mylène	Montant	93.25
Numéro	59878	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-03-21	Objet	Cour supérieure Montréal (dossier TT)
Date du rapport de frais	2019-03-20	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text" value="2019-03-27"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			93.25									
	1	Aucun	Stationnement au Québec	30.00	2019-03-20	Stationnement à la Gare du Palais		30.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	2	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2019-03-19	Départ à 15 h vers Montréal		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	3	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	5.85	2019-03-19	Nuitée au Square Phillips (435424) petit-déj inclus		5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	4	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	14.30	2019-03-20	Journée à Montréal		14.30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
		Aucun		21.55	2019-03-20			21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

5

Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour

Retour par le train de 16 h
arrivée vers 20 h 30



Rétablir **Enreg. (k)** **Retourner**

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: **Le Protecteur Du Citoyen** Rés. #: 435424
Attention: Diane Lefebvre Arrivée : 19/03/19
800, Place D'Youville Départ : 20/03/19
19e étage Chambre : 0312
Quebec, QC G1R 3P4

Groupe:

Compagnie:

Nom: Mylene Albert

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture # : 525003

Date	Description	Détail	Montant
19/03/19	Chambre / Room	6 -0312	\$128.00
19/03/19	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0312	4.48
19/03/19	Chambre TPS / Room GST	6 -0312	6.62
19/03/19	Chambre TVQ / Room PST	6 -0312	13.21
	Total:		152.31

Chambre TPS / Room GST	\$6.62	TPS/GST # : 801241126
Chambre TVQ / Room PST	\$13.21	TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001
Taxe Hébergement /Lodging Tax	\$4.48	
Total Taxes	\$24.31	

03/20/2019

Page 1 / 1

Vérification des frais

Connecté sous BELLU1205001 [X](#)

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-6545464 [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-6545464, Albert, Mylène

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Albert, Mylène	Montant	180.17
Numéro	59878	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2023-07-20	Objet	Déplacement à Montréal du dimanche 16 juillet 2023 (14h20) au 17 juillet 2023 (20:30) / Audition au Palais de justice de Mtl dans le dossier TT
Date du rapport de frais	2023-07-17	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Verreault, Jérôme			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant	Date des (CAD) frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			180.17									
	1	Aucun	Stationnement au Québec	21.46	2023-07-16	Gare de train de Ste-Foy Juil. 16 2023 15:12 - Juil. 17 2023 17:12		21.46	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe	Annexe 1
	2	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	28.50	2023-07-16	Déplacement à Montréal / Audition TT		28.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe	
	3	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	7.75	2023-07-16	Déplacement à Montréal / Audition TT		7.75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe	
	4	Aucun	Allocation - Déjeuner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	13.75	2023-07-17	Déplacement à Montréal / Audition TT		13.75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe	
		Aucun		18.90	2023-07-17			18.90	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	5	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour			Déplacement à Montréal / Audition TT					<input checked="" type="checkbox"/>		
	6	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	28.50	2023-07-17	Déplacement à Montréal / Audition TT		28.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	7	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	7.75	2023-07-17	Déplacement à Montréal / Audition TT		7.75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	8	Aucun	Indemnité kilométrage - Véhicule autorisé (Dir. 61111, art. 8a)	26.78	2023-07-16	Déplacement à Montréal / Audition TT		26.78	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	9	Aucun	Indemnité kilométrage - Véhicule autorisé (Dir. 61111, art. 8a)	26.78	2023-07-17	Déplacement à Montréal / Audition TT		26.78	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Rétablir Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: **Le Protecteur Du Citoyen**
800, Place D'Youville
19e étage
Quebec, QC G1R 3P4

Rés. # 532755
Arrivée : 7/16/2023
Départ : 7/17/2023
Chambre : 0305

Groupe:

Compagnie:

Nom: Mylene Albert

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture # : 650123 ✓

Date	Description	Détail	Montant
7/16/2023	Chambre / Room	6 -0305	\$166.00
7/16/2023	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0305	5.81
7/16/2023	Chambre TPS / Room GST	6 -0305	8.59
7/16/2023	Chambre TVQ / Room PST	6 -0305	17.14
Total:			197.54

Chambre TPS / Room GST \$8.59 TPS/GST # : 801241126
Chambre TVQ / Room PST \$17.14 TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001
Taxe Hébergement /Lodging Tax \$5.81
Total Taxes \$31.54

07/18/2023

Page 1 / 1

Louise La Rochelle

De: VIA Rail Canada <service@viarail.ca>
Envoyé: 15 juin 2023 14:17
À: Louise La Rochelle
Objet: COURRIEL EXTERNE : Itinéraire et reçu VIA Rail | 16 juillet 2023 - Réservation : ENF746

CONFIRMATION DE RÉSERVATION EN LIGNE - NON VALIDE POUR VOYAGER

Nous vous remercions d'avoir choisi
VIA Rail Canada.



CONFIRMATION DE RÉSERVATION: ENF746

MYLENE ALBERT

IMPORTANT - VOUS AVEZ REÇU UNE CARTE D'EMBARQUEMENT ÉLECTRONIQUE POUR CHAQUE SEGMENT DE CE VOYAGE PAR COURRIEL(S) SÉPARÉ(S). Veuillez apporter toutes vos cartes d'embarquement électroniques lors de votre voyage et Veuillez lire attentivement cette confirmation de réservation car elle comporte des informations importantes.

Clients avec demandes de services spéciaux

VIA suggère à tous les clients avec des demandes de services spéciaux d'arriver tôt à leur gare de départ afin d'assurer un accès au bon quai de façon sûre et rapide. Veuillez valider les heures d'ouverture de nos gares compte tenu que certaines gares ouvrent 30 minutes avant l'arrivée du train.

ITINÉRAIRE # 1

TRAIN 39 | info

De : SAINTE-FOY Dim. 16 juil. 2023 Départ : 15:26

À : MONTRÉAL Dim. 16 juil. 2023 Arrivée : 18:11

Classe : **Économie**

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Identification

Veuillez vous assurer de toujours avoir une pièce d'identité valide dont le nom correspond exactement à celui sur votre billet et dont la photo figurant sur la pièce d'identité vous ressemble. Un membre du personnel de VIA Rail vous la demandera à l'embarquement ou à bord, et ce, pour tous les passagers qui semblent avoir 12 ans ou plus.
Achat de billets de trains en ligne et Réservations

ITINÉRAIRE # 2

TRAIN 24 | info

De : MONTRÉAL Lun. 17 juil. 2023 Départ : 12:45

À : SAINTE-FOY Lun. 17 juil. 2023 Arrivée : 15:52

Classe : **Économie**

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Identification

Veuillez vous assurer de toujours avoir une pièce d'identité valide dont le nom correspond exactement à celui sur votre billet et dont la photo figurant sur la pièce d'identité vous ressemble. Un membre du personnel de VIA Rail vous la demandera à l'embarquement ou à bord, et ce, pour tous les passagers qui semblent avoir 12 ans ou plus.

Achat de billets de trains en ligne et Réservations

REÇU**RENSEIGNEMENTS SUR LE TARIF**

MYLENE ALBERT (Adulte)	146,20 \$
ID de l'entreprise/l'organisation qui correspond à une pièce d'identité avec photo émise par le gouv. au nom du passager requise sur demande de VIA.	
TARIF: 146,20 \$ ✓ T.P.S/T.V.H.: 7,31 \$	T.V.P.: 14,58 \$
TOTAL: 168,09 \$	

RENSEIGNEMENTS SUR LES TAXES

Tarif taxable : 146,20 \$
 Numéro T.P.S/T.V.H. : 105521785RT001
 Numéro T.V.P. : 1001106674

PAIEMENT

DATE DE LA TRANSACTION : 15/06/2023

ITINÉRAIRE	PLAN TARIFAIRE	CONDITIONS-ÉCHANGE/REMBOURSEMENT
MYLENE ALBERT (Adulte)		<p><u>Avant le départ</u> : Échangeable et remboursable moyennant des frais de service de 21,50 \$ plus taxe(s) applicable(s). Une différence de tarif peut s'appliquer en cas d'échange.</p> <p><u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.</p>
SAINTE-FOY / MONTRÉAL	ÉCONOMIE	<p><u>Avant le départ</u> : Échangeable et remboursable moyennant des frais de service de 21,50 \$ plus taxe(s) applicable(s). Une différence de tarif peut s'appliquer en cas d'échange.</p> <p><u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.</p>
MONTRÉAL / SAINTE-FOY	ÉCONOMIE	<p><u>Avant le départ</u> : Échangeable et remboursable moyennant des frais de service de 21,50 \$ plus taxe(s) applicable(s). Une différence de tarif peut s'appliquer en cas d'échange.</p> <p><u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.</p>

FRANCHISE DE BAGAGES***Bagages à main**

1 ARTICLE PERSONNEL
 Max. 11,5 kg (25lb)
 Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po)

ET

1 GRAND ARTICLE
 Max. 23 kg (50lb)
 Max. 158 cm linéaires (62 po li.)
 OU

2 PETITS ARTICLES
 Max. 11,5 kg (25 lb) chacun
 Max. 54,5 x 39,5 x 23 cm (21,5 x 15,5 x 9 in) chacun

ARTICLE AVEC POIDS EXCÉDENTAIRE : Les articles de plus de 23 kg (50 lb) ne sont pas permis à bord.

ARTICLE SUPPLÉMENTAIRE : 1 article accepté Max 23 kg (50lb) 40 \$ (taxes incluses) par direction.

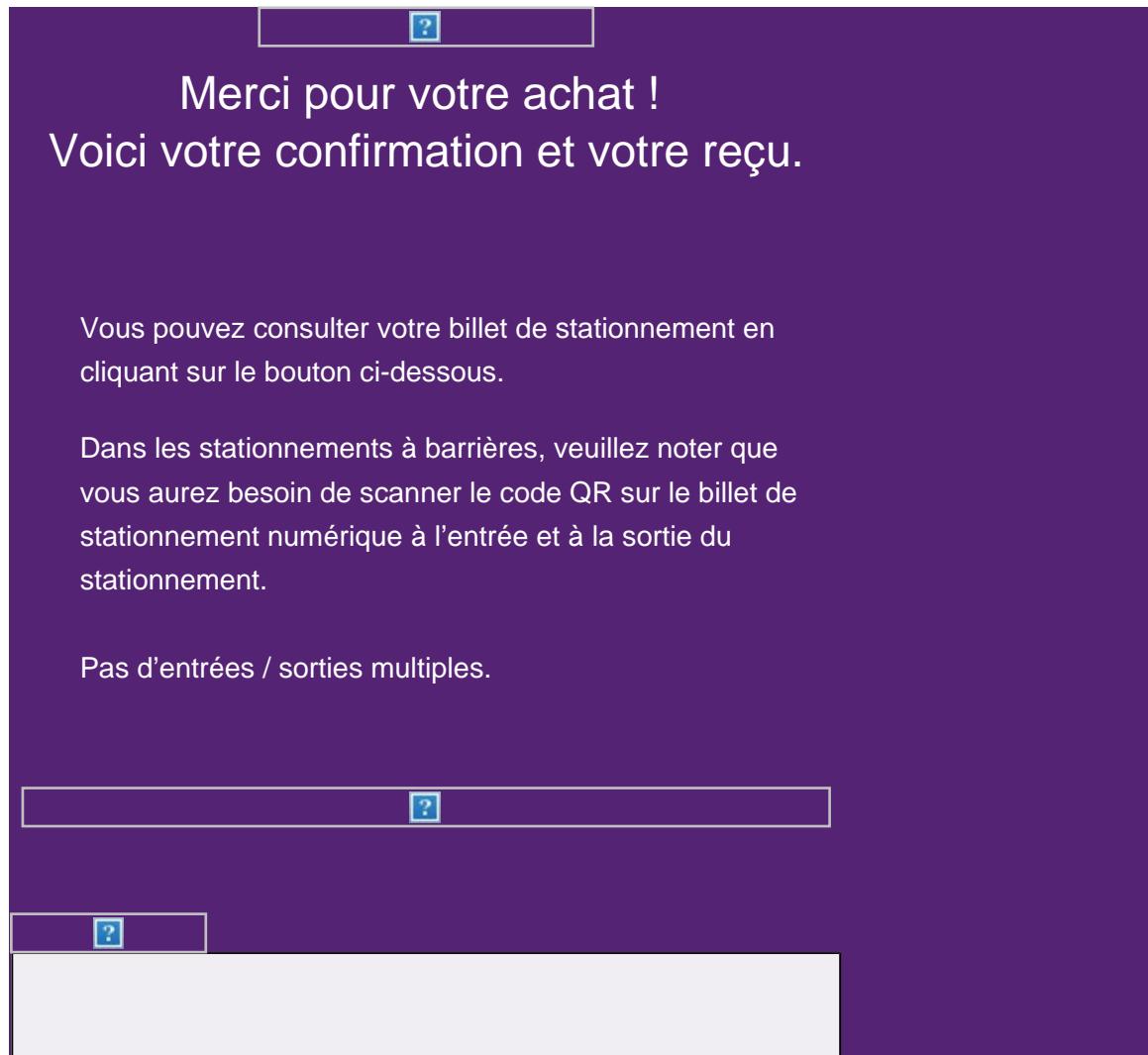
JEUNES (12-25) : 1 ARTICLE PERSONNEL Max. 11,5 kg (25lb) / Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x

De : [Mylène Albert](#)
À : [Mylène Albert](#)
Objet : COURRIEL EXTERNE : Fwd: Stationnement: VIA Rail Sainte-Foy 124934363 TARIF - RATE
Date : 16 juillet 2023 15:21:45
Pièces jointes : [INDIGO-neo-header.png](#)
[OBTENIR-MON-BILLET-DE-STATIONNEMENT-button.png](#)
[stamp-top.png](#)
[stamp-bottom.png](#)
[INDIGO-neo-footer.png](#)

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: noreplycanada@parkindigo.com
Date: 16 juillet 2023 à 15:13:53 HAE
À: MYLENE ALBERT [REDACTED]
Objet: Stationnement: VIA Rail Sainte-Foy 124934363 TARIF - RATE



DÉTAILS DE VOTRE ACHAT

STATIONNEMENT : VIA RAIL SAINTE-FOY, 3255,
CHEMIN DE LA GARE,
QUÉBEC, QC G1W 3A8

VOTRE ACHAT
EFFECTUÉ LE : DIMANCHE 16 JUILLET 2023
15:13

NUMÉRO DE
TRANSACTION : 124934363

MONTANT TOTAL
PAYÉ : **21,46 \$**

DIMANCHE 16 JUILLET
2023 15:12

au

LUNDI 17 JUILLET 2023
17:12



DURÉE	DESCRIPTION MONTANT
JUIL. 16 2023 15:12 - JUIL. 17 2023 17:12	21,00 \$

ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES	MONTANT
FRAIS DE SERVICE	0,25 \$
FRAIS DE TRANSACTION	0,21 \$
INCLUANT LA GST @ 5.000%	0,93 \$
INCLUANT LA QST @ 9.975%	1,86 \$

CODE PROMOTIONNEL : AUCUN MONTANT : AUCUN

NUMÉRO DE CARTE AUCUN

NUMÉRO DE TVA 120996095

NUMÉRO DE TVA 2 1003421861

© Indigo Parc Canada inc. Tous droits réservés.



ATTENTION : CE COURRIEL PROVIENT DE L'EXTÉRIEUR

Soyez vigilant avec les liens et pièces jointes et ne transmettez jamais des informations confidentielles si vous

ne connaissez pas l'expéditeur du courriel.



LE PROTECTEUR DU CITOYEN

Assemblée nationale
Québec

**CONFIRMATION DE LA
RÉSERVATION D'HÉBERGEMENT**

Veuillez SVP remettre une copie de la facture au moment du départ

Établissement hôtelier : Le Dauphin Montréal Centre-Ville	Ministère / Organisme (acquéreur) : Le Protecteur du citoyen
Adresse : 1025, rue De Bleury, Montréal P.Q. H2Z 1M7	Nom et adresse de facturation :
Sans frais : [REDACTED]	Administration 800, place D'Youville, 19 ^e étage Québec (Québec) G1R 3P4 Ou facturation@protecteurducitoyen.qc.ca
N° téléphone : (514) 788-3888	N° téléphone : (418) 643-2688
N° télécopieur : Courriel : mtl@hoteldauphin.ca	N° télécopieur : (418) 643-8759
Tarif gouvernemental Québec : 106 \$ Tarif gouvernemental Montréal : 126 \$ basse saison 138 \$ haute saison Pour autres régions ou détails : voir Frais de déplacement – Tableau synthèse à la rubrique Frais de déplacement Montant de la réservation : 151 \$ la nuit + taxes 28.69 \$ = 179.69 \$ pour 1 nuit ((autorisation requise du gestionnaire si dépassement du tarif gouvernemental))	

APPLICATION DE LA TPS ET DE LA TVQ : Les services requis et payés par le Protecteur du citoyen avec les deniers publics pour son utilisation propre seront assujettis aux taxes de vente applicables (taxe de vente du Québec (TVQ) et taxe sur les produits et services (TPS) ou, le cas échéant, taxe de vente harmonisée (TVH) et, par conséquent, ces taxes devront être facturées et devront apparaître séparément sur la facture.

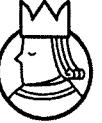
STATIONNEMENT FACTURÉ À L'ORGANISME, S'IL Y A LIEU

Description : 1 chambre pour 1 personne pour 1 nuit			
Date de séjour :	Du lundi 12 février 2024	Au mardi 13 février 2024	
Nombre de personnes : 1			
Noms : Mylène Albert [REDACTED] [REDACTED]	Noms : [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]		
Pour enquête <input type="checkbox"/>	Pour formation <input type="checkbox"/>	Autre <input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Travail au Palais de justice de Montréal

N° de réservation de l'établissement hôtelier : 66747-1	N° d'annulation de l'établissement hôtelier : Cliquez ici pour entrer du texte.
---	--

Signature de la personne autorisée

Date



LE DAUPHIN

MONTRÉAL CENTRE-VILLE

CONFIRMATION DU SÉJOUR

Gouvernement Provincial
Mylène Albert

„ „

COURRIEL: Louise.larochelle@protecteurducitoyen.com
TÉLÉPHONE: 4186432688

No CONFIRMATION: **66747-1**

Cher(ère) Mylène Albert

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à Hôtel Le Dauphin Montréal Centre-Ville et il nous fait plaisir de confirmer votre réservation telle qu'effectuée le: 08/02/2024

HÉBERGEMENT

ARRIVÉE: lundi 12 février 2024

DÉPART : mardi 13 février 2024

NOMBRE DE NUITÉE(S) : 1

#OCCUPANT(S) : 1 adultes + 0 ado + 0 enfant

TYPE DE CHAMBRE :

Chambre Standard avec un lit King

TARIFICATION

TARIF JOURNALIER DE LA CHAMBRE :	151.00 \$	AUTRES FRAIS :	0.00 \$
TOTAL DU TARIF DE LA CHAMBRE :	151.00 \$	TAXES :	28.69 \$
TOTAL TARIF DU FORFAIT :	0.00 \$	SOUS-TOTAL (CAD) :	179.69 \$

PRÉPAIEMENT :

0.00 \$

POLITIQUE D'ANNULATION

Votre carte de crédit servira à garantir votre réservation. Une autorisation préalable sera prise sur votre carte 48 heures avant l'arrivée. Si l'opération est refusée, votre réservation sera automatiquement annulée. Notre politique d'annulation est de 48 heures avant l'arrivée. Nous facturons la première nuit du séjour pour toute annulation effectuée après ce délai.

De : Mylène Albert [REDACTED]
Envoyé : 16 février 2024 16:33
À : Mylène Albert <mylene.albert@protecteurducitoyen.qc.ca>

Objet : COURRIEL EXTERNE : Fwd: Stationnement: VIA Rail Sainte-Foy 124938217 TARIF - RATE

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: Indigo Park Canada <noreplycanada@indigoneo.ca>

Date: 12 février 2024 à 12:36:40 HNE

À: MYLENE ALBERT [REDACTED]

Objet: Stationnement: VIA Rail Sainte-Foy 124938217 TARIF - RATE

Merci pour votre achat !

Voici votre confirmation et votre reçu.

Vous pouvez consulter votre billet de stationnement en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Dans les stationnements à barrières, veuillez noter que vous aurez besoin de scanner le code QR sur le billet de stationnement numérique à l'entrée et à la sortie du stationnement.

Pas d'entrées / sorties multiples.



DÉTAILS DE VOTRE ACHAT

STATIONNEMENT : VIA RAIL SAINTE-FOY, 3255,
CHEMIN DE LA GARE,
QUÉBEC, QC G1W 3A8

VOTRE ACHAT
EFFECTUÉ LE : 02/12/2024 12:36

NUMÉRO DE
TRANSACTION : 124938217

MONTANT TOTAL
PAYÉ : **27.62 \$**

02/12/2024 12:35 au 02/13/2024 16:35

Temps	Tarif	Montant
12,février,2024 12:35 - 13,février,2024 16:35	Tarif / Rate	27,00 \$

Frais de Service	0.35 \$
Frais de Transaction	0.27 \$

Incluant la GST @ 5.000%	1.20 \$
Incluant la QST @ 9.975%	2.40 \$

Code promotionnel : **Montant :**

NUMÉRO DE CARTE

NUMÉRO DE TVA 120996095

NUMÉRO DE TVA 2 1003421861

© Indigo Parc Canada inc. Tous droits réservés.

ATTENTION : CE COURRIEL PROVIENT DE L'EXTÉRIEUR

Soyez vigilant avec les liens et pièces jointes et ne transmettez jamais des informations confidentielles si vous ne connaissez pas l'expéditeur du courriel.

Avis de confidentialité

Ce courriel est à l'usage exclusif de son destinataire et peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés par la loi. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce message, prenez note que toute distribution, reproduction ou autre utilisation non autorisée du présent courriel sont strictement interdites. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire.

Avis de confidentialité

Ce courriel est à l'usage exclusif de son destinataire et peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés par la loi. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce message, prenez note que toute distribution, reproduction ou autre utilisation non autorisée du présent courriel sont strictement interdites. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire.

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-7022090 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-7022090, Albert, Mylène

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Albert, Mylène	Montant	155.67
Numéro	59878	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2024-03-18	Objet	Déplacement MTL - 12 au 13 février 2024 - Audition à la Cour d'appel dans le dossier TT
Date du rapport de frais	2024-02-13	Annexes	3
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie		
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier		
Statut du rapport	Payé		
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé <input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Toujours vérifier](#)

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(4\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			155.67									
	1	Aucun	Stationnement au Québec	27.62	2024-02-12	Stationnement à la gare de train de Ste-Foy		27.62	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	2	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	37.80	2024-02-12	Train à 13h05 le 12 février/Départ du domicile à 11h45 le 12 février/Retour à 17h00 le 13 février		37.80	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	3	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	28.50	2024-02-12	Souper 12 février 2024/Retour à la maison le 13 février à 17h00		28.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	4	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	7.75	2024-02-12			7.75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

					Départ 12 février 2024 11h45/Retour à la maison le 13 février à 17h00/Hôtel Le Dauphin					
5	Aucun	Indemnité kilométrage - Véhicule autorisé (Dir. 61111, art. 8a)	27.00	2024-02-12	Déplacement de la maison à la gare de train de Ste-Foy	27.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Aucun	Indemnité kilométrage - Véhicule autorisé (Dir. 61111, art. 8a)	27.00	2024-02-13	Déplacement de la gare de tain vers la maison	27.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Rétablissement Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-8607546 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-8607546, Albert, Mylène

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Albert, Mylène	Montant	372.89
Numéro	59878	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2025-11-14	Objet	MTL pour audition avec SJ, du 2025-11-03 au 2025-11-07 - covoiturage
Date du rapport de frais	2025-11-07	Annexes	3
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>
Dernière vérification par	Bouchard, Caroline		
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier		
Statut du rapport	Payé		
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé <input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Toujours vérifier](#)

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			372.89									
	1	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	31.00	2025-11-03	4 nuitées - Novotel		31.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	2	Aucun	Alloc appel téléphonique pers - 2 couchers et plus (dir. 61111, art. 16b)	9.80	2025-11-03	4 nuitées		9.80	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	3	Aucun	Allocation - Déjeuner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	59.80	2025-11-04	4 repas		59.80	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	4	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	103.00	2025-11-03	5 repas		103.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	5	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	124.40	2025-11-03	4 repas		124.40	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	6	Aucun	Indemnité kilométrage - Véhicule autorisé (Dir. 61111, art. 8a)	44.89	2025-11-03	les 20251103 et 07 -- 2*34.8 km -- Rejoindre SJ à Donnacona pour covoiturage et retour à la résidence		44.89	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



NOVOTEL

MONTRÉAL CENTRE

INVOICE

Lucie Belanger	No chambre	407
Canada	Arrivée	11-03-25
	Départ	11-07-25
	No confirmation	116146540
	No folio	[REDACTED]
	No caissier	521
Compagnie	Réservé par	-
Groupe	Référence spéciale	
Client	No page	1 de 2

Date	Description	Charges	Crédits
11-03-25	Charge chambre	159.00	
11-03-25	Taxe de séjour 3.50%	5.57	
11-03-25	TPS 5%	8.23	
11-03-25	TVQ 9.975%	16.42	
11-04-25	Charge chambre	159.00	
11-04-25	Taxe de séjour 3.50%	5.57	
11-04-25	TPS 5%	8.23	
11-04-25	TVQ 9.975%	16.42	
11-05-25	Charge chambre	159.00	
11-05-25	Taxe de séjour 3.50%	5.57	
11-05-25	TPS 5%	8.23	
11-05-25	TVQ 9.975%	16.42	
11-06-25	Charge chambre	159.00	
11-06-25	Taxe de séjour 3.50%	5.57	
11-06-25	TPS 5%	8.23	
11-06-25	TVQ 9.975%	16.42	
11-07-25	Mastercard		756.88
	[REDACTED]		

Sommaire des taxes

GST# 131263220RT	QST# 1011815801	Total des charges	756.88
GST Acco.	32.92	QST Acco.	65.68
GST F&B	0.00	QST F&B	0.00
GST Misc.	0.00	QST Misc.	0.00
Balance			0.00

J'accepte d'être personnellement responsable du paiement de ce compte et, si la personne, la société ou l'association indiquée ne règle pas le problème dans un délai raisonnable, ma responsabilité en matière de paiement devrait être conjointe et solidaire avec cette personne, cette société ou cette association.

NOVOTEL

MONTRÉAL CENTRE

INVOICE

Lucie Belanger	No chambre	407
Canada	Arrivée	11-03-25
	Départ	11-07-25
	No confirmation	116146540
	No folio	[REDACTED]
	No caissier	521
Compagnie	Réservé par	-
Groupe	Référence spéciale	
Client	No page	2 de 2
LANGLOIS		
Albert, Mylene		

ID marchand	No carte de crédit	[REDACTED]
ID transaction	Date d'expiration	XX/XX
Code d'approbation	Méthode de capture	Manual
Montant approuvé	Montant de la transaction	756.88

J'accepte d'être personnellement responsable du paiement de ce compte et, si la personne, la société ou l'association indiquée ne règle pas le problème dans un délai raisonnable, ma responsabilité en matière de paiement devrait être conjointe et solidaire avec cette personne, cette société ou cette association.

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-8640132 Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-8640132, Albert, Mylène

* Indique un champ obligatoire

Informations générales

Nom	Albert, Mylène	Montant	183.18
Numéro	59878	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2025-12-08	Objet	MTL audition avec SJ, Départ 20251123 14h30 Retour 20251124 22h30- Train
Date du rapport de frais	2025-11-24	Annexes	3
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>
Dernière vérification par	Bouchard, Caroline		
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier		
Statut du rapport	Payé		
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé <input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Toujours vérifier

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			183.18									
	1	Aucun	Stationnement au Québec	32.00	2025-11-23	les 23 et 24		32.00	<input type="checkbox"/>				
	2	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 6111, art 16)	7.75	2025-11-23	1 nuitée - Square Phillips - Déjeuner inclus		7.75	<input type="checkbox"/>				
	3	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	20.60	2025-11-24	1 repas		20.60	<input type="checkbox"/>				
	4	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	62.20	2025-11-23	2 repas		62.20	<input type="checkbox"/>				
		Aucun		60.63	2025-11-23			60.63	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

5

Indemnité kilométrage - Véhicule autorisé (Dir. 61111, art. 8a)

De la résidence à la gare -
aller/retour - 2x47km



Rétablir Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: Mylene Albert



Rés. # 613388
Arrivée : 11/23/2025
Départ : 11/24/2025
Chambre : 0707

Groupe:

Compagnie:

Nom: Mylene Albert

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture # : 764705

Date	Description	Détail	Montant
11/23/2025	Chambre / Room	6 -0707	\$161.00
11/23/2025	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0707	5.64
11/23/2025	Chambre TPS / Room GST	6 -0707	8.33
11/23/2025	Chambre TVQ / Room PST	6 -0707	16.62
Total:			191.59

Total Taxes

TPS/GST # : 801241126
\$0.00 TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001

11/24/2025

Page 1 / 1

De : [Mylène Albert](#)
À : [Mylène Albert](#)
Objet : Fwd: Stationnement: VIA Rail Sainte-Foy 124958987 Tarif
Date : 23 novembre 2025 22:19:58
Pièces jointes : [Logo-Indigo.png](#)

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: Indigo Park Canada <noreplycanada@indigoneo.ca>
Date: 23 novembre 2025 à 15:06:00 HNE
À: [REDACTED]
Objet: Stationnement: VIA Rail Sainte-Foy 124958987 Tarif

[REDACTED]

[REDACTED] ? [REDACTED]

Merci d'avoir choisi Indigo!

Ce reçu de transaction fournit les détails relatifs à votre achat ainsi que toute information utile à votre visite. Nous vous invitons à conserver ce document si vous avez besoin d'assistance.

Informations

Transaction: **124958987**

Plaque d'immatriculation: [REDACTED]

Emplacement: **VIA Rail Sainte-Foy**
3255, Chemin de la Gare
Québec, QC G1W 3A8

Début Dimanche 23 Novembre 2025
15:04

Fin Lundi 24 Novembre 2025
21:30

Details de votre achat

Total **32,00 \$**

Tarif (Tx incl.)

dimanche 23 novembre 2025 15:04 Tarif	16,00 \$
- dimanche 23 novembre 2025	
23:59	
lundi 24 novembre 2025 00:00 - Tarif	16,00 \$
lundi 24 novembre 2025 21:30	

TPS 5.000%	1,39 \$
TVQ 9.975%	2,78 \$

Montant payé: **32,00 \$**

Fait le:

Dimanche 23 Novembre 2025 15:05

Méthode de paiement:



Numéro de carte:

TVA# 120996095
TVA2# 1003421861

[LinkedIn](#) | [Instagram](#)

[Conditions de ventes](#) | [Vie privée](#) | [Aide & Contact](#)

Indigo Parc Canada Inc. | 1 Place Ville Marie, Bureau 1130, Montréal, Québec H3B 2A7 | 2025 Tous droits réservés

De : [VIA Rail Canada](#)
À : [Lucie Bélanger](#)
Objet : Confirmation de réservation | 23 novembre 2025 - N8NYS7
Date : 13 novembre 2025 08:22:33
Pièces jointes : [N8NYS7_P2_251113082137523.pdf](#)
[N8NYS7_P1_251113082137523.pdf](#)



Confirmation de réservation et carte d'embarquement

Bonjour **Lucie Bélanger**,

Voici tous les détails de votre prochain voyage.

Merci d'avoir choisi VIA Rail et au plaisir de vous accueillir à bord!

N° de réservation N8NYS7

Date de réservation : Jeudi 13 novembre 2025

Nom du contact principal : Lucie Bélanger

Accès à votre réservation en tout temps

Vous souhaitez vous offrir un surclassement ou changer vos plans? Consultez et modifiez votre réservation quand bon vous semble. Veuillez noter que toute personne figurant dans cette réservation peut également la consulter et la modifier.

Voir/Modifier votre réservation

Une identification est requise. Le passager doit présenter les pièces d'identité suivantes à la demande du personnel de VIA Rail, y compris à bord des trains VIA Rail :

- Une pièce d'identité d'entreprise ou d'employé ou une preuve d'adhésion
- Une pièce d'identité valide avec photo émise par une autorité gouvernementale.

Reçu – N° de réservation : N8NYS7

Sainte-Foy - Montréal / Aller-retour / 2 passagers

Départ | dim. 23 nov. | SFOY MTRL

	Mylène Albert - Adulte	
	Tarif Économie	73,68 \$
	Siège : 7B	—
	Aucun bagage à main additionnel	—
	Stéphanie Julien - Adulte	
	Tarif Économie	73,68 \$
	Siège : 10B	—
	Aucun bagage à main additionnel	—
	Départ	147,36 \$

Retour | lun. 24 nov. | MTRL SFOY

	Mylène Albert - Adulte	
	Tarif Économie Plus	56,29 \$
	Siège : 11B	—
	Siège sélectionné	0,00 \$
	Aucun bagage à main additionnel	—
	Stéphanie Julien - Adulte	
	Tarif Économie Plus	56,29 \$
	Siège : 11A	—
	Siège sélectionné	0,00 \$
	Aucun bagage à main additionnel	—
	Retour	112,58 \$

Sous-total	259,94 \$
TPS	13,00 \$
TVQ	25,93 \$
Grand total	298,87 \$

Sommaire passager

Mylène Albert (Adulte)

SFOY **MTRL** / **MTRL** **SFOY**

N° de billet : N8NYS7-P1-ST-1

Stéphanie Julien (Adulte)

SFOY **MTRL** / **MTRL** **SFOY**

N° de billet : N8NYS7-P2-ST-1

Informations sur le paiement

N° de facture : N8NYS7-1

Date de la transaction: 2025-11-13



298,87 \$

Numéros d'inscription

TPS/TVH : 105521785 RT0001

TVQ : 1001106674 TQ0001

Modalités de remboursement/d'échange

Plan tarifaire

Tarif Économie

Avant le départ :

Échangeable moyennant des frais de service de 25 % du tarif (minimum de 20 \$) par passager et par segment plus taxe(s) applicable(s). Une différence de tarif peut aussi s'appliquer en cas d'échange.

Remboursable moyennant des frais de service de 50 % du tarif (minimum de 20 \$) par passager et par segment plus taxe(s) applicable(s).

Après le départ :

Non échangeable et non remboursable.

Tarif Économie Plus

Avant le départ :

Échangeable sans frais de service. Une différence de tarif peut s'appliquer.

Remboursable en totalité sans frais de service.

Après le départ :

Non échangeable et non remboursable.

Réservation sans risque*

Remboursement intégral si la réservation est annulée en ligne dans les 24 heures suivant la réservation initiale et avant le départ prévu du train, selon la première éventualité.

*Ne s'applique pas aux réservations de groupe, de voiture nolisée et/ou d'espace nolisé.

[Voir les règles tarifaires spécifiques à votre voyage](#)

[Savoir comment modifier et annuler votre réservation](#)

À savoir avant de partir

Bagages



Accédez à votre réservation pour obtenir les informations de voyage dont vous avez besoin :

- Vérifier les détails de votre voyage
- Voir votre siège
- Ajouter des bagages
- Obtenir des informations sur votre gare

[Afficher votre réservation](#)

Votre franchise de bagages

Avant votre départ, veuillez lire attentivement notre politique de bagages puisque celle-ci comporte des renseignements importants sur les bagages à main, les bagages enregistrés et les articles spéciaux.

Rappel pour les passagers voyageant dans le corridor Québec-Windsor : vous devez déclarer, avant d'arriver à la gare, tout bagage à main supplémentaire que vous prévoyez emporter avec vous afin de vous assurer qu'un emplacement lui sera réservé. VIA Rail ne peut garantir qu'il sera autorisé à bord s'il n'est pas déjà spécifié dans votre réservation (et les frais applicables payés, s'il y a lieu). En déclarant vos bagages supplémentaires à l'avance, vous éviterez également les éventuels désagréments de devoir passer par des étapes additionnelles de validation et de paiement. Pour déclarer un bagage à main supplémentaire maintenant, connectez-vous à votre [profil VIA](#). Si vous n'avez pas de profil, veuillez entrer le [numéro de confirmation de votre réservation](#) et suivre les instructions.

Combien de temps avant le départ faut-il se présenter à la gare?

Nous vous suggérons de vous présenter à la gare au moins **45 minutes avant** le départ si vous voyagez dans **le Corridor** et **1 heure (60 minutes) avant le départ** pour **les longues distances et services régionaux**.

Veuillez valider les [heures d'ouverture de nos gares](#) puisque certaines d'entre elles ouvrent 30 minutes avant l'arrivée du train.

Modalités relatives aux besoins spécifiques, d'assistance, d'animaux à bord et d'accessibilité

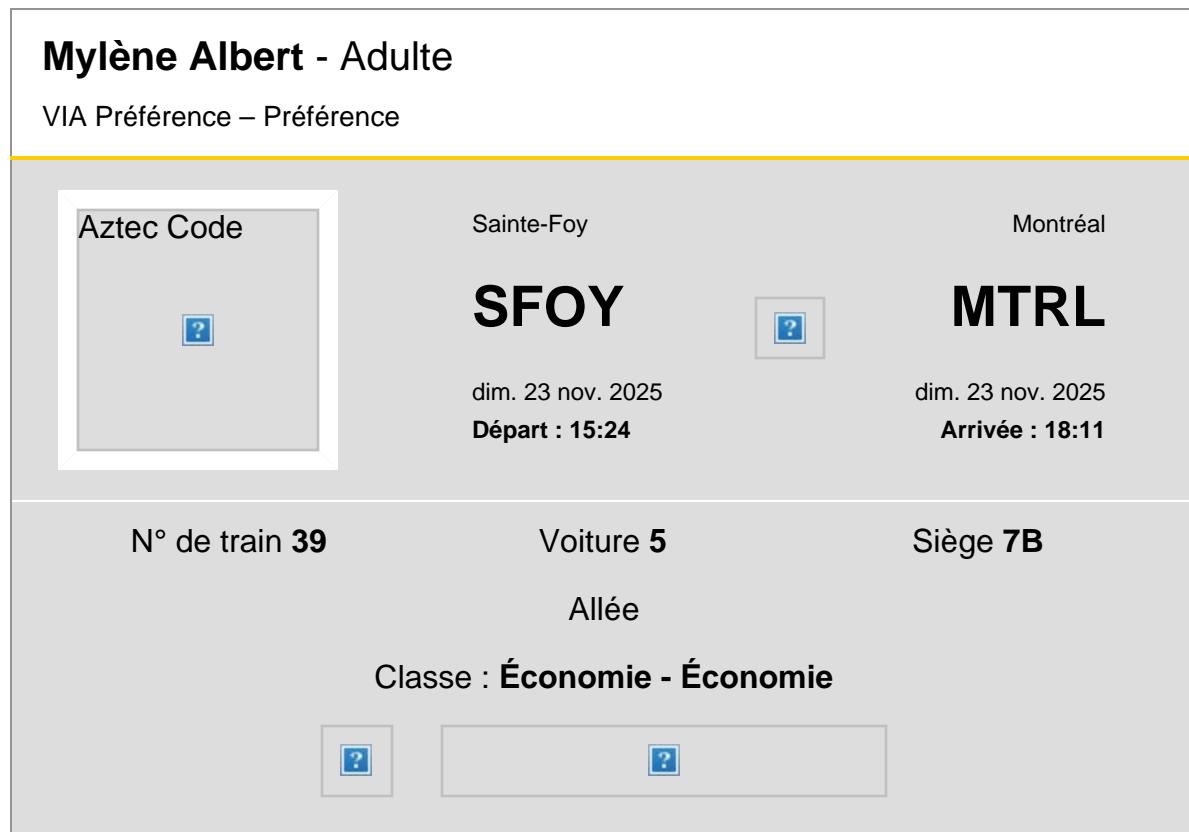
Assurez-vous de lire ces conditions pour vos besoins spécifiques, d'assistance, d'animaux à bord et d'accessibilité dans votre réservation.

Vous y trouverez aussi nos Conditions du contrat et la limite de responsabilité relatif aux retards et aux annulations de train ainsi que les conditions relatives à votre voyage.

[Voir les conditions](#)

Cartes d'embarquement

Une carte d'embarquement a été émise pour chaque segment de votre voyage.
Vous devez présenter ce document pour monter à bord.

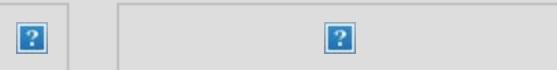


Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.



Allée

Classe : **Économie - Économie**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Mylène Albert - Adulte

VIA Préférence – Préférence



Montréal

Sainte-Foy

MTRL



SFOY

lun. 24 nov. 2025

Départ : 18:25

lun. 24 nov. 2025

Arrivée : 21:21

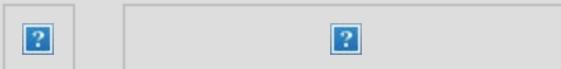
N° de train **28**

Voiture **5**

Siège **11B**

Allée

Classe : **Économie - Économie Plus**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Stéphanie Julien - Adulte

VIA Préférence – Préférence



Montréal

Sainte-Foy

MTRL



SFOY

lun. 24 nov. 2025

Départ : 18:25

lun. 24 nov. 2025

Arrivée : 21:21

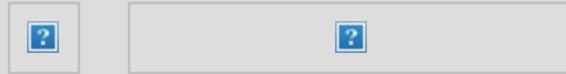
N° de train **28**

Voiture **5**

Siège **11A**

Fenêtre

Classe : **Économie - Économie Plus**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Conditions du contrat

1. Votre billet de train est inaccessible et valable seulement pour un voyage à bord du ou des trains et à la date ou aux dates indiquées.
2. Vous **devez** informer VIA Rail de toute modification ou annulation avant le départ prévu de votre train (**sous réserve des conditions de votre plan tarifaire**).
3. Pour des raisons opérationnelles, VIA Rail se réserve le droit de restreindre l'accès au quai d'embarquement cinq (5) minutes avant le départ prévu de votre train.
4. Lorsque vous voyagez avec VIA Rail, vous devez avoir avec vous une pièce d'identité valide avec photo émise par une autorité gouvernementale. Le nom apparaissant sur la pièce d'identité doit correspondre à celui qui est sur le billet de train et la photo figurant sur la pièce d'identité doit vous ressembler. VIA Rail se réserve le droit de vérifier votre identité en tout temps que ce soit avant l'embarquement ou à bord des trains.
5. Les horaires des trains sont fournis à titre indicatif et peuvent changer sans préavis. VIA Rail peut annuler un train ou y substituer un autre mode de transport sans préavis.
6. Afin d'assurer la sécurité de tous les voyageurs, VIA Rail se réserve le droit d'inspecter tous les bagages.
7. Vous êtes responsable en tout temps de vos bagages à main. VIA Rail assume une responsabilité limitée pour les bagages enregistrés perdus ou endommagés. Adressez-vous au personnel de VIA Rail pour de plus amples renseignements. Les bagages à main supplémentaires et les articles non standard, déterminés par votre type de tarif, sont assujettis à l'espace disponible à bord pour les bagages. Il est fortement recommandé d'ajouter tout bagage supplémentaire avant d'arriver à la gare. En raison de contraintes opérationnelles inhabituelles, dans le cas où des limitations d'espace à bord nous empêchent d'accepter votre bagage supplémentaire sur le départ sélectionné, un départ alternatif vous sera proposé là où de l'espace pour le bagage supplémentaire est disponible.
8. Pour des raisons opérationnelles, la configuration et la sélection de siège peuvent varier, et ce, sans préavis. Veuillez noter que nous ferons tout ce qui est possible pour vous offrir le siège que vous avez sélectionné. Cependant, en raison de contraintes commerciales ou opérationnelles, il est possible que nous ne puissions pas honorer votre sélection de siège. Dans cette dernière éventualité, vous ne pourrez pas obtenir de remboursement ou de compensation si la réservation de votre siège était incluse dans le tarif sélectionné.

Limite de responsabilité relatif aux retards et aux annulations de trains

Bien que VIA Rail prenne toutes les mesures raisonnables pour transporter le passager et ses biens conformément aux conditions du contrat, les tableaux d'horaire, les heures de départ et d'arrivée des trains ou d'autres déclarations relatives au temps de parcours sont approximatifs et fournis à titre indicatif seulement.

Les horaires sont modifiables sans préavis. VIA Rail peut annuler un train ou y substituer un autre mode de transport sans préavis.

VIA Rail se dégage spécifiquement de toute responsabilité pour tous les inconvénients, tous les frais, tous les dommages et toutes les pertes de profits, d'occasions d'affaires ou autres, résultant d'erreurs dans les tableaux d'horaire, les heures de départ et d'arrivée des trains ou d'autres déclarations relatives au temps de parcours ou résultant de trains retardés ou annulés, que cela résulte de cas de force majeure ou soit la faute de VIA Rail, de tiers ou de passagers. VIA Rail n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés par un retard, une annulation ou une substitution du mode de transport tels que les dommages touchant l'objet du voyage du passager ou son horaire personnel à l'arrivée.

Ceci est un message automatisé. Merci de ne pas répondre.

[viarail.ca](#)

[Nous joindre](#)

[Application mobile](#)

Relations avec la clientèle

VIA Rail Canada Inc. 3 Place Ville Marie, Bureau 500, Montréal, QC, H3B 2C9

Pour les réservations ou les renseignements généraux, y compris pour les personnes ayant des besoins spécifiques, veuillez appeler le 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245) ou le ATS 1 800 268-9503 (pour les personnes ayant un trouble auditif ou de la parole).

Puisque VIA Rail doit vous communiquer ces informations factuelles pour des raisons opérationnelles ou de sécurité, vous recevez ce courriel de notre part que vous soyez abonné(e) ou non aux messages électroniques commerciaux de VIA Rail. Pour savoir comment nous protégeons vos informations personnelles, veuillez consulter notre [Politique sur la vie privée](#).

La langue de correspondance de ce courriel est basée sur la langue sélectionnée pour recevoir les documents de voyage lors de la réservation OU sur la langue de communication préférée du profil VIA Rail qui a été utilisé pour faire la réservation.

The language of this email is based on the language selected to receive your travel documents during the booking process OR the preferred communication language of the VIA Rail profile used to make the booking.

2025 VIA Rail Canada Inc.

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-8662929 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-8662929, Albert, Mylène

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Albert, Mylène	Montant	175.41
Numéro	59878	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2026-01-08	Objet	MTL audition avec SJ, Départ 20251216 11h50 Retour 20251217 20h15 - Train
Date du rapport de frais	2025-12-17	Annexes	
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(4\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant	Date des (CAD) frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			175.41									
	1	Aucun	Stationnement au Québec	32.00	2025-12-16	2x16.00\$		32.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	2	Aucun	Indemnité forfaitaire - Kilométrage minimal (Dir. 61111, art. 8c)	32.26	2025-12-16	aller-retour - résidence a la gare (2x47km) autorisé gare au bureau		32.26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	3	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	7.75	2025-12-16	1 nuitée Square Philips - déj inclus		7.75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	4	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	41.20	2025-12-16	2 repas		41.20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		Aucun		62.20	2025-12-16	2 repas		62.20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

5

Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour

四

Rétablir Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: Mylene Albert

Rés. # 613390
Arrivée : 12/16/2025
Départ : 12/17/2025
Chambre : 0304

Groupe:

Compagnie:

Nom: Mylene Albert

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture # : 764707

Date	Description	Détail	Montant
12/16/2025	Chambre / Room	6 -0304	\$161.00
12/16/2025	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0304	5.64
12/16/2025	Chambre TPS / Room GST	6 -0304	8.33
12/16/2025	Chambre TVQ / Room PST	6 -0304	16.62
	Total:		191.59

Total Taxes

TPS/GST # : 801241126
\$0.00 TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001

12/17/2025

Page 1 / 1

De : [Mylène Albert](#)
À : [Mylène Albert](#)
Objet : Fwd: Stationnement: VIA Rail Sainte-Foy 124960036 Tarif
Date : 16 décembre 2025 12:32:05
Pièces jointes : [Logo-Indigo.png](#)

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: Indigo Park Canada <noreplycanada@indigoneo.ca>
Date: 16 décembre 2025 à 12:30:13 HNE
À: [REDACTED]
Objet: Stationnement: VIA Rail Sainte-Foy 124960036 Tarif



Merci d'avoir choisi Indigo!

Ce reçu de transaction fournit les détails relatifs à votre achat ainsi que toute information utile à votre visite. Nous vous invitons à conserver ce document si vous avez besoin d'assistance.

Informations

Transaction: **124960036**

Plaque d'immatriculation: [REDACTED]

Emplacement:

VIA Rail Sainte-Foy
3255, Chemin de la Gare
Québec, QC G1W 3A8

Début

Mardi 16 Décembre 2025

12:29

Fin

Mercredi 17 Décembre 2025

21:30

Details de votre achat

Total **32,00 \$**

Tarif (Tx incl.)

mardi 16 décembre 2025 12:29 - Tarif **16,00 \$**
mardi 16 décembre 2025 23:59

mercredi 17 décembre 2025 00:00 Tarif **16,00 \$**
- mercredi 17 décembre 2025
21:30

TPS 5.000% **1,39 \$**
TVQ 9.975% **2,78 \$**

Montant payé: **32,00 \$**

Fait le:

Mardi 16 Décembre 2025 12:30

Méthode de paiement:

Numéro de carte:

TVA# 120996095
TVA2# 1003421861

[LinkedIn](#) | [Instagram](#)

[Conditions de ventes](#) | [Vie privée](#) | [Aide & Contact](#)

Indigo Parc Canada Inc. | 1 Place Ville Marie, Bureau 1130, Montréal, Québec H3B 2A7 | 2025 Tous droits réservés

De : [VIA Rail Canada](#)
À : [Lucie Bélanger](#)
Objet : Confirmation de réservation | 16 décembre 2025 - PL6E1J
Date : 5 décembre 2025 09:32:34
Pièces jointes : [PL6E1J_P2_251205093147516.pdf](#)
[PL6E1J_P1_251205093147516.pdf](#)



Confirmation de réservation et carte d'embarquement

Bonjour **Lucie Bélanger**,

Voici tous les détails de votre prochain voyage.

Merci d'avoir choisi VIA Rail et au plaisir de vous accueillir à bord!

N° de réservation PL6E1J

Date de réservation : Vendredi 5 décembre 2025

Nom du contact principal : Lucie Bélanger

Accès à votre réservation en tout temps

Vous souhaitez vous offrir un surclassement ou changer vos plans? Consultez et modifiez votre réservation quand bon vous semble. Veuillez noter que toute personne figurant dans cette réservation peut également la consulter et la modifier.

Voir/Modifier votre réservation

Une identification est requise. Le passager doit présenter les pièces d'identité suivantes à la demande du personnel de VIA Rail, y compris à bord des trains VIA Rail :

- Une pièce d'identité d'entreprise ou d'employé ou une preuve d'adhésion
- Une pièce d'identité valide avec photo émise par une autorité gouvernementale.

Reçu – N° de réservation : PL6E1J

Sainte-Foy - Montréal / Aller-retour / 2 passagers

Départ | mar. 16 déc. | SFOY MTRL



Mylène Albert - Adulte

Tarif Économie	69,13 \$
Siège : 5A	—
Aucun bagage à main additionnel	—



Stéphanie Julien - Adulte

Tarif Économie	69,13 \$
Siège : 5B	—
Aucun bagage à main additionnel	—

Départ	138,26 \$
--------	-----------

Retour | mer. 17 déc. | MTRL SFOY



Mylène Albert - Adulte

Tarif Économie	60,97 \$
Siège : 4C	—
Siège sélectionné	0,00 \$
Aucun bagage à main additionnel	—



Stéphanie Julien - Adulte

Tarif Économie	60,97 \$
Siège : 4D	—
Siège sélectionné	0,00 \$
Aucun bagage à main additionnel	—

Retour	121,94 \$
--------	-----------

Sous-total	260,20 \$
TPS	13,01 \$
TVQ	25,95 \$
Grand total	299,16 \$

Sommaire passager

Mylène Albert (Adulte)

SFOY **MTRL** / **MTRL** **SFOY**

N° de billet : PL6E1J-P2-ST-1

Stéphanie Julien (Adulte)

SFOY **MTRL** / **MTRL** **SFOY**

N° de billet : PL6E1J-P1-ST-1

Informations sur le paiement

N° de facture : PL6E1J-1

Date de la transaction: 2025-12-05



299,16 \$

Numéros d'inscription

TPS/TVH : 105521785 RT0001

TVQ : 1001106674 TQ0001

Modalités de remboursement/d'échange

Plan tarifaire

Tarif Économie

Avant le départ :

Échangeable moyennant des frais de service de 25 % du tarif (minimum de 20 \$) par passager et par segment plus taxe(s) applicable(s). Une différence de tarif peut aussi s'appliquer en cas d'échange.

Remboursable moyennant des frais de service de 50 % du tarif (minimum de 20 \$) par passager et par segment plus taxe(s) applicable(s).

Après le départ :

Non échangeable et non remboursable.

Réservation sans risque*

Remboursement intégral si la réservation est annulée en ligne dans les 24 heures suivant la réservation initiale et avant le départ prévu du train, selon la première éventualité.

*Ne s'applique pas aux réservations de groupe, de voiture nolisée et/ou d'espace nolisé.

[Voir les règles tarifaires spécifiques à votre voyage](#)

[Savoir comment modifier et annuler votre réservation](#)

À savoir avant de partir

Bagages



Accédez à votre réservation pour obtenir les informations de voyage dont vous avez besoin :

- Vérifier les détails de votre voyage
- Voir votre siège
- Ajouter des bagages
- Obtenir des informations sur votre gare

[Afficher votre réservation](#)

Votre franchise de bagages

Avant votre départ, veuillez lire attentivement notre politique de bagages puisque celle-ci comporte des renseignements importants sur les bagages à main, les bagages enregistrés et les articles spéciaux.

Rappel pour les passagers voyageant dans le corridor Québec-Windsor : vous devez déclarer, avant d'arriver à la gare, tout bagage à main supplémentaire que vous prévoyez

emporter avec vous afin de vous assurer qu'un emplacement lui sera réservé. VIA Rail ne peut garantir qu'il sera autorisé à bord s'il n'est pas déjà spécifié dans votre réservation (et les frais applicables payés, s'il y a lieu). En déclarant vos bagages supplémentaires à l'avance, vous éviterez également les éventuels désagréments de devoir passer par des étapes additionnelles de validation et de paiement. Pour déclarer un bagage à main supplémentaire maintenant, connectez-vous à votre [profil VIA](#). Si vous n'avez pas de profil, veuillez entrer le [numéro de confirmation de votre réservation](#) et suivre les instructions.

Combien de temps avant le départ faut-il se présenter à la gare?

Nous vous suggérons de vous présenter à la gare au moins **45 minutes avant** le départ si vous voyagez dans **le Corridor** et **1 heure (60 minutes) avant le départ** pour **les longues distances et services régionaux**.

Veuillez valider les [heures d'ouverture de nos gares](#) puisque certaines d'entre elles ouvrent 30 minutes avant l'arrivée du train.

Modalités relatives aux besoins spécifiques, d'assistance, d'animaux à bord et d'accessibilité

Assurez-vous de lire ces conditions pour vos besoins spécifiques, d'assistance, d'animaux à bord et d'accessibilité dans votre réservation.

Vous y trouverez aussi nos Conditions du contrat et la limite de responsabilité relatif aux retards et aux annulations de train ainsi que les conditions relatives à votre voyage.

[Voir les conditions](#)

Cartes d'embarquement

Une carte d'embarquement a été émise pour chaque segment de votre voyage.
Vous devez présenter ce document pour monter à bord.

Mylène Albert - Adulte

VIA Préférence – Préférence



Sainte-Foy

Montréal

SFOY



MTRL

mar. 16 déc. 2025

mar. 16 déc. 2025

Départ : 13:00

Arrivée : 15:54

N° de train **37**

Voiture **4**

Siège **5A**

Fenêtre

Classe : **Économie - Économie**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Stéphanie Julien - Adulte

VIA Préférence – Préférence



Sainte-Foy

Montréal

SFOY



MTRL

mar. 16 déc. 2025

mar. 16 déc. 2025

Départ : 13:00

Arrivée : 15:54

N° de train **37**

Voiture **4**

Siège **5B**

Allée

Classe : **Économie - Économie**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Mylène Albert - Adulte

VIA Préférence – Préférence

Aztec Code



Montréal

Sainte-Foy

MTRL



SFOY

mer. 17 déc. 2025

Départ : 18:25

mer. 17 déc. 2025

Arrivée : 21:21

N° de train **28**

Voiture **5**

Siège **4C**

Allée

Classe : **Économie - Économie**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Stéphanie Julien - Adulte

VIA Préférence – Préférence

Aztec Code



Montréal

Sainte-Foy

MTRL



SFOY

mer. 17 déc. 2025

Départ : 18:25

mer. 17 déc. 2025

Arrivée : 21:21

N° de train **28**

Voiture **5**

Siège **4D**

Fenêtre

Classe : **Économie - Économie**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil

Apple ou Android.

Conditions du contrat

1. Votre billet de train est inaccessible et valable seulement pour un voyage à bord du ou des trains et à la date ou aux dates indiquées.
 2. Vous **devez** informer VIA Rail de toute modification ou annulation avant le départ prévu de votre train (**sous réserve des conditions de votre plan tarifaire**).
 3. Pour des raisons opérationnelles, VIA Rail se réserve le droit de restreindre l'accès au quai d'embarquement cinq (5) minutes avant le départ prévu de votre train.
 4. Lorsque vous voyagez avec VIA Rail, vous devez avoir avec vous une pièce d'identité valide avec photo émise par une autorité gouvernementale. Le nom apparaissant sur la pièce d'identité doit correspondre à celui qui est sur le billet de train et la photo figurant sur la pièce d'identité doit vous ressembler. VIA Rail se réserve le droit de vérifier votre identité en tout temps que ce soit avant l'embarquement ou à bord des trains.
 5. Les horaires des trains sont fournis à titre indicatif et peuvent changer sans préavis. VIA Rail peut annuler un train ou y substituer un autre mode de transport sans préavis.
 6. Afin d'assurer la sécurité de tous les voyageurs, VIA Rail se réserve le droit d'inspecter tous les bagages.
 7. Vous êtes responsable en tout temps de vos bagages à main. VIA Rail assume une responsabilité limitée pour les bagages enregistrés perdus ou endommagés. Adressez-vous au personnel de VIA Rail pour de plus amples renseignements. Les bagages à main supplémentaires et les articles non standard, déterminés par votre type de tarif, sont assujettis à l'espace disponible à bord pour les bagages. Il est fortement recommandé d'ajouter tout bagage supplémentaire avant d'arriver à la gare. En raison de contraintes opérationnelles inhabituelles, dans le cas où des limitations d'espace à bord nous empêchent d'accepter votre bagage supplémentaire sur le départ sélectionné, un départ alternatif vous sera proposé là où de l'espace pour le bagage supplémentaire est disponible.
 8. Pour des raisons opérationnelles, la configuration et la sélection de siège peuvent varier, et ce, sans préavis. Veuillez noter que nous ferons tout ce qui est possible pour vous offrir le siège que vous avez sélectionné. Cependant, en raison de contraintes commerciales ou opérationnelles, il est possible que nous ne puissions pas honorer votre sélection de siège. Dans cette dernière éventualité, vous ne pourrez pas obtenir de remboursement ou de compensation si la réservation de votre siège était incluse dans le tarif sélectionné.
-

Limite de responsabilité relatif aux retards et aux annulations de trains

Bien que VIA Rail prenne toutes les mesures raisonnables pour transporter le passager et ses biens conformément aux conditions du contrat, les tableaux d'horaire, les heures de départ et d'arrivée des trains ou d'autres déclarations relatives au temps de parcours sont approximatifs et fournis à titre indicatif seulement.

Les horaires sont modifiables sans préavis. VIA Rail peut annuler un train ou y substituer un autre mode de transport sans préavis.

VIA Rail se dégage spécifiquement de toute responsabilité pour tous les inconvénients, tous les frais, tous les dommages et toutes les pertes de profits, d'occasions d'affaires ou autres, résultant d'erreurs dans les tableaux d'horaire, les heures de départ et d'arrivée des trains ou d'autres déclarations relatives au temps de parcours ou résultant de trains retardés ou annulés, que cela résulte de cas de force majeure ou soit la faute de VIA Rail, de tiers ou de passagers. VIA Rail n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés par un retard, une annulation ou une substitution du mode de transport tels que les dommages touchant l'objet du voyage du passager ou son horaire personnel à l'arrivée.

Ceci est un message automatisé. Merci de ne pas répondre.

[viarail.ca](#)

[Nous joindre](#)

[Application mobile](#)

Relations avec la clientèle

VIA Rail Canada Inc. 3 Place Ville Marie, Bureau 500, Montréal, QC, H3B 2C9

Pour les réservations ou les renseignements généraux, y compris pour les personnes ayant des besoins spécifiques, veuillez appeler le 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245) ou le ATS 1 800 268-9503 (pour les personnes ayant un trouble auditif ou de la parole).

Puisque VIA Rail doit vous communiquer ces informations factuelles pour des raisons opérationnelles ou de sécurité, vous recevez ce courriel de notre part que vous soyez abonné(e) ou non aux messages électroniques commerciaux de VIA Rail. Pour savoir comment nous protégeons vos informations personnelles, veuillez consulter notre [Politique sur la vie privée](#).

La langue de correspondance de ce courriel est basée sur la langue sélectionnée pour recevoir les documents de voyage lors de la réservation OU sur la langue de communication préférée du profil VIA Rail qui a été utilisé pour faire la réservation.

The language of this email is based on the language selected to receive your travel documents during the booking process OR the preferred communication language of the VIA Rail profile used to make the booking.

2025 VIA Rail Canada Inc.

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-4505764 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-4505764, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	142.24
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2018-01-10	Objet	Audience à Montréal
Date du rapport de frais	2017-12-22	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	2018-01-11	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Trudel, Normand			
Dernière mise à jour par	Lefebvre, Diane			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Toujours vérifier

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			142.24									
	1	Aucun	Taxi au Québec	18.00	2017-12-21	Bureau - Gare de Sainte-Foy	18.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	2	Aucun	Taxi au Québec	15.00	2017-12-21	Gare - Hôtel	15.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	3	Aucun	Taxi au Québec	20.00	2017-12-22	Gare de Sainte-Foy / maison	20.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	4	Aucun	Transport municipal QC, HQ, HC (STM, Métro, train banlieue, traversier-STQ, etc.)	37.14	2017-12-22	Frais supplémentaires pour changement d'heure de train	37.14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
				21.55	2017-12-21			21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	5	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour			Départ par le train de 15:26 vers Montréal								
	6	Aucun Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	5.85	2017-12-21	Nuitée Place d'Armes Hôtel et Suite		5.85	<input type="checkbox"/>					
	7	Aucun Allocation - Déjeuner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	10.40	2017-12-22	Matinée à Montréal		10.40	<input type="checkbox"/>					
	8	Aucun Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	14.30	2017-12-22	Retour par le train de 12:45 - arrivée à 16:30		14.30	<input type="checkbox"/>					

Rétablissement Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-4517846 [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-4517846, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	97.95
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2018-01-23	Objet	Audience à Montréal (CDPDJ)
Date du rapport de frais	2018-01-19	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	2018-01-24	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Trudel, Normand			
Dernière mise à jour par	Lefebvre, Diane			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			97.95									
	1	Aucun	Taxi au Québec	10.00	2018-01-18	Déplacement en taxi	10.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	2	Aucun	Allocation forfaitaire quotidienne - Repas seulement au Québec	46.25	2018-01-18	Départ par le train de 8:30 [OZA 341] et journée au bureau de Montréal	46.25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	3	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	5.85	2018-01-18	Nuitée au Square Phillips [398812] petit déj inclus	5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	4	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	14.30	2018-01-19	Journée en audience	14.30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
		Aucun		21.55	2018-01-19		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

5

Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour

Retour par le train de 16 h 40 / arrivée à 20 h



Rétablir Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-4603362 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-4603362, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	61.70
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2018-04-18	Objet	Audience à Montréal
Date du rapport de frais	2018-04-09	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	2018-05-03	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Lefebvre, Diane			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Vérifier les frais | Traiter les exceptions | Revoir les ventilations | Réviser la taxe | Notes d'approbation (2) | Notes du vérificateur seulement (0)

 Tout développer Tout réduire													
Selection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			61.70									
	1	Aucun	Taxi au Québec	10.00	2018-04-09	Déplacement hotel - Palais de justice	10.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	2	Aucun	Taxi au Québec	10.00	2018-04-09	Déplacement Palais de justice - hôtel	10.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	3	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2018-04-08	Départ par le train de 13:26	21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	4	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	5.85	2018-04-08	Nuitée au Square Phillips [405847] petit déj. inclus	5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
				14.30	2018-04-09			14.30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

5

Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour

Audience en AM et retour par le train de 12h45 // arrivée vers 16h30



Rétablir Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: **Le Protecteur Du Citoyen** Rés. #: 405847
Attention: Suzanne Picard
525, Boul. René-Lévesque Est Arrivée : 4/8/2018
Bureau 1.25 Départ : 4/9/2018
Quebec, QC G1R 5Y4 Chambre : 0301

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien

Reference: [REDACTED] Folio #: [REDACTED]

Date	Description	Détail	Montant
4/8/2018	Chambre / Room	6 -0301	\$128.00
4/8/2018	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0301	4.48
4/8/2018	Chambre TPS / Room GST	6 -0301	6.62
4/8/2018	Chambre TVQ / Room PST	6 -0301	13.21
Total:			152.31

Chambre TPS / Room GST	\$6.62	TPS/GST # : 801241126
Chambre TVQ / Room PST	\$13.21	TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001
Taxe Hébergement /Lodging Tax	\$4.48	
Total Taxes	\$24.31	

04/09/2018

Page 1 / 1

Vérification des frais

Navigations: | Connecté sous BELLU1205001 |

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-4931443 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-4931443, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

Masquer

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	85.25
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-01-25	Objet	Cour supérieure Montréal (dossier TT)
Date du rapport de frais	2019-01-23	Annexes	
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	2019-01-30	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Vérifier les frais | Traiter les exceptions | Revoir les ventilations | Réviser la taxe | Notes d'approbation (2) | Notes du vérificateur seulement (0)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			85.25									
	1	Aucun	Taxi au Québec	13.00	2019-01-23	Taxi		13.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	2	Aucun	Taxi au Québec	9.00	2019-01-23	Taxi		9.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	3	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2019-01-22	Départ à 15 h 26 vers Montréal		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	4	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	5.85	2019-01-22	Nuitée au Square Phillips (427134) petit-déj inclus		5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
				14.30	2019-01-23	Journée à Montréal		14.30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	5	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour								<input checked="" type="checkbox"/>		
	6	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2019-01-23	Retour par le train de 16 h 40 // arrivée vers 20 h 30		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Rétablir Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: **Le Protecteur Du Citoyen** Rés. #: 427134
Attention: Diane Lefebvre
800, Place D'Youville Arrivée : 22/01/19
19e étage Départ : 23/01/19
Quebec, QC G1R 3P4 Chambre : 0315

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien

Reference: [REDACTED]

Facture # : 513663

Date	Description	Détail	Montant
22/01/19	Chambre / Room	6 -0315	\$128.00
22/01/19	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0315	4.48
22/01/19	Chambre TPS / Room GST	6 -0315	6.62
22/01/19	Chambre TVQ / Room PST	6 -0315	13.21
Total:			152.31

TPS/GST # : 801241126
Chambre TPS / Room GST \$6.62 TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001
Chambre TVQ / Room PST \$13.21
Taxe Hébergement /Lodging Tax \$4.48
Total Taxes \$24.31

01/23/2019

Page 1 / 1

Vérification des frais

Navigations: | Connecté sous BELLU1205001 |

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-4953008 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-4953008, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

Masquer

Informations générales

Nom	<u>Julien, Stéphanie</u>	Montant	89.55
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-02-15	Objet	Cour supérieure Montréal (dossier TT)
Date du rapport de frais	2019-02-12	Annexes	
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	2019-02-21	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Vérifier les frais | Traiter les exceptions | Revoir les ventilations | Réviser la taxe | Notes d'approbation (2) | Notes du vérificateur seulement (0)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant	Date des (CAD) frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			89.55									
	1	Aucun	Taxi au Québec	10.00	2019-02-12	Déplacement vers le Barreau de Montréal	10.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	2	Aucun	Taxi au Québec	11.30	2019-02-12	Déplacement vers la gare de train	11.30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	3	Aucun	Autres (indiquer la nature de la dépense)	5.00	2019-02-12	Location d'un casier au vestiaire des avocats au Barreau de Montréal	5.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	4	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2019-02-11	Départ à 15 h 26 vers Montréal	21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
				5.85	2019-02-11		5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

	5	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)			Nuitée au Square Phillips (431897) petit-déj inclus							
	6	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	14.30	2019-02-12	Cour supérieure		14.30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	7	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2019-02-12	Retour par le train de 16 h 40 // arrivée vers 20 h 30		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

[Rétablir](#) [Enreg. \(k\)](#)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: **Le Protecteur Du Citoyen** Rés. #: 431897
Attention: Diane Lefebvre
800, Place D'Youville Arrivée : 2/11/2019
19e étage Départ : 2/12/2019
Quebec, QC G1R 3P4 Chambre : 0618

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture #: 520233

Date	Description	Detail	Montant
2/11/2019	Chambre / Room	6 -0618	\$128.00
2/11/2019	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0618	4.48
2/11/2019	Chambre TPS / Room GST	6 -0618	6.62
2/11/2019	Chambre TVQ / Room PST	6 -0618	13.21
	Total:		152.31

Chambre TPS / Room GST	\$6.62	TPS/GST # : 801241126
Chambre TVQ / Room PST	\$13.21	TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001
Taxe Hébergement /Lodging Tax	\$4.48	
Total Taxes	\$24.31	

02/12/2019

Page 1 / 1

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-4995273 [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-4995273, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	89.25
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-03-21	Objet	Cour supérieure Montréal (dossier TT)
Date du rapport de frais	2019-03-20	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	2019-03-27	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			89.25									
	1	Aucun	Taxi au Québec	9.00	2019-03-20	Hôtel - Palais de justice		9.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	2	Aucun	Autres (indiquer la nature de la dépense)	5.00	2019-03-20	Location d'un casier au Palais		5.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	3	Aucun	Taxi au Québec	12.00	2019-03-20	Palais de Justice - Gare du palais		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	4	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2019-03-19	Départ à 15 h vers Montréal		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
				5.85	2019-03-19			5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	5	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)			Nuitée au Square Phillips (435427) petit-déj inclus								
	6	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	14.30	2019-03-20	Cour supérieure		14.30	<input type="checkbox"/>				
	7	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2019-03-20	Retour par le train de 16 h 40 // arrivée vers 20 h		21.55	<input type="checkbox"/>				

Rétablissement Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: **Le Protecteur Du Citoyen** Rés. #: 435427
Attention: Diane Lefebvre
800, Place D'Youville Arrivée : 19/03/19
19e étage Départ : 20/03/19
Quebec, QC G1R 3P4 Chambre : 0407

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture #: 525006

Date	Description	Détail	Montant
19/03/19	Chambre / Room	6 -0407	\$128.00
19/03/19	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0407	4.48
19/03/19	Chambre TPS / Room GST	6 -0407	6.62
19/03/19	Chambre TVQ / Room PST	6 -0407	13.21
	Total:		152.31

Chambre TPS / Room GST	\$6.62	TPS/GST # : 801241126
Chambre TVQ / Room PST	\$13.21	TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001
Taxe Hébergement /Lodging Tax	\$4.48	
Total Taxes	\$24.31	

03/20/2019

Page 1 / 1

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5009588 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5009588, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

Masquer

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	48.00
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-04-02	Objet	Travail sur l'audition du 4 avril
Date du rapport de frais	2019-03-31	Annexes	
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	2019-04-10	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

Toujours vérifier

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Vérifier les frais | Traiter les exceptions | Revoir les ventilations | Réviser la taxe | Notes d'approbation (2) | Notes du vérificateur seulement (0)

Liste des lignes de frais													
Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			48.00									
	1	Aucun	Stationnement au Québec	12.00	2019-03-23	Travail au bureau sur audition du 4 avril		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	2	Aucun	Stationnement au Québec	12.00	2019-03-24	Travail au bureau sur audition du 4 avril		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	3	Aucun	Stationnement au Québec	12.00	2019-03-30	Travail au bureau sur audition du 4 avril		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	4	Aucun	Stationnement au Québec	12.00	2019-03-31	Travail au bureau sur audition du 4 avril		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5018953 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5018953, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

Masquer

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	83.40
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-04-09	Objet	Cour supérieure Montréal (dossier TT) accompagnée d'H. Vallières
Date du rapport de frais	2019-04-05	Annexes	
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	2019-04-10	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Vérifier les frais | Traiter les exceptions | Revoir les ventilations | Réviser la taxe | Notes d'approbation (2) | Notes du vérificateur seulement (0)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			83.40									
	1	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2019-04-03	Départ en auto vers Montréal	21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	2	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	11.70	2019-04-03	Nuitées au Square Phillips [437282] pour les nuits du 3 et 4 avril - petits dej. inclus	11.70	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	3	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	28.60	2019-04-04	Journée à la Cour supérieure le 4 et matinée du 5	28.60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	4	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2019-04-04	Souper à Montréal le 4 et retour le 5 en après-midi	21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



PAR E-MAIL LE 08 AVR. 2019

A: Le Protecteur Du Citoyen Rés. #: 437282
Attention: Diane Lefebvre
800, Place D'Youville Arrivée : 4/3/2019
19e étage Départ : 4/5/2019 ✓
Quebec, QC G1R 3P4 Chambre : 0316

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture #: 527503 ✓

Date	Description	Détail	Montant
4/3/2019	Chambre / Room	6 -0316	\$128.00
4/3/2019	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0316	4.48
4/3/2019	Chambre TPS / Room GST	6 -0316	6.62
4/3/2019	Chambre TVQ / Room PST	6 -0316	13.21
4/4/2019	Chambre / Room	6 -0316	128.00
4/4/2019	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0316	4.48
4/4/2019	Chambre TPS / Room GST	6 -0316	6.62
4/4/2019	Chambre TVQ / Room PST	6 -0316	13.21
Total:			304.62 ✓

TPS/GST #: 801241126
Chambre TPS / Room GST \$13.24 ✓ TVQ/PST #: 1223177677 TQ 0001
Chambre TVQ / Room PST \$26.42 ✓
Taxe Hébergement /Lodging Tax \$8.96
Total Taxes \$48.62

04/08/2019

Page 1 / 1

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5065974 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5065974, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	46.00
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-05-14	Objet	Frais dossier TT
Date du rapport de frais	2019-05-11	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Reçu	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	2019-05-14	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Vérifier les frais | Traiter les exceptions | Revoir les ventilations | Réviser la taxe | Notes d'approbation (2) | Notes du vérificateur seulement (0)

Tout développer Tout réduire													
Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
All				46.00									
	1	Aucun	Autres (indiquer la nature de la dépense)	10.00	2019-04-04	Location d'une case au Barreau de Montréal		10.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe
	2	Aucun	Stationnement au Québec	12.00	2019-05-04	Travail au bureau - dossier TT		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe
	3	Aucun	Stationnement au Québec	12.00	2019-05-05	Travail au bureau - dossier TT		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe
	4	Aucun	Stationnement au Québec	12.00	2019-05-11	Travail au bureau - dossier TT		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5264944 [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5264944, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	36.00
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-10-08	Objet	Stationnements pour travail fin de semaine dossier Tamara Thermitus
Date du rapport de frais	2019-10-06	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Désilets, Olivier			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
All				36.00									
	1	Aucun	Stationnement au Québec	12.00	2019-09-15	Dossier Tamara Thermitus		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	2	Aucun	Stationnement au Québec	12.00	2019-10-05	Dossier Tamara Thermitus		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	3	Aucun	Stationnement au Québec	12.00	2019-10-06	Dossier Tamara Thermitus		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes

[Rétablir](#) [Enreg. \(k\)](#)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5288977 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5288977, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	52.10
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2019-10-25	Objet	Présence à la Cour supérieure avec Hélène Vallières, auto louée, départ le 7 octobre, coucher Holiday Inn, retour le 8 octobre.
Date du rapport de frais	2019-10-08	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Désilets, Olivier			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Toujours vérifier

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD) frais	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			52.10									
	1	Aucun	Allocation forfaitaire quotidienne - Repas seulement au Québec	46.25	2019-10-08	Les trois repas du 8 octobre		46.25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	2	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	5.85	2019-10-07	coucher à l'hôtel		5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes

[Rétablissement](#) | [Enreg. \(k\)](#)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



315 10-08-19

Le Protecteur du Citoyen	No.Folio :	[REDACTED]	No. Chambre :	800
Administration	Numero de A/R :	[REDACTED]	Date d'arrivee :	10-07-19
800, place D'Youville, 19e étage	Code de groupe :	[REDACTED]	Date de depart :	10-08-19
Montreal,G1R 3P4 QC	Societe :	Le Protecteur du Citoyen	No. Conf. :	48636037
Canada	IHG Rewards :	[REDACTED]	Code tarif :	[REDACTED]
Julien, Stephanie	No. Facture :	74505	No. Pages :	1 of 1

Date	Description	Charges	Paiements
10-07-19	Chambre / Room	158.00	
10-07-19	Taxe d'Hébergement / Lodging	5.53	
10-07-19	TPS / GST	8.18	
10-07-19	TVQ / QST	16.31	
	Total	188.02	0.00
	Balance		188.02

Signature:

J'ai recu les produits et/ou services decrits ci-dessus. Je reconnaiss ma pleine et entiere responsabilite vis-à-vis du montant facture et conviens d'etre tenu personnellement responsable dans le cas ou la personne, la societe ou l'association susmentionnee, negligerait de s'acquitter du plein montant reclame.
 I have received the goods and / or services in the amount shown heron. I agree that my liability for this bill is not waived and agree to be held personally liable in the event that the indicated person, company, or associate fails to pay for any part or the full amount of these charges. If a credit card charge, I further agree to perform the obligations set forth in the cardholder's agreement with the issuer.

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais [Aller](#) [Recherche avancée](#)

Rapport de frais: 0295-5404678, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	10.88
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2020-01-30	Objet	Stationnement dossier TT travail un samedi
Date du rapport de frais	2019-12-07	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Selection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD) frais	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			10.88									
	1	Aucun	Stationnement au Québec	10.88	2019-12-07	heures supplémentaires samedi		10.88	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes

[Rétablissement](#) | [Enreg. \(k\)](#)

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les réçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5408864 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5408864, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	151.65
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2020-02-04	Objet	Cour supérieure dossier TT le 16 janvier 2020 train Via Rail et coucher hôtel Holiday Inn
Date du rapport de frais	2020-01-16	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des réçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des réçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Toujours vérifier

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant	Date des (CAD) frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Réçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			151.65									
	1	Aucun	Hébergement au Québec	5.85	2020-01-15	coucher Hôtel Holiday Inn		5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	2	Aucun	Taxi au Québec	20.00	2020-01-15	déplacement à la gare		20.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	3	Aucun	Taxi au Québec	10.00	2020-01-15	déplacement à l'hôtel		10.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
	4	Aucun	Taxi au Québec	10.00	2020-01-16	déplacement Palais de Justice		10.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+	
		Aucun	Taxi au Québec	20.00	2020-01-16			20.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

					déplacement Palais de Justice vers la gare						
5											
6	Aucun	Taxi au Québec	18.00	2020-01-16	déplacement gare vers maison		18.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2020-01-15	départ en train 15:26		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8	Aucun	Allocation forfaitaire quotidienne - Repas seulement au Québec	46.25	2020-01-16	retour à 22:45		46.25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Rétablir Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



315 01-16-20

Le Protecteur du Citoyen	No.Folio :	[REDACTED]	No. Chambre :	824
Administration	Numero de A/R :	[REDACTED]	Date d'arrivee :	01-15-20
800, place D'Youville, 19e étage	Code de groupe :	[REDACTED]	Date de depart :	01-16-20
Montreal,G1R 3P4 QC	Societe :	Le Protecteur du Citoyen	No. Conf. :	21640946
Canada	IHG Rewards :	[REDACTED]	Code tarif :	[REDACTED]
Julien, Stephanie	No. Facture :	75732	No. Pages :	1 of 1

Date	Description	Charges	Paiements
01-15-20	Chambre / Room	156.00	
01-15-20	Taxe d'Hébergement / Lodging	5.46	
01-15-20	TPS / GST	8.07	
01-15-20	TVQ / QST	16.11	
	Total	185.64	0.00
	Balance	185.64	

Signature: _____

J'ai recu les produits et/ou services decrits ci-dessus. Je reconnais ma pleine et entiere responsabilite vis-à-vis du montant facture et conviens d'etre tenu personnellement responsable dans le cas ou la personne, la societe ou l'association susmentionnee, negligerait de s'acquitter du plein montant reclame.
 I have received the goods and / or services in the amount shown heron. I agree that my liability for this bill is not waived and agree to be held personally liable in the event that the indicated person, company, or associate fails to pay for any part or the full amount of these charges. If a credit card charge, I further agree to perform the obligations set forth in the cardholder's agreement with the issuer.

Francine Plante - Itinéraire et reçu VIA Rail | 15 janvier 2020 - Réservation : XAM367

De : "VIA Rail Canada" <service@viarail.ca>
À : <francine.plante@protecteurducitoyen.qc.ca>
Date : 2019-12-20 10:09
Objet : Itinéraire et reçu VIA Rail | 15 janvier 2020 - Réservation : XAM367

CONFIRMATION DE RÉSERVATION EN LIGNE - NON VALIDE POUR VOYAGER

Nous vous remercions d'avoir choisi
VIA Rail Canada.



CONFIRMATION DE RÉSERVATION: XAM367

STEPHANIE JULIEN , [REDACTED]

IMPORTANT - VOUS AVEZ REÇU UNE CARTE D'EMBARQUEMENT ÉLECTRONIQUE POUR CHAQUE SEGMENT DE CE VOYAGE PAR COURRIEL(S) SÉPARÉ(S). Veuillez apporter toutes vos cartes d'embarquement électroniques lors de votre voyage et Veuillez lire attentivement cette confirmation de réservation car elle comporte des informations importantes.

Clients avec demandes de services spéciaux

VIA suggère à tous les clients avec des demandes de services spéciaux d'arriver tôt à leur gare de départ afin d'assurer un accès au bon quai de façon sûre et rapide. Veuillez valider les heures d'ouverture de nos gares compte tenu que certaines gares ouvrent 30 minutes avant l'arrivée du train.

ITINÉRAIRE # 1

TRAIN 39 | info

De : <u>SAINTE-FOY</u> Mer. 15 janv. 2020	Départ : 15:26
À : <u>MONTRÉAL</u> Mer. 15 janv. 2020	Arrivée : 18:11

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Avis aux voyageurs! À compter du 29 octobre 2019, les cartes de crédit traditionnelles et prépayées (AMEX, Visa et MasterCard), ainsi que les cartes-cadeaux VIA Rail, seront les seules formes de paiement acceptées à bord des trains. Exception: argent comptant toujours acceptées à bord du Canadien.

ITINÉRAIRE # 2

TRAIN 28 | info

De : <u>MONTRÉAL</u> Jeu. 16 janv. 2020	Départ : 18:25
À : <u>SAINTE-FOY</u> Jeu. 16 janv. 2020	Arrivée : 21:28

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Avis aux voyageurs! À compter du 29 octobre 2019, les cartes de crédit traditionnelles et prépayées (AMEX, Visa et MasterCard), ainsi que les cartes-cadeaux VIA Rail, seront les seules formes de paiement acceptées à bord des trains. Exception: argent comptant toujours acceptées à bord du Canadien.

REÇU

RENSEIGNEMENTS SUR LE TARIF

STEPHANIE JULIEN (Adulte)	68,00 \$
TARIF: 68,00 \$	T.P.S/T.V.H.: 3,40 \$
	T.V.P.: 6,78 \$
	TOTAL: 78,18 \$

RENSEIGNEMENTS SUR LES TAXES

Tarif taxable : 68,00 \$
 Numéro T.P.S/T.V.H. : 105521785RT001
 Numéro T.V.P. : 1001106674

PAIEMENT

DATE DE LA TRANSACTION : 19/12/2019

ITINÉRAIRE	PLAN TARIFAIRE	CONDITIONS- ÉCHANGE/REMBOURSEMENT
STEPHANIE JULIEN (Adulte)		
SAINTE-FOY / MONTRÉAL	ÉVASION	<u>Avant le départ</u> : Non remboursable, mais échangeable moyennant des frais de service de 20,00 \$ plus taxe(s) et toute différence de tarif applicable. <u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.
MONTRÉAL / SAINTE-FOY	ÉVASION	<u>Avant le départ</u> : Non remboursable, mais échangeable moyennant des frais de service de 20,00 \$ plus taxe(s) et toute différence de tarif applicable. <u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.

FRANCHISE DE BAGAGES*

Bagages à main

1 ARTICLE PERSONNEL
 Max. 11,5 kg (25lb)
 Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po)

ET

1 GRAND ARTICLE
 Max. 23 kg (50lb)
 Max. 158 cm linéaires (62 po li.)
 OU

2 PETITS ARTICLES
 Max. 11,5 kg (25 lb) chacun
 Max. 54,5 x 39,5 x 23 cm (21,5 x 15,5 x 9 in) chacun

ARTICLE AVEC POIDS EXCÉDENTAIRE : Les articles de plus de 23 kg (50 lb) ne sont pas permis à bord.

ARTICLE SUPPLÉMENTAIRE : 1 article accepté Max 23 kg (50lb) 40 \$ (taxes incluses) par direction.

JEUNES (12-25) : 1 ARTICLE PERSONNEL Max. 11,5 kg (25lb) / Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5440962 Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5440962, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

Informations générales

Nom	<u>Julien, Stéphanie</u>	Montant	216.87
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2020-02-28	Objet	Cour supérieure Montréal
Date du rapport de frais	2020-02-17	Annexes	<input type="button" value="+"/>
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Verreault, Jérôme			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Toujours vérifier

Vérifier les frais

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			216.87									
	1	Aucun	Autocar interurbain au Québec (Orléans Exp, Intercar, Greyhound, etc.)	107.99	2020-02-16	Déplacement vers Montréal pour aller à la Cour supérieure dossier TT	107.99	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
	2	Aucun	Taxi au Québec	18.00	2020-02-16	Déplacement vers la gare d'autobus	18.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
	3	Aucun	Taxi au Québec	15.00	2020-02-16	Déplacement de la gare à l'hôtel	15.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	
	4	Aucun	Taxi au Québec	10.00	2020-02-17	Déplacement de l'hôtel au Palais de justice	10.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="button" value=""/>	

	5	Aucun	Taxi au Québec	7.88	2020-02-17	Déplacement du Palais de justice à la gare d'autobus		7.88	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	6	Aucun	Taxi au Québec	16.30	2020-02-17	Déplacement de la gare d'autobus à la maison		16.30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	7	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2020-02-16	Cour supérieure dossier TT, départ la veille		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	8	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	14.30	2020-02-17	Cour supérieure à Montréal dossier TT, retour en après-midi		14.30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	9	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	5.85	2020-02-16	Cour supérieure à Montréal, arrivée la veille, donc une nuit à l'hôtel		5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Rétablissement Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité

ORLEANS EXPRESS
REOULS

Billet émis le 2020-02-15 au prix de **107,99 \$**
Par : OE-Centre d'appel
Prix: 93,92 \$
(hors taxe) TPS: 4,70 \$
Origin: Montréal (Centre ville)
Destination: Québec (Sainte-Foy)
COMMANDÉE: 4297550 (1/1)

STÉPHANIE JULIEN

Voyage du 17 février 2020
De: **Montréal (Centre ville)**
À: **Québec (Sainte-Foy)**

Adulte
Portion 1/1

Dép. **12h00**
Arr. **14h50**

Aller-Retour

Date et heure modifiable avant le départ - Échangeable
contre un billet de valeur égale ou moindre.

Billet remboursable avant l'heure de départ. -25% de frais.
Plus de détails sur orleansexpress.com

Extra bagage(s): 0

Opérée par: Orleans Express

Une preuve d'identité pourra être demandée à l'embarquement ainsi
que les pièces justificatives attestant des réductions de tarifs.

48-0123



EC NB

CARTE D'EMBARQUEMENT

Veuillez présenter ce document à
l'embarquement



VIA Rail Canada

PASSAGER : **Stéphanie Julien**, Adulte

N° confirmation : **XIJ276**

ETF : 1701202020730

MONTRÉAL

Date : **Lun. 17 févr. 2020**
Départ : **16:40**

» SAINTE-FOY

Date : **Lun. 17 févr. 2020**
Arrivée : **20:01**

N° Train	Transporteur	Classe	Voiture	Siège
26	VIA Rail Canada	Économie - tarif Évasion	4	15A Fenêtre Orienté avant



EC NB

CARTE D'EMBARQUEMENT

Veuillez présenter ce document à
l'embarquement



VIA Rail Canada

PASSAGER : **Stéphanie Julien**, Adulte

N° confirmation : **XIJ276**

ETF : 1701202020730

SAINTE-FOY

Date : **Dim. 16 févr. 2020**
Départ : **15:26**

» MONTRÉAL

Date : **Dim. 16 févr. 2020**
Arrivée : **18:11**

N° Train	Transporteur	Classe	Voiture	Siège
39	VIA Rail Canada	Économie - tarif Évasion	4	13A Fenêtre Orienté avant

CONDITIONS D'ÉCHANGE/REMBOURSEMENT

Avant le départ : Non remboursable, mais échangeable moyennant des frais de service de 37,50 \$ plus taxe(s) et toute différence de tarif applicable.

Après le départ : Non échangeable et non remboursable.

FRANCHISE DE BAGAGES

Pour obtenir tous les renseignements relatifs à votre franchise de bagages, veuillez vous référer à votre courriel ITINÉRAIRE ET REÇU.

CONDITIONS DU CONTRAT

Pour obtenir tous les renseignements relatifs aux conditions du contrat, veuillez vous référer à votre courriel ITINÉRAIRE ET REÇU.

INFORMATION IMPORTANTE

Une carte d'identité avec photo peut être demandée à bord du train. Si vous ne pouvez présenter une carte d'identité, il se peut que vous deviez acheter un nouveau billet au tarif régulier à bord du train.

Avis aux voyageurs! À compter du 29 octobre 2019, les cartes de crédit traditionnelles et prépayées (AMEX, Visa et MasterCard), ainsi que les cartes-cadeaux VIA Rail, seront les seules formes de paiement acceptées à bord des trains. Exception: argent comptant toujours acceptées à bord du Canadien.



A: **Le Protecteur Du Citoyen**
800, Place D'Youville
19e étage
Quebec, QC G1R 3P4

Rés. #: 462815
Arrivée : 2/16/2020
Départ : 2/17/2020
Chambre : 0408

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien
Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture # : 562167

Date	Description	Détail	Montant
2/16/2020	Chambre / Room	6 -0408	\$131.00
2/16/2020	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0408	4.59
2/16/2020	Chambre TPS / Room GST	6 -0408	6.78
2/16/2020	Chambre TVQ / Room PST	6 -0408	13.52
Total:			155.89

TPS/GST # : 801241126
TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001

Chambre TPS / Room GST	\$6.78
Chambre TVQ / Room PST	\$13.52
Taxe Hébergement /Lodging Tax	\$4.59
Total Taxes	\$24.89

02/18/2020

Page 1 / 1

Francine Plante - Itinéraire et reçu VIA Rail | 16 février 2020 - Réservation : XIJ276

De : "VIA Rail Canada" <service@viarail.ca>
À : <francine.plante@protecteurducitoyen.qc.ca>
Date : 2020-01-17 11:21
Objet : Itinéraire et reçu VIA Rail | 16 février 2020 - Réservation : XIJ276

ITINÉRAIRE ET REÇU - NON VALIDE POUR VOYAGER

Nous vous remercions d'avoir choisi
VIA Rail Canada.

CONFIRMATION DE RÉSERVATION: XIJ276**LUCIE BÉLANGER**

IMPORTANT - VOUS AVEZ REÇU UNE CARTE D'EMBARQUEMENT ÉLECTRONIQUE POUR CHAQUE SEGMENT DE CE VOYAGE PAR COURRIEL(S) SÉPARÉ(S). Veuillez apporter toutes vos cartes d'embarquement électroniques lors de votre voyage et Veuillez lire attentivement cette confirmation de réservation car elle comporte des informations importantes.

Clients avec demandes de services spéciaux

VIA suggère à tous les clients avec des demandes de services spéciaux d'arriver tôt à leur gare de départ afin d'assurer un accès au bon quai de façon sûre et rapide. Veuillez valider les heures d'ouverture de nos gares compte tenu que certaines gares ouvrent 30 minutes avant l'arrivée du train.

ITINÉRAIRE # 1**TRAIN 39 | info**

De : SAINTE-FOY Dim. 16 févr. 2020 Départ : 15:26

À : MONTRÉAL Dim. 16 févr. 2020 Arrivée : 18:11

Classe : Économie - tarif Évasion

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Avis aux voyageurs! À compter du 29 octobre 2019, les cartes de crédit traditionnelles et prépayées (AMEX, Visa et MasterCard), ainsi que les cartes-cadeaux VIA Rail, seront les seules formes de paiement acceptées à bord des trains. Exception: argent comptant toujours acceptées à bord du Canadien.

ITINÉRAIRE # 2**TRAIN 26 | info**

De : MONTRÉAL Lun. 17 févr. 2020 Départ : 16:40

À : SAINTE-FOY Lun. 17 fevr. 2020

Arrivée : 20:01

Classe : Économie - tarif Évasion

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Avis aux voyageurs! À compter du 29 octobre 2019, les cartes de crédit traditionnelles et prépayées (AMEX, Visa et MasterCard), ainsi que les cartes-cadeaux VIA Rail, seront les seules formes de paiement acceptées à bord des trains. Exception: argent comptant toujours acceptées à bord du Canadien.

REÇU**RENSEIGNEMENTS SUR LE TARIF**

Stéphanie Julien (Adulte)

105,00 \$

TARIF: 105,00 \$ T.P.S/T.V.H.: 5,25 \$ T.V.P.: 10,47 \$ TOTAL: 120,72 \$

RENSEIGNEMENTS SUR LES TAXES

Tarif taxable : 105,00 \$

Numéro T.P.S/T.V.H. : 105521785RT001

Numéro T.V.P. : 1001106674

PAIEMENT

DATE DE LA TRANSACTION : 17/01/2020

ITINÉRAIRE	PLAN TARIFAIRE	CONDITIONS-ÉCHANGE/REMBOURSEMENT
SAINTE-FOY / MONTRÉAL	ÉVASION	<u>Avant le départ</u> : Non remboursable, mais échangeable moyennant des frais de service de 37,50 \$ plus taxe(s) et toute différence de tarif applicable. <u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.
MONTRÉAL / SAINTE-FOY	ÉVASION	<u>Avant le départ</u> : Non remboursable, mais échangeable moyennant des frais de service de 20,00 \$ plus taxe(s) et toute différence de tarif applicable. <u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.

FRANCHISE DE BAGAGES***Bagages à main**

1 ARTICLE PERSONNEL

Max. 11,5 kg (25lb)

Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po)

ET

1 GRAND ARTICLE

Max. 23 kg (50lb)

Max. 158 cm linéaires (62 po li.)

OU

2 PETITS ARTICLES

Max. 11,5 kg (25 lb) chacun

Max. 54,5 x 39,5 x 23 cm (21,5 x 15,5 x 9 in) chacun

ARTICLE AVEC POIDS EXCÉDENTAIRE : Les articles de plus de 23 kg (50 lb) ne sont pas

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-5453598 [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-5453598, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	110.46
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2020-03-12	Objet	CA à Montréal dossier TT
Date du rapport de frais	2020-03-09	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

F G D														
Tout développer Tout réduire														
D														
Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes	
	All			110.46										
	1	Aucun	Taxi au Québec	18.17	2020-03-08	Déplacement maison-gare de train Ste-Foy		18.17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
	2	Aucun	Taxi au Québec	10.64	2020-03-09	Déplacement Hôtel-CA Montréal		10.64	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
	3	Aucun	Taxi au Québec	18.40	2020-03-09	Déplacement Gare de train Ste-Foy à la maison		18.40	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
	4	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2020-03-08	Départ en train de Ste-Foy à 15:26		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
				5.85	2020-03-08			5.85	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

	5	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)			Coucher à L'Hôtel Square Philpps							
	6	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	14.30	2020-03-09	CA à Montréal et retour en fin de journée		14.30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	7	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2020-03-09	CA à Montréal et retour en fin de journée		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Rétablissement Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: **Le Protecteur Du Citoyen**
800, Place D'Youville
19e étage
Quebec, QC G1R 3P4

Rés. #: 467458
Arrivée : 3/8/2020
Départ : 3/9/2020
Chambre : 0308

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture #: 568525

Date	Description	Détail	Montant
3/8/2020	Chambre / Room	6 -0308	\$131.00
3/8/2020	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0308	4.59
3/8/2020	Chambre TPS / Room GST	6 -0308	6.78
3/8/2020	Chambre TVQ / Room PST	6 -0308	13.52
Total:			155.89

TPS/GST #: 801241126
Chambre TPS / Room GST \$6.78 TVQ/PST #: 1223177677 TQ 0001
Chambre TVQ / Room PST \$13.52
Taxe Hébergement /Lodging Tax \$4.59
Total Taxes \$24.89

03/10/2020

Page 1 / 1

Olivier Désilets - Itinéraire et reçu VIA Rail | 8 mars 2020 - Réservation : XSG703

De : "VIA Rail Canada" <service@viarail.ca>
À : <olivier.desilets@protecteurducitoyen.qc.ca>
Date : 2020-05-11 12:54
Objet : Itinéraire et reçu VIA Rail | 8 mars 2020 - Réservation : XSG703

CONFIRMATION DE RÉSERVATION EN LIGNE

- NON VALIDE POUR VOYAGER

Nous vous remercions d'avoir choisi
VIA Rail Canada.



CONFIRMATION DE RÉSERVATION: XSG703

STEPHANIE JULIEN ,

IMPORTANT - VOUS AVEZ REÇU UNE CARTE D'EMBARQUEMENT ÉLECTRONIQUE POUR CHAQUE SEGMENT DE CE VOYAGE PAR COURRIEL(S) SÉPARÉ(S). Veuillez apporter toutes vos cartes d'embarquement électroniques lors de votre voyage et Veuillez lire attentivement cette confirmation de réservation car elle comporte des informations importantes.

Clients avec demandes de services spéciaux

VIA suggère à tous les clients avec des demandes de services spéciaux d'arriver tôt à leur gare de départ afin d'assurer un accès au bon quai de façon sûre et rapide. Veuillez valider les heures d'ouverture de nos gares compte tenu que certaines gares ouvrent 30 minutes avant l'arrivée du train.

ITINÉRAIRE # 1

TRAIN 39 | info

De : SAINTE-FOY Dim. 8 mars 2020 Départ : 15:26
À : MONTRÉAL Dim. 8 mars 2020 Arrivée : 18:11

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Avis aux voyageurs! À compter du 29 octobre 2019, les cartes de crédit traditionnelles et prépayées (AMEX, Visa et MasterCard), ainsi que les cartes-cadeaux VIA Rail, seront les seules formes de paiement acceptées à bord des trains. Exception: argent comptant toujours acceptées à bord du Canadien.

ITINÉRAIRE # 2

TRAIN 26 | info

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Avis aux voyageurs! À compter du 29 octobre 2019, les cartes de crédit traditionnelles et prépayées (AMEX, Visa et MasterCard), ainsi que les cartes-cadeaux VIA Rail, seront les seules formes de paiement acceptées à bord des trains. Exception: argent comptant toujours acceptées à bord du Canadien.

REÇU

RENSEIGNEMENTS SUR LE TARIF

STEPHANIE JULIEN (Adulte)	164,90 \$
ID de l'entreprise/l'organisation qui correspond à une pièce d'identité avec photo émise par le gouv. au nom du passager requise sur demande de VIA.	
TARIF: 164,90 \$ T.P.S/T.V.H.: 8,25 \$ T.V.P.: 16,45 \$	TOTAL: 189,60 \$

RENSEIGNEMENTS SUR LES TAXES

Tarif taxable : 164,90 \$
 Numéro T.P.S/T.V.H. : 105521785RT001
 Numéro T.V.P. : 1001106674

MONTANT ADDITIONNEL PAYÉ

TARIF: 69,55 \$	T.P.S/T.V.H.: 3,48 \$	T.V.P.: 6,94 \$	TOTAL: 79,97 \$
-----------------	-----------------------	-----------------	-----------------

PAIEMENT

DATE DE LA TRANSACTION : 09/03/2020

ITINÉRAIRE	PLAN TARIFAIRE	CONDITIONS-ÉCHANGE/REMBOURSEMENT
STEPHANIE JULIEN (Adulte)		
SAINTE-FOY / MONTRÉAL	ECONOMIE	<u>Avant le départ</u> : Échangeable et remboursable moyennant des frais de service de 22,75 \$ plus taxe(s) applicable(s). Une différence de tarif peut s'appliquer en cas d'échange. <u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.
MONTRÉAL / SAINTE-FOY	ÉCONOMIE	<u>Avant le départ</u> : Échangeable et remboursable moyennant des frais de service de 25,75 \$ plus taxe(s) applicable(s). Une différence de tarif peut s'appliquer en cas d'échange. <u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.

CONDITIONS DU CONTRAT

1. Votre billet de train est inaccessible et valable seulement pour un voyage à bord du ou des trains et à la date ou aux dates indiquées.
2. Pour tout changement ou annulation, nous vous prions de modifier ou d'annuler votre réservation en ligne le plus tôt possible avant l'heure de départ de votre train (**sous réserve des conditions de votre plan tarifaire.**)
3. Pour des raisons opérationnelles, VIA Rail se réserve le droit de restreindre l'accès au quai d'embarquement cinq (5) minutes avant le départ prévu de votre train.
4. Les heures indiquées ne sont pas garanties. Au besoin, VIA Rail peut annuler un train ou y substituer un autre mode de transport sans préavis.
5. Afin d'assurer la sécurité de tous les voyageurs, VIA Rail se réserve le droit d'inspecter tous

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-6321019 [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-6321019, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	160.30
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2023-01-17	Objet	gestion à la cour dossier TT, [REDACTED] et présence au bureau de Montréal
Date du rapport de frais	2022-10-25	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	[REDACTED]	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	[REDACTED]	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			160.30									
	1	Aucun	Allocation forfaitaire quotidienne - Repas seulement au Québec	138.75	2022-10-23	23 au 26 oct 2022 dossier judiciaire		138.75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	2	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	21.55	2022-10-23	souper 23 oct dans le train		21.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes

[Rétablissement](#) | [Enreg. \(k\)](#)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: **Le Protecteur Du Citoyen** Rés. #: 507438
800, Place D'Youville Arrivée : 10/23/2022
19e étage Départ : 10/26/2022
Quebec, QC G1R 3P4 Chambre : 0515

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture #: 617860

Date	Description	Détail	Montant
10/23/2022	Chambre / Room	6 -0515	\$148.00
10/23/2022	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0515	5.18
10/23/2022	Chambre TPS / Room GST	6 -0515	7.66
10/23/2022	Chambre TVQ / Room PST	6 -0515	15.28
10/24/2022	Chambre / Room	6 -0515	148.00
10/24/2022	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0515	5.18
10/24/2022	Chambre TPS / Room GST	6 -0515	7.66
10/24/2022	Chambre TVQ / Room PST	6 -0515	15.28
10/25/2022	Chambre / Room	6 -0515	148.00
10/25/2022	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0515	5.18
10/25/2022	Chambre TPS / Room GST	6 -0515	7.66
10/25/2022	Chambre TVQ / Room PST	6 -0515	15.28
Total:			528.36

TPS/GST #: 801241126
Chambre TPS / Room GST \$22.98 TVQ/PST #: 1223177677 TQ 0001
Chambre TVQ / Room PST \$45.84
Taxe Hébergement /Lodging Tax \$15.54
Total Taxes \$84.36

10/26/2022

Page 1 / 1

ICI TAXI 124
2035 BOULEVARD ROSEMONT
MONTREAL, QC. H2G 1T2
514-515-4232

VENTE

No Serveur: 000001

No. REF: 00000023

No Lot: 032
10/24/22 16:14:31
CODE APPR: 048471
No Trace: 23

Proximité
/

MONTANT \$15.00

APPROUVE

TVR: 00 00 00 00 00

THANK YOU / MERCI
TAXI#4546
PDRMIS#22281
TPS#141127548RT0001

COPIE CLIENT

TAXI
500 TERR. NEWMAN H3R2Y7
MONTREAL QC
24038208
TM2403820801

VENTE

No Lot: 215 NRE: 0012150010
10/24/22 07:56:19
No Facture: 1 No. REF: 00000001
CODE APPR: 048579

Proximité
/

MONTANT \$9.00
POURB \$3.00

TOTAL \$12.00

001 APPROUVÉ

Conservez cette copie pour vos
dossiers

COPIE CLIENT

INDIGO

Parking
Sainte Foy

END Parking Time/Fin Stationn.

DATE/DATE TIME/HEURE

26-10-22 20:14

ISSUED/EMIS : PRICE/PRIX

23-10-22 17:51 52,50 \$

TERMINAL

Sainte Foy 1



COPIE CLIENT

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-6333362 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-6333362, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	24.90
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2023-01-27	Objet	frais oubliés pour séjour à MOntréal du 23 au 26 oct 2022
Date du rapport de frais	2022-10-25	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

Toujours vérifier

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Vérifier les frais | Traiter les exceptions | Revoir les ventilations | Réviser la taxe | Notes d'approbation (2) | Notes du vérificateur seulement (0)

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			24.90									
	1	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	17.55	2022-10-23	Gestion d'instance dossier Thermitus, et présence de la DAJ au bureau de Montréal	17.55	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes
	2	Aucun	Alloc appel téléphonique pers - 2 couchers et plus (dir. 61111, art. 16b)	7.35	2022-10-23	idem	7.35	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes

[Rétablir](#) [Enreg. \(k\)](#)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-6321014 [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-6321014, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	79.50
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2023-01-17	Objet	Gestion à la cour le 24 octobre dossier Thermitus, [REDACTED] et présence au bureau de Montréal le 26 octobre 2022
Date du rapport de frais	2022-10-26	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	[REDACTED]	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	[REDACTED]	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant	Date des (CAD) frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			79.50									
	1	Aucun	Taxi au Québec	15.00	2022-10-24	Déplacement du Square Philipps au Palais de Justice		15.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	[REDACTED] 1
	2	Aucun	Taxi au Québec	12.00	2022-10-24	Déplacement du Palais de Justice au Square Philipps hôtel		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	
	3	Aucun	Stationnement au Québec	52.50	2022-10-26	Stationnement gare de train Ste-Foy		52.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	[REDACTED]	

[Rétablir](#) [Enreg. \(k\)](#)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité

TAX ERIC MAILLOUX
Taxi Laurier
Voiture 15
(418) 265-5422

VENTE

No. REF: 00000003

No Lot: 121

SEQ: 121001001003

01/12/23

08:08:55

CODE APPR: 029335

/

MONTANT	\$22.55
POURB	\$2.45
TOTAL	\$25.00

00 - APPROUVE - 001

TTQ B2 A0 40 00

MERCI
THANK YOU

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-6325684 [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-6325684, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	25.00
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2023-01-20	Objet	Interrogatoire de Jean-Philippe Drapeau dossier Thermitus
Date du rapport de frais	2023-01-12	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Selection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
All	1 Aucun	Taxi au Québec		25.00	2023-01-12	Déplacement domicile à la gare de train		25.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes 1

[Rétablir](#) | [Enreg. \(k\)](#)

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais [Aller](#) [Recherche avancée](#)

Rapport de frais: 0295-6325687, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	61.15
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2023-01-20	Objet	Interrogatoire de Jean-Philippe Drapeau à MOntréal-dossier Thermitus
Date du rapport de frais	2023-01-12	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

[Toujours vérifier](#)

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			61.15									
	1	Aucun	Allocation forfaitaire quotidienne - Repas seulement au Québec	61.15	2023-01-12	Interrogatoire de Jean-Philippe Drapeau à Montréal-Dossier Thermitus	61.15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Détails	Annexes

[Rétablir](#) | [Enreg. \(k\)](#)

Francine Plante

De: VIA Rail Canada <service@viarail.ca>
Envoyé: 21 décembre 2022 13:39
À: Francine Plante
Objet: COURRIEL EXTERNE : VIA Rail Itinerary & Receipt | Jan 12, 2023 - Booking Ref: CXF687

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

BOOKING CONFIRMATION - NOT VALID FOR TRAVEL

Thank you for choosing
VIA Rail Canada.



BOOKING CONFIRMATION: **CXF687**

STEPHANIE JULIEN

IMPORTANT - AN E-BOARDING PASS HAS BEEN ISSUED FOR EACH SEGMENT OF THIS TRIP AND HAS BEEN SENT IN A SEPARATE E-MAIL. Please bring all e-boarding passes on your trip and review this confirmation carefully as it includes some important information about travelling with us.

Customers with special service requests

VIA suggests that all customers with special service requests arrive at VIA stations early for safe and timely access to the correct platform. Please validate VIA station hours as some stations open 30 minutes prior to scheduled train time.

ITINERARY # 1

TRAIN 35 | info

From: **SAINTE-FOY** Thu. Jan 12, 2023 Departure: **08:36**

To: **MONTRÉAL** Thu. Jan 12, 2023 Arrival: **11:26**

Class: **Economy**

Remarks: Operated by: VIA Rail Canada.

Identification

Please make sure you always have a valid photo ID that exactly matches the name on your ticket and the photo on the ID looks like you. A VIA Rail staff member will ask you for it when boarding or on board, for all passengers who appear to be 12 years of age or older.

Online train ticket purchase and booking

ITINERARY # 2

TRAIN 26 | info

From: **MONTRÉAL** Thu. Jan 12, 2023 Departure: **16:40**

To: **SAINTE-FOY** Thu. Jan 12, 2023 Arrival: **20:01**

Class: **Economy**

Remarks: Operated by: VIA Rail Canada.

Identification

Please make sure you always have a valid photo ID that exactly matches the name on your ticket and the photo on the ID looks like you. A VIA Rail staff member will ask you for it when boarding or on board, for all passengers who appear to be 12 years of age or older.

Online train ticket purchase and booking

RECEIPT**FARE INFORMATION**

STEPHANIE JULIEN (Adult)	\$146.20		
Corporate/Organization ID with matching government-issued photo ID in passenger name required upon request by VIA personnel.			
JEAN-PHILIPPE DRAPEAU (Adult)	\$146.20		
Corporate/Organization ID with matching government-issued photo ID in passenger name required upon request by VIA personnel.			
FARE: \$292.40	G.S.T/H.S.T.: \$14.62	P.S.T.: \$29.16	TOTAL: \$336.18

TAX INFORMATION

Taxable fare: \$292.40
 G.S.T/H.S.T. number: 105521785RT001
 P.S.T. number: 1001106674

PAYMENT

TRANSACTION DATE: 12/21/2022

ITINERARY	FARE PLAN	REFUND/EXCHANGE CONDITIONS
STEPHANIE JULIEN (Adult)		
SAINTE-FOY / MONTRÉAL	ECONOMY	<u>Before Departure</u> : Exchangeable and refundable less a \$21.50 plus applicable tax(es) service charge. A fare difference may apply in case of exchange. <u>After Departure</u> : Non-exchangeable and non-refundable.
MONTRÉAL / SAINTE-FOY	ECONOMY	<u>Before Departure</u> : Exchangeable and refundable less a \$21.50 plus applicable tax(es) service charge. A fare difference may apply in case of exchange. <u>After Departure</u> : Non-exchangeable and non-refundable.
JEAN-PHILIPPE DRAPEAU (Adult)		
SAINTE-FOY / MONTRÉAL	ECONOMY	<u>Before Departure</u> : Exchangeable and refundable less a \$21.50 plus applicable tax(es) service charge. A fare difference may apply in case of exchange. <u>After Departure</u> : Non-exchangeable and non-refundable.
MONTRÉAL / SAINTE-FOY	ECONOMY	<u>Before Departure</u> : Exchangeable and refundable less a \$21.50 plus applicable tax(es) service charge. A fare difference may apply in case of exchange. <u>After Departure</u> : Non-exchangeable and non-refundable.

BAGGAGE ALLOWANCE***Carry-on baggage**

1 PERSONAL ITEM
 Max. 11.5 kg (25lb.)
 Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 in.)

AND

1 LARGE ITEM
 Max. 23 kg (50lb.)

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais Gérer les rapports de frais Recevoir les reçus
Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-6358289 Aller Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-6358289, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	170.44
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2023-02-21	Objet	Déplacement et coucher à Montréal pour audience de gestion - dossier Tamara Thermitus
Date du rapport de frais	2023-02-10	Annexes	+
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis	
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>	
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>	
Dernière vérification par	Bélanger, Lucie			
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier			
Statut du rapport	Payé			
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs	
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé	<input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Toujours vérifier](#)

[Vérifier les frais](#) Traiter les exceptions Revoir les ventilations Réviser la taxe Notes d'approbation (2) Notes du vérificateur seulement (1)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			170.44									
	1	Aucun	Taxi au Québec	25.00	2023-02-09	taxi à Québec pour gare	25.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
	2	Aucun	Taxi au Québec	14.04	2023-02-10	déplacement à Montréal	14.04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
	3	Aucun	Taxi au Québec	12.00	2023-02-10	déplacement à Montréal	12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
	4	Aucun	Taxi au Québec	22.00	2023-02-10	Taxi à Québec pour domicile	22.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+		
		Aucun		7.75	2023-02-09	coucher à l'hôtel Square Phillips	7.75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

	5	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)										
	6	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	28.50	2023-02-09	souper à Montréal		28.50	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	7	Aucun	Allocation forfaitaire quotidienne - Repas seulement au Québec	61.15	2023-02-10	3 repas lors de la journée du 10 février. Retour à Québec après 18 h 30		61.15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Rétablissement Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: Le Protecteur Du Citoyen
800, Place D'Youville
19e étage
Quebec, QC G1R 3P4

Rés. #: 519516
Arrivée : 2/9/2023
Départ : 2/10/2023
Chambre : 0605

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien
Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture #: 633370 ✓

Date	Description	Détail	Montant
2/9/2023	Chambre / Room	6 -0605	\$139.00
2/9/2023	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0605	4.87
2/9/2023	Chambre TPS / Room GST	6 -0605	7.19
2/9/2023	Chambre TVQ / Room PST	6 -0605	14.35
Total:			165.41 ✓

TPS/GST #: 801241126
TVQ/PST #: 1223177677 TQ 0001
Chambre TPS / Room GST \$7.19
Chambre TVQ / Room PST \$14.35
Taxe Hébergement /Lodging Tax \$4.87
Total Taxes \$26.41

02/13/2023

Page 1 / 1

Louise La Rochelle

De: VIA Rail Canada <service@viarail.ca>
Envoyé: 7 février 2023 08:29
À: Louise La Rochelle
Objet: COURRIEL EXTERNE : Itinéraire et reçu VIA Rail | 9 février 2023 - Réservation : DIC674

CONFIRMATION DE RÉSERVATION EN LIGNE - NON VALIDE POUR VOYAGER

Nous vous remercions d'avoir choisi
VIA Rail Canada.



CONFIRMATION DE RÉSERVATION: **DIC674**

STEPHANIE JULIEN ,

IMPORTANT - VOUS AVEZ REÇU UNE CARTE D'EMBARQUEMENT ÉLECTRONIQUE POUR CHAQUE SEGMENT DE CE VOYAGE PAR COURRIEL(S) SÉPARÉ(S). Veuillez apporter toutes vos cartes d'embarquement électroniques lors de votre voyage et Veuillez lire attentivement cette confirmation de réservation car elle comporte des informations importantes.

Clients avec demandes de services spéciaux

VIA suggère à tous les clients avec des demandes de services spéciaux d'arriver tôt à leur gare de départ afin d'assurer un accès au bon quai de façon sûre et rapide. Veuillez valider les heures d'ouverture de nos gares compte tenu que certaines gares ouvrent 30 minutes avant l'arrivée du train.

ITINÉRAIRE # 1

TRAIN 37 | info

De : SAINTE-FOY Jeu. 9 févr. 2023 Départ : 13:02

À : MONTRÉAL Jeu. 9 févr. 2023 Arrivée : 15:54

Classe : **Économie - tarif Évasion**

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Identification

Veuillez vous assurer de toujours avoir une pièce d'identité valide dont le nom correspond exactement à celui sur votre billet et dont la photo figurant sur la pièce d'identité vous ressemble. Un membre du personnel de VIA Rail vous la demandera à l'embarquement ou à bord, et ce, pour tous les passagers qui semblent avoir 12 ans ou plus.

Achat de billets de trains en ligne et Réservations

ITINÉRAIRE # 2

TRAIN 26 | info

De : MONTRÉAL Ven. 10 févr. 2023 Départ : 16:40

À : SAINTE-FOY Ven. 10 févr. 2023 Arrivée : 20:01

Classe : **Économie - tarif Évasion**

Remarques : Exploité par : VIA Rail Canada.

Identification

Veuillez vous assurer de toujours avoir une pièce d'identité valide dont le nom correspond exactement à celui sur votre billet et dont la photo figurant sur la pièce d'identité vous ressemble. Un membre du personnel de VIA Rail vous la demandera à l'embarquement ou à bord, et ce, pour tous les passagers qui semblent avoir 12 ans ou plus.

Achat de billets de trains en ligne et Réservations

REÇU**RENSEIGNEMENTS SUR LE TARIF**

STEPHANIE JULIEN (Adulte)	140,00 \$		
TARIF: 140,00 \$	T.P.S/T.V.H.: 7,00 \$	T.V.P.: 13,97 \$	TOTAL: 160,97 \$

RENSEIGNEMENTS SUR LES TAXES

Tarif taxable : 140,00 \$
 Numéro T.P.S/T.V.H. : 105521785RT001
 Numéro T.V.P. : 1001106674

PAIEMENT

DATE DE LA TRANSACTION : 07/02/2023

ITINÉRAIRE	PLAN TARIFAIRE	CONDITIONS-ÉCHANGE/REMBOURSEMENT
STEPHANIE JULIEN (Adulte)		
SAINTE-FOY / MONTRÉAL	ÉVASION	<p><u>Avant le départ</u> : Non remboursable, mais échangeable moyennant des frais de service de 41,50 \$ plus taxe(s) et toute différence de tarif applicable.</p> <p><u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.</p>
MONTRÉAL / SAINTE-FOY	ÉVASION	<p><u>Avant le départ</u> : Non remboursable, mais échangeable moyennant des frais de service de 28,50 \$ plus taxe(s) et toute différence de tarif applicable.</p> <p><u>Après le départ</u> : Non échangeable et non remboursable.</p>

FRANCHISE DE BAGAGES***Bagages à main**

1 ARTICLE PERSONNEL
 Max. 11,5 kg (25lb)
 Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po)

ET

1 GRAND ARTICLE
 Max. 23 kg (50lb)
 Max. 158 cm linéaires (62 po li.)

OU

2 PETITS ARTICLES
 Max. 11,5 kg (25 lb) chacun
 Max. 54,5 x 39,5 x 23 cm (21,5 x 15,5 x 9 in) chacun

ARTICLE AVEC POIDS EXCÉDENTAIRE : Les articles de plus de 23 kg (50 lb) ne sont pas permis à bord.

ARTICLE SUPPLÉMENTAIRE : 1 article accepté Max 23 kg (50lb) 40 \$ (taxes incluses) par direction.

JEUNES (12-25) : 1 ARTICLE PERSONNEL Max. 11,5 kg (25lb) / Max. 43 x 15 x 33 cm (17 x 6 x 13 po) ET 2 GRANDS ARTICLES Max. 23 kg (50 lb) chacun / Max. 158 cm linéaires (62 po li.) chacun.

Bagages enregistrés

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais | Gérer les rapports de frais | Recevoir les reçus

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-8607373 | Aller | Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-8607373, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	468.84
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2025-11-12	Objet	MTL pour audition avec MA, du 2025-11-03 à 11h15 au 2025-11-07 à 14h30, location
Date du rapport de frais	2025-11-07	Annexes	2
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>
Dernière vérification par	Bouchard, Caroline		
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier		
Statut du rapport	Payé		
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé <input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Toujours vérifier

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(2\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			468.84									
	1	Aucun	Essence au Québec	76.58	2025-11-07	Avis-Budget Wilfrid-Hamel - Stationnement facturation directe Novotel		76.58	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	2	Aucun	Taxi au Québec	32.00	2025-11-04	8h32		32.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	3	Aucun	Indemnité forfaitaire - Kilométrage minimal (Dir. 61111, art. 8c)	32.26	2025-11-03	De la résidence au boul Wilfrid-hamel - location auto - aller le 2025-11-03 et retour le 2025-11-07		32.26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	4	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	31.00	2025-11-03	4 nuitées - Novotel		31.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	5	Aucun	Alloc appel téléphonique pers - 2 couchers et plus (dir. 61111, art. 16b)	9.80	2025-11-03	4 nuitées				9.80	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
	6	Aucun	Allocation - Déjeuner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	59.80	2025-11-04	4 repas				59.80	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
	7	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	103.00	2025-11-03	5 repas				103.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
	8	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	124.40	2025-11-03	4 repas				124.40	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



GST/TPS 880643820RT0001
QST/TVQ 1086866192TQ0001

PLEASE QUOTE THE INVOICE NUMBER ON ALL CORRESPONDENCE
VEUILLEZ INDICER LE N° DE FACTURE SUR TOUTE CORRESPONDANCE

INVOICE/FACTURE

963694642

Out/Départ	03NOV25/1219	Q9C	Class/Classe	W	km Out/km départ	10641
In/Retour	07NOV25/1230	Q9C	Description	WHI FORD BROS AWD	km In/km retour	11232
			Plate/Plaque	FMR3450	total km	591
			MVA	36843973		
			VIN	3FMC9CN0SRE56643		

BUREAU PROTECTEUR CITOYEN

Account#/n° compte

800 place D'Youville 19e
QUEBEC (QC)
G1R 3P4

AWD/BCD

PO/Bon de commande DOWD MARC-ANDRE
Renter/Conducteur JULIEN,STEPHANIE

Rental details/Détail de la location	Charges/Coûts
4 days/jours @ \$92.00	368.00
NET TIME AND MILEAGE/TEMPS ET KILOMÈTRES NETS	368.00
Subtotal	368.00
GST/TPS	18.40
QST/TVQ	36.71
Total charges / Charges totales	423.11
<i>On the road / Sur la route</i>	0.00
Net charges / Charges nettes	423.11
<i>Prepayment / Montant prépayé</i>	0.00
AMOUNT DUE / MONTANT DÛ	CAD 423.11

PAYMENT IS DUE UPON RECEIPT / PAIEMENT DÛ SUR RÉCEPTION



PLEASE DETACH AND RETURN WITH YOUR PAYMENT / DÉCOUPER ICI ET RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT



FOR BILLING INQUIRIES/EN CAS DE QUESTIONS

Page 1 / 1

Budget Hamel Ouest

PLEASE QUOTE THE INVOICE NUMBER ON ALL CORRESPONDENCE
VEUILLEZ INDICER LE N° DE FACTURE SUR TOUTE CORRESPONDANCE

attn Kaity Diomande

7115 boul. Wilfrid Hamel Ouest

Quebec

QC

ph./tel. 418-872-9885

fax 418-872-8669

Amount Due
Montant dû

CAD

423.11

963694642

REMIT TO / DESTINATAIRE

BudgetCar Inc.

Lucia Delduca

850 Jean-Paul Laframboise, Dorval (QC) H9P 0A7

ph./tel. 514-633-7421 fax

lucia.delduca@avisbudget.com

Amount Paid
Montant Versé

--

BUREAU PROTECTEUR CITOYEN

Account#/n° compte

[redacted]

AWD/BCD

[redacted]

Wizard#

\$\$

NOVOTEL

MONTRÉAL CENTRE

INFORMATION INVOICE

Lucie Belanger	No chambre	413
Canada	Arrivée	11-03-25
	Départ	11-07-25
	No confirmation	116146542
	No folio	
Compagnie	No caissier	520
LANGLOIS	Réservé par	-
Groupe	Référence spéciale	
Client	No page	1 de 2

Date	Description	Charges	Crédits
11-03-25	Stationnement	120.00	
11-03-25	Charge chambre	159.00	
11-03-25	Taxe de séjour 3.50%	5.57	
11-03-25	TPS 5%	8.23	
11-03-25	TVQ 9.975%	16.42	
11-04-25	Charge chambre	159.00	
11-04-25	Taxe de séjour 3.50%	5.57	
11-04-25	TPS 5%	8.23	
11-04-25	TVQ 9.975%	16.42	
11-05-25	Charge chambre	159.00	
11-05-25	Taxe de séjour 3.50%	5.57	
11-05-25	TPS 5%	8.23	
11-05-25	TVQ 9.975%	16.42	
11-06-25	Charge chambre	159.00	
11-06-25	Taxe de séjour 3.50%	5.57	
11-06-25	TPS 5%	8.23	
11-06-25	TVQ 9.975%	16.42	
11-07-25		876.88	

Sommaire des taxes

GST# 131263220RT	QST# 1011815801	Total des charges	876.88
GST Acco.	32.92	QST Acco.	65.68
GST F&B	0.00	QST F&B	0.00
GST Misc.	0.00	QST Misc.	0.00

J'accepte d'être personnellement responsable du paiement de ce compte et, si la personne, la société ou l'association indiquée ne règle pas le problème dans un délai raisonnable, ma responsabilité en matière de paiement devrait être conjointe et solidaire avec cette personne, cette société ou cette association.

NOVOTEL

MONTRÉAL CENTRE

INFORMATION INVOICE

Lucie Belanger	No chambre	413
Canada	Arrivée	11-03-25
	Départ	11-07-25
	No confirmation	116146542
	No folio	
	No caissier	520
Compagnie	Réservé par	-
Groupe	Référence spéciale	
Client	No page	2 de 2

Balance	0.00
---------	------

ID marchand	No carte de crédit	[REDACTED]
ID transaction	Date d'expiration	XX/XX
Code d'approbation	Méthode de capture	Manual
Montant approuvé	Montant de la transaction	876.88

J'accepte d'être personnellement responsable du paiement de ce compte et, si la personne, la société ou l'association indiquée ne règle pas le problème dans un délai raisonnable, ma responsabilité en matière de paiement devrait être conjointe et solidaire avec cette personne, cette société ou cette association.

Vérification des frais

Vérifier les rapports de frais Gérer les rapports de frais Recevoir les réçus
Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-8640048 Aller Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-8640048, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	209.81
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2025-11-28	Objet	MTL audience Départ 20251123 à 14h50 Retour 20251124 21h45 - Train
Date du rapport de frais	2025-11-24	Annexes	4
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des réçus originaux	Non requis
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des réçus originaux	<input type="text"/>
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>
Dernière vérification par	Bouchard, Caroline		
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier		
Statut du rapport	Payé		
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé <input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

Toujours vérifier

[Vérifier les frais](#) Traiter les exceptions Revoir les ventilations Réviser la taxe Notes d'approbation (2) Notes du vérificateur seulement (0)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant (CAD)	Date des frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Réçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
	All			209.81									
	1	Aucun	Taxi au Québec	26.00	2025-11-23	de la gare à l'hôtel		26.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	2	Aucun	Taxi au Québec	15.00	2025-11-24	de l'hôtel au palais de justice		15.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	3	Aucun	Taxi au Québec	14.00	2025-11-24	du palais de justice à la gare		14.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	4	Aucun	Stationnement au Québec	32.00	2025-11-23	gare de Ste-Foy - 2x16.00		32.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		Aucun		32.26	2025-11-23			32.26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

		Indemnité forfaitaire - Kilométrage minimal (Dir. 61111, art. 8c)			De la résidence à la gare - aller/retour						<input type="checkbox"/>	
	6	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	7.75	2025-11-23	1 coucher Square Phillips - Déjeuner inclus		7.75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	7	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	62.20	2025-11-23	2 repas		62.20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	8	Aucun	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	20.60	2025-11-24	1 repas		20.60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Rétablir Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: Stephanie Julien

Rés. # 613387

Quebec, QC G1W1X5

Arrivée : 11/23/2025

Départ : 11/24/2025

Chambre : 0706

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture # : 764704

Date	Description	Détail	Montant
11/23/2025	Chambre / Room	6 -0706	\$161.00
11/23/2025	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0706	5.64
11/23/2025	Chambre TPS / Room GST	6 -0706	8.33
11/23/2025	Chambre TVQ / Room PST	6 -0706	16.62
Total:			191.59

Total Taxes

TPS/GST # : 801241126
\$0.00 TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001

11/24/2025

Page 1 / 1

De : [Stéphanie Julien](#)
À : [Stéphanie Julien](#)
Objet : Fwd: Stationnement: VIA Rail Sainte-Foy 124958988 Tarif
Date : 28 novembre 2025 12:10:36
Pièces jointes : [Logo-Indigo.png](#)

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: Indigo Park Canada <noreplycanada@indigoneo.ca>
Date: 23 novembre 2025 à 15:40:16 HNE
À: [REDACTED]
Objet: Stationnement: VIA Rail Sainte-Foy 124958988 Tarif



Merci d'avoir choisi Indigo!

Ce reçu de transaction fournit les détails relatifs à votre achat ainsi que toute information utile à votre visite. Nous vous invitons à conserver ce document si vous avez besoin d'assistance.

OBTENIR MA PASS

Informations

Transaction: **124958988**

Plaque d'immatriculation: [REDACTED]

Emplacement:

VIA Rail Sainte-Foy
3255, Chemin de la Gare
Québec, QC G1W 3A8

Début

Dimanche 23 Novembre 2025

15:38

Fin

Lundi 24 Novembre 2025

21:30

Details de votre achat

Total

32,00 \$

Tarif (Tx incl.)

dimanche 23 novembre 2025 15:38 Tarif **16,00 \$**

- dimanche 23 novembre 2025

23:59

lundi 24 novembre 2025 00:00 - Tarif **16,00 \$**

lundi 24 novembre 2025 21:30

TPS 5.000% **1,39 \$**

TVQ 9.975% **2,78 \$**

Montant payé:

32,00 \$

Fait le:

Dimanche 23 Novembre 2025 15:40

Méthode de paiement:

Numéro de carte:

TVA# 120996095
TVA2# 1003421861

[LinkedIn](#) | [Instagram](#)

[Conditions de ventes](#) | [Vie privée](#) | [Aide & Contact](#)

Indigo Parc Canada Inc. | 1 Place Ville Marie, Bureau 1130, Montréal, Québec H3B 2A7 | 2025 Tous droits réservés

Taxi Champlain
514 271-1111
5775, rue Saint-André
Montréal (Québec) H2S 2K2

Audain-Charles Ménard
Véhicule 5196

15,00 \$

2025-11-24 08:37:30
Facture #1252873

Tarif taxi, 13,05 \$ FP
redevance 0,90 \$

Sous-total 13,05 \$

TPS: 128653045RT0001
TVQ: 1013107137TQ0001

ARGENT COMPTANT

Merci et bonne journée

TPS: 0,86 \$
TVQ: 1,90 \$

TOTAL: 15,00 \$

PAIEMENT REU



2025-11-24 08:37:34
01XJ-004E-05EA-078M

TAXELCO
2901 RUE RACHEL EST BUREAU 20
MONTREAL QC
H2S 2K2

Chasseur=626332
Dome=2937
TPS=772047098RT0001
TVQ=4027047179TQ0001

Terminal 22791343
Facture 696495964
Caissier 00626332

2025/11/23 06:35:40 p.m.

VENTE

MONTANT	CAD \$ 20.00
POURBOIRE	CAD \$ 6.00
TOTAL	CAD \$ 26.00
AUTO #	27183J
Lot	0650
HTS	2025-11-23T18:35:40
ISO CODE	00

TRANSACTION APPROUVEE

MERCI

TVR 0000008001
TSI 0000

COPIE MARCHAND

Inclus redevance MTQ de 0,90\$ (1,05\$ tax inc.)

Et TPS/TVQ sur la course et la redevance
Includes \$0.90 MTQ royalty (\$1.05 inc.)
And GST/QST on fare and royalty

ANTOINE TAXI

2000 SAUVE WEST ST APT 710,
Montreal, Québec
MONTRÉAL, QC H4N 0E5
5142997631
NOWEBBSITE.COM

Transaction 102678

Total	CA\$14.00
VENTE :	CA\$14.00

Conservez cet exemplaire pour
valider la déclaration

24-nov.-2025 5h02min23sp.m.
CA\$14.00 | Méthode : SANS
CONTACT

IDM : *****1505
AID : A000000041010

PAS DE VÉRIFICATION DU
TITULAIRE DE CARTE

Online: <https://clover.com/p/BGQHQBPM7D9P4>

De : [VIA Rail Canada](#)
À : [Lucie Bélanger](#)
Objet : Confirmation de réservation | 23 novembre 2025 - N8NYS7
Date : 13 novembre 2025 08:22:33
Pièces jointes : [N8NYS7_P2_251113082137523.pdf](#)
[N8NYS7_P1_251113082137523.pdf](#)



Confirmation de réservation et carte d'embarquement

Bonjour **Lucie Bélanger**,

Voici tous les détails de votre prochain voyage.

Merci d'avoir choisi VIA Rail et au plaisir de vous accueillir à bord!

N° de réservation N8NYS7

Date de réservation : Jeudi 13 novembre 2025

Nom du contact principal : Lucie Bélanger

Accès à votre réservation en tout temps

Vous souhaitez vous offrir un surclassement ou changer vos plans? Consultez et modifiez votre réservation quand bon vous semble. Veuillez noter que toute personne figurant dans cette réservation peut également la consulter et la modifier.

Voir/Modifier votre réservation

Une identification est requise. Le passager doit présenter les pièces d'identité suivantes à la demande du personnel de VIA Rail, y compris à bord des trains VIA Rail :

- Une pièce d'identité d'entreprise ou d'employé ou une preuve d'adhésion
- Une pièce d'identité valide avec photo émise par une autorité gouvernementale.

Reçu – N° de réservation : N8NYS7

Sainte-Foy - Montréal / Aller-retour / 2 passagers

Départ | dim. 23 nov. | SFOY MTRL

	Mylène Albert - Adulte	
	Tarif Économie	73,68 \$
	Siège : 7B	—
	Aucun bagage à main additionnel	—
	Stéphanie Julien - Adulte	
	Tarif Économie	73,68 \$
	Siège : 10B	—
	Aucun bagage à main additionnel	—
	Départ	147,36 \$

Retour | lun. 24 nov. | MTRL SFOY

	Mylène Albert - Adulte	
	Tarif Économie Plus	56,29 \$
	Siège : 11B	—
	Siège sélectionné	0,00 \$
	Aucun bagage à main additionnel	—
	Stéphanie Julien - Adulte	
	Tarif Économie Plus	56,29 \$
	Siège : 11A	—
	Siège sélectionné	0,00 \$
	Aucun bagage à main additionnel	—
	Retour	112,58 \$

Sous-total	259,94 \$
TPS	13,00 \$
TVQ	25,93 \$
Grand total	298,87 \$

Sommaire passager

Mylène Albert (Adulte)

SFOY **MTRL** / **MTRL** **SFOY**

N° de billet : N8NYS7-P1-ST-1

Stéphanie Julien (Adulte)

SFOY **MTRL** / **MTRL** **SFOY**

N° de billet : N8NYS7-P2-ST-1

Informations sur le paiement

N° de facture : N8NYS7-1

Date de la transaction: 2025-11-13



298,87 \$

Numéros d'inscription

TPS/TVH : 105521785 RT0001

TVQ : 1001106674 TQ0001

Modalités de remboursement/d'échange

Plan tarifaire

Tarif Économie

Avant le départ :

Échangeable moyennant des frais de service de 25 % du tarif (minimum de 20 \$) par passager et par segment plus taxe(s) applicable(s). Une différence de tarif peut aussi s'appliquer en cas d'échange.

Remboursable moyennant des frais de service de 50 % du tarif (minimum de 20 \$) par passager et par segment plus taxe(s) applicable(s).

Après le départ :

Non échangeable et non remboursable.

Tarif Économie Plus

Avant le départ :

Échangeable sans frais de service. Une différence de tarif peut s'appliquer.

Remboursable en totalité sans frais de service.

Après le départ :

Non échangeable et non remboursable.

Réservation sans risque*

Remboursement intégral si la réservation est annulée en ligne dans les 24 heures suivant la réservation initiale et avant le départ prévu du train, selon la première éventualité.

*Ne s'applique pas aux réservations de groupe, de voiture nolisée et/ou d'espace nolisé.

[Voir les règles tarifaires spécifiques à votre voyage](#)

[Savoir comment modifier et annuler votre réservation](#)

À savoir avant de partir

Bagages



Accédez à votre réservation pour obtenir les informations de voyage dont vous avez besoin :

- Vérifier les détails de votre voyage
- Voir votre siège
- Ajouter des bagages
- Obtenir des informations sur votre gare

[Afficher votre réservation](#)

Votre franchise de bagages

Avant votre départ, veuillez lire attentivement notre politique de bagages puisque celle-ci comporte des renseignements importants sur les bagages à main, les bagages enregistrés et les articles spéciaux.

Rappel pour les passagers voyageant dans le corridor Québec-Windsor : vous devez déclarer, avant d'arriver à la gare, tout bagage à main supplémentaire que vous prévoyez emporter avec vous afin de vous assurer qu'un emplacement lui sera réservé. VIA Rail ne peut garantir qu'il sera autorisé à bord s'il n'est pas déjà spécifié dans votre réservation (et les frais applicables payés, s'il y a lieu). En déclarant vos bagages supplémentaires à l'avance, vous éviterez également les éventuels désagréments de devoir passer par des étapes additionnelles de validation et de paiement. Pour déclarer un bagage à main supplémentaire maintenant, connectez-vous à votre [profil VIA](#). Si vous n'avez pas de profil, veuillez entrer le [numéro de confirmation de votre réservation](#) et suivre les instructions.

Combien de temps avant le départ faut-il se présenter à la gare?

Nous vous suggérons de vous présenter à la gare au moins **45 minutes avant** le départ si vous voyagez dans **le Corridor** et **1 heure (60 minutes) avant le départ** pour **les longues distances et services régionaux**.

Veuillez valider les [heures d'ouverture de nos gares](#) puisque certaines d'entre elles ouvrent 30 minutes avant l'arrivée du train.

Modalités relatives aux besoins spécifiques, d'assistance, d'animaux à bord et d'accessibilité

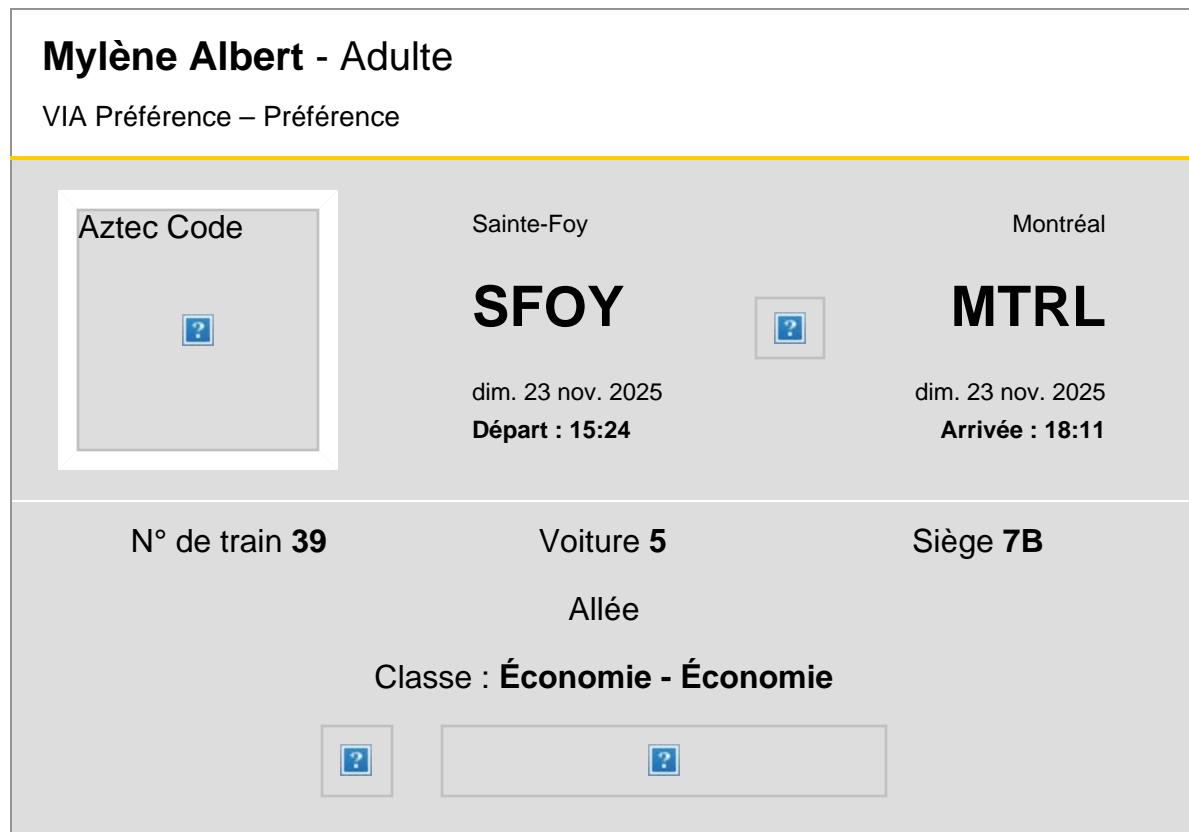
Assurez-vous de lire ces conditions pour vos besoins spécifiques, d'assistance, d'animaux à bord et d'accessibilité dans votre réservation.

Vous y trouverez aussi nos Conditions du contrat et la limite de responsabilité relatif aux retards et aux annulations de train ainsi que les conditions relatives à votre voyage.

[Voir les conditions](#)

Cartes d'embarquement

Une carte d'embarquement a été émise pour chaque segment de votre voyage.
Vous devez présenter ce document pour monter à bord.

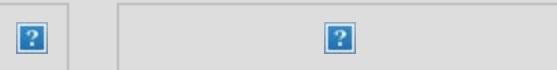


Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.



Allée

Classe : **Économie - Économie**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Mylène Albert - Adulte

VIA Préférence – Préférence



Montréal

Sainte-Foy

MTRL



SFOY

lun. 24 nov. 2025

Départ : 18:25

lun. 24 nov. 2025

Arrivée : 21:21

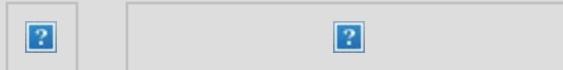
N° de train **28**

Voiture **5**

Siège **11B**

Allée

Classe : **Économie - Économie Plus**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Stéphanie Julien - Adulte

VIA Préférence – Préférence



Montréal

Sainte-Foy

MTRL



SFOY

lun. 24 nov. 2025

Départ : 18:25

lun. 24 nov. 2025

Arrivée : 21:21

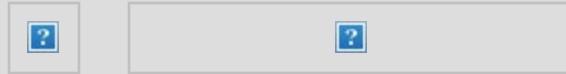
N° de train **28**

Voiture **5**

Siège **11A**

Fenêtre

Classe : **Économie - Économie Plus**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Conditions du contrat

1. Votre billet de train est inaccessible et valable seulement pour un voyage à bord du ou des trains et à la date ou aux dates indiquées.
2. Vous **devez** informer VIA Rail de toute modification ou annulation avant le départ prévu de votre train (**sous réserve des conditions de votre plan tarifaire**).
3. Pour des raisons opérationnelles, VIA Rail se réserve le droit de restreindre l'accès au quai d'embarquement cinq (5) minutes avant le départ prévu de votre train.
4. Lorsque vous voyagez avec VIA Rail, vous devez avoir avec vous une pièce d'identité valide avec photo émise par une autorité gouvernementale. Le nom apparaissant sur la pièce d'identité doit correspondre à celui qui est sur le billet de train et la photo figurant sur la pièce d'identité doit vous ressembler. VIA Rail se réserve le droit de vérifier votre identité en tout temps que ce soit avant l'embarquement ou à bord des trains.
5. Les horaires des trains sont fournis à titre indicatif et peuvent changer sans préavis. VIA Rail peut annuler un train ou y substituer un autre mode de transport sans préavis.
6. Afin d'assurer la sécurité de tous les voyageurs, VIA Rail se réserve le droit d'inspecter tous les bagages.
7. Vous êtes responsable en tout temps de vos bagages à main. VIA Rail assume une responsabilité limitée pour les bagages enregistrés perdus ou endommagés. Adressez-vous au personnel de VIA Rail pour de plus amples renseignements. Les bagages à main supplémentaires et les articles non standard, déterminés par votre type de tarif, sont assujettis à l'espace disponible à bord pour les bagages. Il est fortement recommandé d'ajouter tout bagage supplémentaire avant d'arriver à la gare. En raison de contraintes opérationnelles inhabituelles, dans le cas où des limitations d'espace à bord nous empêchent d'accepter votre bagage supplémentaire sur le départ sélectionné, un départ alternatif vous sera proposé là où de l'espace pour le bagage supplémentaire est disponible.
8. Pour des raisons opérationnelles, la configuration et la sélection de siège peuvent varier, et ce, sans préavis. Veuillez noter que nous ferons tout ce qui est possible pour vous offrir le siège que vous avez sélectionné. Cependant, en raison de contraintes commerciales ou opérationnelles, il est possible que nous ne puissions pas honorer votre sélection de siège. Dans cette dernière éventualité, vous ne pourrez pas obtenir de remboursement ou de compensation si la réservation de votre siège était incluse dans le tarif sélectionné.

Limite de responsabilité relatif aux retards et aux annulations de trains

Bien que VIA Rail prenne toutes les mesures raisonnables pour transporter le passager et ses biens conformément aux conditions du contrat, les tableaux d'horaire, les heures de départ et d'arrivée des trains ou d'autres déclarations relatives au temps de parcours sont approximatifs et fournis à titre indicatif seulement.

Les horaires sont modifiables sans préavis. VIA Rail peut annuler un train ou y substituer un autre mode de transport sans préavis.

VIA Rail se dégage spécifiquement de toute responsabilité pour tous les inconvénients, tous les frais, tous les dommages et toutes les pertes de profits, d'occasions d'affaires ou autres, résultant d'erreurs dans les tableaux d'horaire, les heures de départ et d'arrivée des trains ou d'autres déclarations relatives au temps de parcours ou résultant de trains retardés ou annulés, que cela résulte de cas de force majeure ou soit la faute de VIA Rail, de tiers ou de passagers. VIA Rail n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés par un retard, une annulation ou une substitution du mode de transport tels que les dommages touchant l'objet du voyage du passager ou son horaire personnel à l'arrivée.

Ceci est un message automatisé. Merci de ne pas répondre.

[viarail.ca](#)

[Nous joindre](#)

[Application mobile](#)

Relations avec la clientèle

VIA Rail Canada Inc. 3 Place Ville Marie, Bureau 500, Montréal, QC, H3B 2C9

Pour les réservations ou les renseignements généraux, y compris pour les personnes ayant des besoins spécifiques, veuillez appeler le 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245) ou le ATS 1 800 268-9503 (pour les personnes ayant un trouble auditif ou de la parole).

Puisque VIA Rail doit vous communiquer ces informations factuelles pour des raisons opérationnelles ou de sécurité, vous recevez ce courriel de notre part que vous soyez abonné(e) ou non aux messages électroniques commerciaux de VIA Rail. Pour savoir comment nous protégeons vos informations personnelles, veuillez consulter notre [Politique sur la vie privée](#).

La langue de correspondance de ce courriel est basée sur la langue sélectionnée pour recevoir les documents de voyage lors de la réservation OU sur la langue de communication préférée du profil VIA Rail qui a été utilisé pour faire la réservation.

The language of this email is based on the language selected to receive your travel documents during the booking process OR the preferred communication language of the VIA Rail profile used to make the booking.

2025 VIA Rail Canada Inc.

EDMOND

RELEVE DE
TRANSACTION
TRANSACTION RECORD

COUCHE-TARD #1221

6550, BOUL. WILFRID-PHANE
L'ANCIENNE-L QC G2E 2J1

ESSO EXPRESS PAY

2025-11-07 13:31:35

No TRANS.: 217800
Station#: 00329995
No TPS: R100853829
No TUS: 1002873075

DISTR. 1
ORDI-E \$ 76.58
51.433L A \$1.489/L

TUS INCLUSE \$ 9.97
TOTAL : CAD\$ 76.58

Type: ACHAT

FACTURE: 100491
AUTOR.: 21132J

VERIFIEE PAR NIP

01/027 APPROUVEE
MERCI

RELEVE DE TRANSACTION -
TAXI DE LA SAVANE
5185 DE LA SAVANE RUE
MONTREAL QC
H4P1V2

Achat

04 Nov 2025 08:32:53

Saisie: Toucher EMV (H)
#Ref: 214-0157EY12C00Y554
Autor: 28082J Réponse: 01-027
ID de commande: M60176226
3171584
Utilisateur: A2008066

Montant 32,00 \$

Approuvée

11/01/00 Signature non reçue

12716494V4829

Important Conservez cette copie
pour vos dossiers

Vérification des frais

[Vérifier les rapports de frais](#) | [Gérer les rapports de frais](#) | [Recevoir les reçus](#)

Rechercher par numéro de rapport de frais 0295-8662928 [Aller](#) Recherche avancée

Rapport de frais: 0295-8662928, Julien, Stéphanie

* Indique un champ obligatoire

[Masquer](#)

Informations générales

Nom	Julien, Stéphanie	Montant	134.81
Numéro	170821	Devise	CAD
Date de soumission du rapport	2025-12-19	Objet	MTL audition avec MA, Départ 20251216 12h15 Retour 20251217 19h30 - Train
Date du rapport de frais	2025-12-17	Annexes	3
Lieu	Bureau		

Informations de vérification

Nombre d'infractions à la politique	0	Statut des reçus originaux	Non requis
Nombre de frais avec infractions	0	Date de réception des reçus originaux	<input type="text"/>
Motif de la vérification	Sélection aléatoire	Numéro de référence du rapport	<input type="text"/>
Dernière vérification par	Verreault, Jérôme		
Dernière mise à jour par	Désilets, Olivier		
Statut du rapport	Payé		
Révisé par	<input checked="" type="checkbox"/> Gestion	<input type="checkbox"/> Approuvé automatiquement	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes fournisseurs
Statut AP	<input checked="" type="checkbox"/> Facture créée	<input checked="" type="checkbox"/> Payé	<input type="checkbox"/> Partiellement payé <input type="checkbox"/> Bloqué

CONSEIL Si vous mettez à jour le montant du remboursement et le taux de change sur la même ligne de frais, Oracle Internet Expenses utilise le plus petit des deux montants aux fins de remboursement.

[Toujours vérifier](#)

[Vérifier les frais](#) | [Traiter les exceptions](#) | [Revoir les ventilations](#) | [Réviser la taxe](#) | [Notes d'approbation \(3\)](#) | [Notes du vérificateur seulement \(0\)](#)

Tout développer | Tout réduire

Sélection	Ligne	Infractions à la politique	Type de frais	Montant	Date des (CAD) frais	Justification	Montant permis	Montant du reçu	Reçu vérifié	Reçus originaux requis	Reçu manquant	Détails	Annexes
All				134.81									
1	Aucun	Indemnité forfaitaire - Kilométrage minimal (Dir. 61111, art. 8c)	32.26	2025-12-16	aller-retour résidence à la gare		32.26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
2	Aucun	Taxi au Québec	12.00	2025-12-17	de l'hôtel au Palais de justice		12.00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
3	Aucun	Indemnité forfaitaire - Dépenses connexes (Dir. 61111, art 16)	7.75	2025-12-16	1 nuitée Square Philipps - déj inclus		7.75	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Aucun		20.60	2025-12-17	1 repas		20.60	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	5	Allocation - Diner au Québec lors de déplacement de plus d'un jour								<input type="checkbox"/>	
	6	Aucun	Allocation - Souper au Québec lors de déplacement de plus d'un jour	62.20	2025-12-16	2 repas		62.20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Rétablir Enreg. (k)

Copyright (c) 1998, 2022, Oracle et/ou ses sociétés affiliées.

Énoncé de confidentialité



A: **Le Protecteur Du Citoyen**
800, Place D'Youville
19e étage
Quebec, QC G1R 3P4

Rés. #: 613389
Arrivée : 12/16/2025
Départ : 12/17/2025
Chambre : 0705

Groupe:

Compagnie:

Nom: Stephanie Julien

Reference: facturation@protecteurducitoyen.qc.ca

Facture # : 764706

Date	Description	Détail	Montant
12/16/2025	Chambre / Room	6 -0705	\$161.00
12/16/2025	Taxe Hébergement /Lodging Tax	6 -0705	5.64
12/16/2025	Chambre TPS / Room GST	6 -0705	8.33
12/16/2025	Chambre TVQ / Room PST	6 -0705	16.62
Total:			191.59

Total Taxes \$0.00 TPS/GST # : 801241126

TVQ/PST # : 1223177677 TQ 0001

12/17/2025

Page 1 / 1

HYPRA
571 BOUL.LEBEAU #219
SAINT- LAURENT, QC, H4N 1S2
514 312-3003
#764618

VENTE CRÉDIT

2025-12-17 08:41:11

REF: dond

TID: SQ764618

AID: A0000000041010

Amount:	10.00 CAD
Pourboire:	2.00 CAD
Total:	12.00 CAD

*** COMPLETED ***

COPIE CLIENT

MERCI.

Pour vos besoins de
transport visitez

*** taxi.hypra.ca ***
450 256-0256

De : [VIA Rail Canada](#)
À : [Lucie Bélanger](#)
Objet : Confirmation de réservation | 16 décembre 2025 - PL6E1J
Date : 5 décembre 2025 09:32:34
Pièces jointes : [PL6E1J_P2_251205093147516.pdf](#)
[PL6E1J_P1_251205093147516.pdf](#)



Confirmation de réservation et carte d'embarquement

Bonjour **Lucie Bélanger**,

Voici tous les détails de votre prochain voyage.

Merci d'avoir choisi VIA Rail et au plaisir de vous accueillir à bord!

N° de réservation PL6E1J

Date de réservation : Vendredi 5 décembre 2025

Nom du contact principal : Lucie Bélanger

Accès à votre réservation en tout temps

Vous souhaitez vous offrir un surclassement ou changer vos plans? Consultez et modifiez votre réservation quand bon vous semble. Veuillez noter que toute personne figurant dans cette réservation peut également la consulter et la modifier.

Voir/Modifier votre réservation

Une identification est requise. Le passager doit présenter les pièces d'identité suivantes à la demande du personnel de VIA Rail, y compris à bord des trains VIA Rail :

- Une pièce d'identité d'entreprise ou d'employé ou une preuve d'adhésion
- Une pièce d'identité valide avec photo émise par une autorité gouvernementale.

Reçu – N° de réservation : PL6E1J

Sainte-Foy - Montréal / Aller-retour / 2 passagers

Départ | mar. 16 déc. | SFOY MTRL



Mylène Albert - Adulte

Tarif Économie	69,13 \$
Siège : 5A	—
Aucun bagage à main additionnel	—



Stéphanie Julien - Adulte

Tarif Économie	69,13 \$
Siège : 5B	—
Aucun bagage à main additionnel	—

Départ	138,26 \$
--------	-----------

Retour | mer. 17 déc. | MTRL SFOY



Mylène Albert - Adulte

Tarif Économie	60,97 \$
Siège : 4C	—
Siège sélectionné	0,00 \$
Aucun bagage à main additionnel	—



Stéphanie Julien - Adulte

Tarif Économie	60,97 \$
Siège : 4D	—
Siège sélectionné	0,00 \$
Aucun bagage à main additionnel	—

Retour	121,94 \$
--------	-----------

Sous-total	260,20 \$
TPS	13,01 \$
TVQ	25,95 \$
Grand total	299,16 \$

Sommaire passager

Mylène Albert (Adulte)

SFOY **MTRL** / **MTRL** **SFOY**

N° de billet : PL6E1J-P2-ST-1

Stéphanie Julien (Adulte)

SFOY **MTRL** / **MTRL** **SFOY**

N° de billet : PL6E1J-P1-ST-1

Informations sur le paiement

N° de facture : PL6E1J-1

Date de la transaction: 2025-12-05



299,16 \$

Numéros d'inscription

TPS/TVH : 105521785 RT0001

TVQ : 1001106674 TQ0001

Modalités de remboursement/d'échange

Plan tarifaire

Tarif Économie

Avant le départ :

Échangeable moyennant des frais de service de 25 % du tarif (minimum de 20 \$) par passager et par segment plus taxe(s) applicable(s). Une différence de tarif peut aussi s'appliquer en cas d'échange.

Remboursable moyennant des frais de service de 50 % du tarif (minimum de 20 \$) par passager et par segment plus taxe(s) applicable(s).

Après le départ :

Non échangeable et non remboursable.

Réservation sans risque*

Remboursement intégral si la réservation est annulée en ligne dans les 24 heures suivant la réservation initiale et avant le départ prévu du train, selon la première éventualité.

*Ne s'applique pas aux réservations de groupe, de voiture nolisée et/ou d'espace nolisé.

[Voir les règles tarifaires spécifiques à votre voyage](#)

[Savoir comment modifier et annuler votre réservation](#)

À savoir avant de partir

Bagages



Accédez à votre réservation pour obtenir les informations de voyage dont vous avez besoin :

- Vérifier les détails de votre voyage
- Voir votre siège
- Ajouter des bagages
- Obtenir des informations sur votre gare

[Afficher votre réservation](#)

Votre franchise de bagages

Avant votre départ, veuillez lire attentivement notre politique de bagages puisque celle-ci comporte des renseignements importants sur les bagages à main, les bagages enregistrés et les articles spéciaux.

Rappel pour les passagers voyageant dans le corridor Québec-Windsor : vous devez déclarer, avant d'arriver à la gare, tout bagage à main supplémentaire que vous prévoyez

emporter avec vous afin de vous assurer qu'un emplacement lui sera réservé. VIA Rail ne peut garantir qu'il sera autorisé à bord s'il n'est pas déjà spécifié dans votre réservation (et les frais applicables payés, s'il y a lieu). En déclarant vos bagages supplémentaires à l'avance, vous éviterez également les éventuels désagréments de devoir passer par des étapes additionnelles de validation et de paiement. Pour déclarer un bagage à main supplémentaire maintenant, connectez-vous à votre [profil VIA](#). Si vous n'avez pas de profil, veuillez entrer le [numéro de confirmation de votre réservation](#) et suivre les instructions.

Combien de temps avant le départ faut-il se présenter à la gare?

Nous vous suggérons de vous présenter à la gare au moins **45 minutes avant** le départ si vous voyagez dans **le Corridor** et **1 heure (60 minutes) avant le départ** pour **les longues distances et services régionaux**.

Veuillez valider les [heures d'ouverture de nos gares](#) puisque certaines d'entre elles ouvrent 30 minutes avant l'arrivée du train.

Modalités relatives aux besoins spécifiques, d'assistance, d'animaux à bord et d'accessibilité

Assurez-vous de lire ces conditions pour vos besoins spécifiques, d'assistance, d'animaux à bord et d'accessibilité dans votre réservation.

Vous y trouverez aussi nos Conditions du contrat et la limite de responsabilité relatif aux retards et aux annulations de train ainsi que les conditions relatives à votre voyage.

[Voir les conditions](#)

Cartes d'embarquement

Une carte d'embarquement a été émise pour chaque segment de votre voyage.
Vous devez présenter ce document pour monter à bord.

Mylène Albert - Adulte

VIA Préférence – Préférence



Sainte-Foy

Montréal

SFOY



MTRL

mar. 16 déc. 2025

mar. 16 déc. 2025

Départ : 13:00

Arrivée : 15:54

N° de train **37**

Voiture **4**

Siège **5A**

Fenêtre

Classe : **Économie - Économie**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Stéphanie Julien - Adulte

VIA Préférence – Préférence



Sainte-Foy

Montréal

SFOY



MTRL

mar. 16 déc. 2025

mar. 16 déc. 2025

Départ : 13:00

Arrivée : 15:54

N° de train **37**

Voiture **4**

Siège **5B**

Allée

Classe : **Économie - Économie**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Mylène Albert - Adulte

VIA Préférence – Préférence

Aztec Code



Montréal

Sainte-Foy

MTRL



SFOY

mer. 17 déc. 2025

Départ : 18:25

mer. 17 déc. 2025

Arrivée : 21:21

N° de train **28**

Voiture **5**

Siège **4C**

Allée

Classe : **Économie - Économie**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil Apple ou Android.

Stéphanie Julien - Adulte

VIA Préférence – Préférence

Aztec Code



Montréal

Sainte-Foy

MTRL



SFOY

mer. 17 déc. 2025

Départ : 18:25

mer. 17 déc. 2025

Arrivée : 21:21

N° de train **28**

Voiture **5**

Siège **4D**

Fenêtre

Classe : **Économie - Économie**



Pour ajouter cette carte d'embarquement à votre portefeuille numérique, ouvrez ce courriel sur votre appareil

Apple ou Android.

Conditions du contrat

1. Votre billet de train est inaccessible et valable seulement pour un voyage à bord du ou des trains et à la date ou aux dates indiquées.
 2. Vous **devez** informer VIA Rail de toute modification ou annulation avant le départ prévu de votre train (**sous réserve des conditions de votre plan tarifaire**).
 3. Pour des raisons opérationnelles, VIA Rail se réserve le droit de restreindre l'accès au quai d'embarquement cinq (5) minutes avant le départ prévu de votre train.
 4. Lorsque vous voyagez avec VIA Rail, vous devez avoir avec vous une pièce d'identité valide avec photo émise par une autorité gouvernementale. Le nom apparaissant sur la pièce d'identité doit correspondre à celui qui est sur le billet de train et la photo figurant sur la pièce d'identité doit vous ressembler. VIA Rail se réserve le droit de vérifier votre identité en tout temps que ce soit avant l'embarquement ou à bord des trains.
 5. Les horaires des trains sont fournis à titre indicatif et peuvent changer sans préavis. VIA Rail peut annuler un train ou y substituer un autre mode de transport sans préavis.
 6. Afin d'assurer la sécurité de tous les voyageurs, VIA Rail se réserve le droit d'inspecter tous les bagages.
 7. Vous êtes responsable en tout temps de vos bagages à main. VIA Rail assume une responsabilité limitée pour les bagages enregistrés perdus ou endommagés. Adressez-vous au personnel de VIA Rail pour de plus amples renseignements. Les bagages à main supplémentaires et les articles non standard, déterminés par votre type de tarif, sont assujettis à l'espace disponible à bord pour les bagages. Il est fortement recommandé d'ajouter tout bagage supplémentaire avant d'arriver à la gare. En raison de contraintes opérationnelles inhabituelles, dans le cas où des limitations d'espace à bord nous empêchent d'accepter votre bagage supplémentaire sur le départ sélectionné, un départ alternatif vous sera proposé là où de l'espace pour le bagage supplémentaire est disponible.
 8. Pour des raisons opérationnelles, la configuration et la sélection de siège peuvent varier, et ce, sans préavis. Veuillez noter que nous ferons tout ce qui est possible pour vous offrir le siège que vous avez sélectionné. Cependant, en raison de contraintes commerciales ou opérationnelles, il est possible que nous ne puissions pas honorer votre sélection de siège. Dans cette dernière éventualité, vous ne pourrez pas obtenir de remboursement ou de compensation si la réservation de votre siège était incluse dans le tarif sélectionné.
-

Limite de responsabilité relatif aux retards et aux annulations de trains

Bien que VIA Rail prenne toutes les mesures raisonnables pour transporter le passager et ses biens conformément aux conditions du contrat, les tableaux d'horaire, les heures de départ et d'arrivée des trains ou d'autres déclarations relatives au temps de parcours sont approximatifs et fournis à titre indicatif seulement.

Les horaires sont modifiables sans préavis. VIA Rail peut annuler un train ou y substituer un autre mode de transport sans préavis.

VIA Rail se dégage spécifiquement de toute responsabilité pour tous les inconvénients, tous les frais, tous les dommages et toutes les pertes de profits, d'occasions d'affaires ou autres, résultant d'erreurs dans les tableaux d'horaire, les heures de départ et d'arrivée des trains ou d'autres déclarations relatives au temps de parcours ou résultant de trains retardés ou annulés, que cela résulte de cas de force majeure ou soit la faute de VIA Rail, de tiers ou de passagers. VIA Rail n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés par un retard, une annulation ou une substitution du mode de transport tels que les dommages touchant l'objet du voyage du passager ou son horaire personnel à l'arrivée.

Ceci est un message automatisé. Merci de ne pas répondre.

[viarail.ca](#)

[Nous joindre](#)

[Application mobile](#)

Relations avec la clientèle

VIA Rail Canada Inc. 3 Place Ville Marie, Bureau 500, Montréal, QC, H3B 2C9

Pour les réservations ou les renseignements généraux, y compris pour les personnes ayant des besoins spécifiques, veuillez appeler le 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245) ou le ATS 1 800 268-9503 (pour les personnes ayant un trouble auditif ou de la parole).

Puisque VIA Rail doit vous communiquer ces informations factuelles pour des raisons opérationnelles ou de sécurité, vous recevez ce courriel de notre part que vous soyez abonné(e) ou non aux messages électroniques commerciaux de VIA Rail. Pour savoir comment nous protégeons vos informations personnelles, veuillez consulter notre [Politique sur la vie privée](#).

La langue de correspondance de ce courriel est basée sur la langue sélectionnée pour recevoir les documents de voyage lors de la réservation OU sur la langue de communication préférée du profil VIA Rail qui a été utilisé pour faire la réservation.

The language of this email is based on the language selected to receive your travel documents during the booking process OR the preferred communication language of the VIA Rail profile used to make the booking.

2025 VIA Rail Canada Inc.